

LE CRIME VACCINAL

Série 9 augmentée

IRELIA éditions
12 rue des Tazards
50802 Blue Bay – Île Maurice

Les vaccins

***ne sont plus des vaccins... mais
des armes de destruction massive !***

***Et si Pasteur n'était pas
celui que vous croyez***

Michel Dogna, journaliste indépendant et auteur d'une vingtaine d'ouvrages de santé naturelle, a depuis longtemps acquis ses lettres de noblesse en tant que semeur d'alertes, surtout au niveau de la santé publique. Fervent défenseur de la condition animale, et végétarien depuis plus de 30 ans, il est aussi un pourfendeur acharné qui dénonce sans ménagement les puissants marchands de poisons chimiques, aussi bien agricoles que pharmaceutiques.

COPYRIGHT IRELIA *Editions*



Tous droits réservés pour tous pays
Siège social :
12 rue des Tazards – 50802 Blue Bay - Mauritius

ISBN 978-99949-47-07-2

www.micheldogna.fr

www.irelia-mu.com

www.irelia-editions.com

Michel Dogna
Anne Françoise L'Hôte

LE CRIME

VACCINAL

Série 9 augmentée

IRELIA éditions

*- Dieu, pourquoi n'as-tu pas créé
un prédateur pour l'homme ?*

*- Parce que celui-là, je l'ai fait assez stupide
pour s'éliminer tout seul !*

*On peut aisément pardonner à l'enfant
qui a peur de l'obscurité.*

=

*La vraie tragédie de la vie,
c'est lorsque les hommes ont peur de
...la Lumière
(Platon)*

SOMMAIRE

Histoire des vaccins	1	35
Quelques chiffres clés	2	38
Composition des vaccins	3	40
Vaccins tous expérimentaux	4	42
Allégations : vaccins sûrs et efficaces ?	5	46
Révélation sur l'arnaque vaccinale	6	50
Vacciner un enfant, raisonnable ?	7	52
Vaccination multiple des nourrissons	8	56
Mort subite du nourrisson	9	58
Nouvel adjuvant vaccinal	10	61
Autisme et mercure : corrélation	11	62
Formaldéhyde interdit sauf dans vaccins	12	68
Destruction du cerveau des enfants	13	71
Lobotomisation spirituelle des enfants	14	77
Vaccinologue repent	15	80
Attaques micro-vasculaires des vaccins	16	90
Ebola tentative de dépopulation	17	93
Gardasil avec de la mort aux rats	18	96
Vaccin HPV : statistiques de l'hécatombe	19	101
Gardasil : révélations de la créatrice	20	103
Gardasil 9 : homologué en pire	21	107
Maman-Papa : ne risquez pas l'irréparable	22	110
Pressions, chantages, culpabilisations	23	116
Producteurs vaccinaux sans scrupules	24	119
Révélation d'un chercheur du CERN	25	121
Scandale ordinaire au Tchad	26	125
Contamination aux rétrovirus	27	126

Vaccin anti-retraités	28	129
Vaccin contre le Parkinson	29	133
Genève : siège de la religion vaccinale	30	135
Révolte mondiale contre les vaccins mortels	31	141
Comparaison vaccinés/non vaccinés	32	146
Violence sociale et criminalité	33	148
L'imposture illégale démasquée	34	152
Vaccinés qui répandent la maladie	35	156
Arnaque illégale de la vaccination	36	158
Merck introduit des soupes dangereuses	37	159
Squalène dans les vaccins antigrippe	38	162
Révélations accablantes	39	164
Tétanos et obscurantisme médical	40	167
Nano métaux confirmés dans les vaccins	41	171
Procédure contre le penta et l'hexavalent	42	176
Massacre vaccinal : plan 2017	43	181
Cocktail 11 vaccins voté	44	188
Obligation vaccinale illégale	45	196

PREAMBULE

Après plus d'un siècle de polémiques stériles autour des vaccins et des vaccinations, on en est toujours au même point. Face à d'incessants constats flagrants des dégâts vaccinaux déposés par de multiples scientifiques éminents, les serviteurs patentés du trust médico pharma se contentent de nier sans même essayer d'argumenter. Il n'est plus question de fonctionnement scientifique mais de religion pour ne pas dire de secte, partant du principe qu'un mensonge assené suffisamment longtemps finit par devenir une vérité.

Et c'est ainsi que dans l'inconscient collectif a été ancré l'idée que « les épidémies ont régressé grâce à la vaccination » - Il suffit de se donner le mal d'ouvrir quelques statistiques historique pour constater que c'est faux – Si c'était vrai aucun humain n'aurait survécu aux grandes épidémies de peste et de choléra... Mais le premier qui dit la vérité doit être « éliminé » (méthode inquisition).

MENTIR ET FAIRE PEUR

Voilà les deux outils majeurs de manipulation des peuples. Nous sommes en face d'un fonctionnement purement satanique : la séduction en s'affichant en tant que sauveur suivie d'une action exactement inverse à ce qu'on promet – et tant pis pour les « simples d'esprit » ! Tous les moyens sont bons pour culpabiliser les dissidents potentiels, voire les mettre à l'index, en affichant par exemple dans les mairies (je l'ai vu) :

« Si vous aimez votre enfant, vaccinez-le »

Une manipulation bateau a été l'interprétation de la décroissance des épidémies par rapport à la vaccination. Chaque épidémie s'effectue selon une courbe de Gauss en cloche. Les plus faibles meurent, les moyens sont malades et s'en sortent plus ou moins bien, les forts passent au travers sans encombre ; c'est en fait une sélection naturelle qui permet à la nature de lutter contre la dégénérescence des races. Après tout, est-ce si grave lorsque l'on sait que la preuve scientifique est maintenant établie (pour ceux qui veulent bien l'entendre)

que la mort physique n'est en rien la mort de la conscience ; en effet des milliers de rapports sur des cas de NDE (near death experiments) ont pu prouver que la conscience fonctionne parfaitement en dehors du corps physique, même cœur arrêté et électroencéphalogramme plat (voir les excellents ouvrages du Dr Jean Jacques Charbonnier, anesthésiste réanimateur).

Mais revenons à la vaccination massive qui à chaque fois n'a été appliquée qu'après le sommet de la cloche, ceci permettant de prétendre que la décroissance s'est effectuée grâce au vaccin. A noter que pour la polio, il y a eu un petit hic ; en effet, les enfants de moyenne vitalité qui avaient eu la chance d'échapper à un contact direct, se sont fait rattraper par le vaccin – du coup, la courbe a stoppé sa décroissance pour remonter 6 ans après vers un pic bien supérieur au premier. C'était bien embarrassant pour les promoteurs de la « vaccinomania » puisqu'il était clair que la remontée subite correspondait exactement au début de la campagne vaccinale. Alors, les tricheurs officiels ne se sont pas embarrassés : ils ont effacé le début de décroissance et raccordé directement le premier pic au second pic, laissant croire ainsi que la décroissance était bien liée au vaccin. La réalité est que l'épidémie de polio a pris 6 ans de retard dans son extinction naturelle, le vaccin n'ayant eu aucun effet scientifiquement prouvé. Evidemment tout le monde a cru à cette supercherie et les médecins en tête. Chacun peut vérifier la véracité de mes propos dans l'un ou l'autre des 40 ouvrages cités en fin du livre.

LES CAMPAGNES VACCINALES PLUS RENTABLES QUE LES MEDICAMENTS

Ceci est facile à comprendre. Les médicaments ne sont vendus qu'aux malades alors que les vaccins sont vendus à tous ceux qui ont peur d'être malades – alors lorsque par décret un vaccin est rendu obligatoire, c'est le jack pot !

Si nous prenons l'exemple de la grippe, chaque année Big Pharma fait planer le spectre d'une pandémie générale par un nouveau virus Terminator, avec des ordres aux médecins de convaincre massivement leur clientèle de se faire vacciner. Il ne tombe en réalité que la petite ration annuelle de faiblards dont la vie ne tenait qu'à un fil. Fort heureusement, les gens se méfient de plus en plus grâce à la contre info qui se généralise sur Internet.

Une grippe ordinaire, ça se soigne en deux jours – nos grands-mères n'appelaient même pas le médecin pour cela. Ce ne sont pas les remèdes qui manquent, même de nos jours. En fait on accompagne une grippe qui est toujours un grand

ménage utile – Tous les bons ouvrages de médecines naturelles donnent des recettes efficaces, quelquefois millénaires – mais ce n'est pas le sujet de ce livre. Même chose pour les maladies infantiles qui sont indispensables à la structuration des défenses immunitaires. Les grands-mères géraient cela toutes seules. Maintenant la médecine prétend que ces maladies sont très dangereuses – Ce n'est vrai que si elles sont traitées aux antibiotiques... Des articles qui suivent montrent l'extrême dangerosité des vaccins spécifiques et pire, des mélanges multivalents.

CONNAISSEZ-VOUS LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LA GRIPPE ESPAGNOLE

Par le **Pr L. DAY, MD.**, ex-chirurgien en chef du grand hôpital de San Francisco.

Le gouvernement, la médecine officielle et les compagnies pharmaceutiques mentent au public, comme ils l'ont déjà fait avec la grippe porcine dans les années 70 et surtout la fameuse grippe espagnole de 1918 qui a été provoquée par des vaccinations massives.

Comme la première guerre mondiale n'a pas duré de longues années, les fabricants de vaccins n'ont pas pu vendre toutes leurs productions à l'armée. Cherchant essentiellement le profit, ils décidèrent de vendre leurs stocks à la population. C'est ainsi qu'ils ont battu le rappel et lancé la plus grande campagne de vaccinations que les Etats-Unis n'aient jamais connue tout au cours de son histoire. Il n'y avait cependant alors aucune épidémie pour justifier ces mesures. Ils ont alors imaginé une stratégie. Leur propagande prétendait que les soldats qui rentraient de l'étranger étaient atteints de toutes sortes de maladies et que tout un chacun devait se faire un devoir de se faire inoculer tous les vaccins qui étaient alors sur le marché...

*La grippe espagnole n'a donc d'espagnole que le nom ; mortelle en 3 jours, elle a fait **entre 25 et 35 millions de morts**. Les premiers cas de l'épidémie ont été détectés en Caroline du Sud, et non pas en Chine - et encore moins en Espagne !*

***Cette grippe était donc d'origine états-unienne.
Elle est apparue en février 1918 dans des camps militaires
aux U.S.A.***

MAINTENANT LES VACCINS NE SONT PLUS DES VACCINS

Là nous allons faire court, et je vais aller droit au but ; on a assez discuté inutilement depuis cent ans avec des organisations autistes et malveillantes.

Les vaccins sont en vérité devenus des armes furtives de destruction massive et de contrôle humain à effet retard afin que l'on puisse difficilement établir des relations de cause à effet. Ce sont des alibis pour camoufler leurs véritables missions dont je vais présenter la synthèse brute dans ce qui suit.

QUELLES SONT LES MISSIONS SECRETES DES VACCINS ?

Elles font partie du plan « BLUE BEAM » du gouvernement Mondial, qui consiste à :

- ***Injecter des maladies qui nécessiteront des traitements à vie.***
- ***Stériliser certaines populations.***
- ***Dégrader les défenses immunitaires.***
- ***Installer un terrain cancérologique.***
- ***Fragiliser les bébés.***
- ***Abaisser le QI des enfants.***
- ***Modifier le génome de l'ADN par de la nanotechnologie incorporée.***
- ***Couper les jeunes des énergies spirituelles.***
- ***Injecter des implants de télécommande psy par satellites et WIFI.***
- ***Fabriquer des nouveaux stéréotypes d'humains robotisés,***
(liste non exhaustive)...

EN CONCLUSION

Il ne s'agit pas de croire ou ne pas croire mais de se renseigner, et ailleurs que chez un médecin perroquet. Sachez qu'un médecin n'a AUCUNE FORMATION sur les vaccins : (0 heure) – on lui apprend juste le calendrier vaccinal... Et c'est à cet ignorant aux ordres que vous faites confiance pour jouer votre santé à la roulette russe, voire votre vie, mais surtout, un comble, celle de vos enfants ?

J'ai vu tant de catastrophes d'enfants réduits à l'état de légumes et aussi d'infirmières professionnellement obligées de se faire vacciner, qui se sont

retrouvées en fauteuil roulant, souffrant le martyre, perdant leur emploi et n'arrivant pas à faire reconnaître le lien vaccinal par les instances médico sociales... des vies fichues, et plus que les yeux pour pleurer !

Pour vous faire une idée, allez voir le site belge « initiative citoyenne » :
www.initiativecitoyenne.be

Dans la nature qui est pleine de dangers, il y a trois cas de figure :

- l'attaque si vous êtes le plus fort,***
- la fuite si vous êtes le plus faible,***
- la ruse si vous ne pouvez pas fuir...***

A chacun de trouver sa solution pour sauver sa peau !

Nota : il y aurait actuellement paraît-il 800.000 conducteurs qui roulent avec de faux permis. Et que dire de ces centaines de milliers de migrants qui circulent avec de faux passeports ?

A méditer...

LA VERITABLE HISTOIRE DE PASTEUR

Qui pourrait douter de l'histoire des grandes découvertes de la médecine enseignée à l'école, ainsi que celle des courants qui les ont suscitées ? Qui n'a pas entendu parler de **Claude Bernard** sans savoir, le plus souvent, ce qu'il a fait alors que le nom de Pasteur, encensé, vénéré comme celui d'un demi-dieu, éveille dans la plupart des esprits des découvertes capitales comme les microbes, la vaccination contre la rage, le sauvetage de l'industrie de la soie, la pasteurisation, l'asepsie, qui le mettent au rang des plus grands bienfaiteurs de l'humanité ?

Entre la légende des livres scolaires et la réalité historique, il y a un sérieux décalage, ceci généralement pour servir des idéologies religieuses, politiques et, dans le cas de Pasteur, pharmaco-commerciales. Le « tronquage », voire le mensonge historique est d'autant plus aisé que la plupart des biologistes ne se sont jamais intéressés à la simple histoire de leur spécialité. Ils n'ont, la plupart du temps, jamais lu une seule ligne de **Cuvier, de Linné ni de Darwin** (celui qui descend du singe), de **Lamarck** ni de Pasteur lui-même, encore moins de **Claude Bernard**, même s'il leur arrive de les citer.

Il y a loin entre « le bon docteur Pasteur » (même pas médecin) des images scolaires et la réalité d'un chimiste médiocre, mégalomane, arriviste, tricheur, arrogant, menteur, buté, coléreux redouté, voleur d'idées, prêt à toutes les bassesses pour décrocher la gloire – bref un imposteur redoutable qui fut dénommé :

« le Staline de la médecine »

UNE INVESTIGATION JAMAIS DEVOILEE

C'est **Jean Rostand** qui, ayant eu en mains une partie des œuvres de *Davaine* en 1948, eut l'initiative « audacieuse » de remettre en question la paternité légendaire de *Pasteur* sur l'origine microbienne des maladies infectieuses (voir *Hommes de vérité*, 2ème série). Aussi confia-t-il à un jeune zoologiste passionné

d'histoire des sciences, nommé **Jean Théodoridès**, la mission d'approfondir l'œuvre de *Davaine*. Ce passionnant travail amena *Théodoridès* à entrer en contact avec un excellent historien des sciences, médecin retraité dans le Limousin, le **Dr Léon Delhoume**. Celui-ci avait rédigé trois volumes importants sur les vies de **Dupuytren, Cruveilhier, d'Arsonval**, mais surtout sur les œuvres inédites de *Claude Bernard*, d'une remarquable érudition.

Sur la base de quels documents *Delhoume* avait-il travaillé ? *D'Arsonval* avait été le dernier assistant de *Claude Bernard*. Celui-ci, victime à 65 ans d'une maladie aiguë mortelle, consterné de ne pouvoir finir son œuvre, confia avant de mourir à ses intimes : « **Pasteur s'est trompé** ». Puis il missionna *d'Arsonval*, alors âgé de 26 ans, pour faire publier ses travaux, hélas inachevés. Très impressionné, *d'Arsonval* préféra déléguer le grand chimiste **Berthelot** qui, derechef, fit effectuer une publication à l'Académie des sciences. Pasteur entra dans une fureur démente, et le jeune *d'Arsonval*, effrayé, n'osa plus jamais rien communiquer. C'est ce qui explique la rétention de 50 années du dossier **Claude Bernard**, jusqu'à ce que *d'Arsonval* se décide à la fin de sa vie à le communiquer au **Dr Delhoume**, historien.

Philippe Decourt, membre de l'Académie internationale d'histoire de la médecine, et ami de **Théodoridès**, rendait régulièrement visite au *Dr Delhoume*. C'est ainsi qu'un jour, il se vit remettre en mains propres par le docteur un ouvrage intitulé : « **Béchamp ou Pasteur ?** » avec, en sous-titre : *Un chapitre perdu de l'histoire de la biologie*. *Delhoume* lui confia : « Je suis maintenant trop vieux. Vous devriez voir cela de plus près. » Ce livre avait été rédigé par une Anglaise, sur les notes d'un médecin américain, ami personnel de *Béchamp*, puis traduit en français en 1948 (Éditions Le François) avec la préface de deux médecins suisses très hostiles aux vaccinations – ce qui aurait sûrement fait avorter le succès de l'ouvrage.

Philippe Decourt écrit : « Ce que je constatais à la lecture des documents me stupéfia. Ma stupéfaction augmenta encore quand j'étudiai peu à peu les autres découvertes que l'on attribue à Pasteur. La réalité est tout à fait différente de la légende. On avait créé un mythe que l'on répétait sans rien vérifier. Nous étions victimes d'une immense supercherie. »

L'IMPOSTURE DU VACCIN DE LA RAGE

Galtier, Duboué, Roux puis Toussaint et Fermi furent les vrais artisans du vaccin de la rage

Le 25 août 1879, Galtier, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, présenta à l'Académie des sciences ses travaux sur la prévention de la rage par une méthode d'atténuation *in vitro*. Pour cela, *Galtier* s'était appuyé sur la thèse que *Paul-Henri Duboué* avait présentée en début d'année, et qui expliquait la durée d'incubation de la rage par la lente propagation nerveuse des toxines bactériennes entre le point de morsure et le bulbe rachidien – théorie qui se révéla plus tard exacte. Le **Dr Émile Roux**, assistant de Pasteur, reprit les travaux de *Galtier* et y consacra sa thèse en 1883. Aussi mit-il au point un procédé d'inoculation inter cérébrale, avec de la moelle de lapin contaminée et desséchée sur potasse.

En 1885, *Pasteur* s'empara des travaux de *Galtier* et de *Roux* et projeta de faire des essais immédiats sur les humains. *Roux*, affolé, ne voulut pas signer la note de contrat **d'octobre 1885**, car il considérait l'innocuité trop incertaine de la méthode, et son application trop précoce. L'avenir montrera que Roux avait raison. La célébrité de *Pasteur* à propos de la rage allait être fondée sur deux cas célèbres :

▫ **Le cas Joseph Meister**

Enfant de 9 ans, sauvé grâce à la « **méthode Pasteur** » pour prévenir de la rage après morsure (titre de sa communication). Le chien fut abattu, puis autopsié. On trouva quelques débris de bois dans son estomac. Il est courant que les chiens rongent des morceaux de bois. Mais, à l'époque, selon la croyance populaire, ceci était pris pour un signe de rage. Aucun essai d'inoculation sur lapin ne fut effectué pour démontrer que le chien était réellement enragé. Ce que peu savent, en outre, selon les propos du **Dr de Brouwer**, c'est que ce chien méchant a mordu cinq autres personnes qui n'ont reçu aucun soin particulier et qui n'ont eu aucun problème de santé par la suite.

Pasteur a ensuite commis (volontairement ou pas) une incroyable erreur de raisonnement : autant le taux de mortalité par morsure rabique au visage est important et rapide, autant il s'abaisse en s'éloignant de la tête. Il tombe à 15 % pour les morsures du tronc et des extrémités et à 3 % au travers des vêtements. *Pasteur* le savait comme tout le monde. Or le jeune **Meister** ayant été mordu à la main droite et aux jambes au travers du pantalon, le risque

était donc entre 3 et 15 % au cas où le chien aurait été enragé. C'est pourquoi **Peter** contesta cette guérison à l'Académie de médecine en disant :

« *Comment Monsieur Vulpian, vous médecin, n'avez-vous pas vu que le cas du petit Meister ne prouve rien, un seul cas étant de nulle signification en thérapeutique, le petit Meister pouvant bénéficier des 5 chances sur 6 que nous avons de ne pas devenir enragés après morsure rabique ?* »

▣ **Le cas Jupille**

Celui-ci se rendit au laboratoire de Pasteur le 20 octobre 1885 pour se faire vacciner, suite à la morsure d'un chien soi-disant enragé. **Le 26 octobre** (6 jours après), Pasteur racontait déjà son histoire de guérison de **Jupille** à l'Académie des sciences. **Le 27 octobre**, il répétait sa communication à l'Académie de médecine. **Le 29 octobre**, il racontait l'histoire à nouveau à l'Académie française, demandant un prix de vertu pour le courage de **Jupille** à avoir combattu un chien enragé.

Le chien en question était un Berger picard réputé jamais méchant. Et c'est **Jupille** qui, accompagné de 6 enfants, a attaqué avec un fouet ce chien qui aboyait simplement. Le chien s'est défendu et a mordu **Jupille** à la main gauche. **Jupille**, selon les propres mots de Pasteur, se battit ensuite avec le chien, le ligota et le noya (on se demande qui était le plus enragé).

En ce qui concerne les déclarations de **Pasteur**, on ne peut être que sidéré par son incroyable légèreté et son manque de probité intellectuelle lorsqu'il ose annoncer officiellement une guérison sans seulement attendre le délai requis des 15 jours pour que s'installe une éventuelle immunisation, sur une morbidité qui n'avait que 1 chance sur 6 de se déclarer, et tout ceci à partir d'un chien qui, nous l'avons vu, n'avait aucune raison d'être enragé.

Les prétendus résultats de la vaccination de **Jupille** n'ont donc aucune valeur scientifique et il est étonnant que les trois académies se soient laissé aussi facilement abuser devant des faits aussi aléatoires. Toujours est-il que les revues scientifiques à grand tirage, en français et en anglais, répercutèrent le spot publicitaire et que le Tout-Paris délira complètement sur les prouesses médicales de **Pasteur**. Des milliers de personnes mordues (par des chiens non enragés) affluèrent à **l'Institut Pasteur**.

Le 1er mars 1886, Pasteur publia sa première statistique sur 350 cas traités. Il conclut :

« On peut affirmer que la nouvelle méthode a fait ses preuves » (quelles preuves ?)...

Le 2 novembre 1886, il annonçait 2 490 personnes traitées, dont 1 796 sur le territoire français et algérien. Il y eut 10 morts. Pasteur conclut à un total succès de sa méthode par le fait qu'il recensait un mort pour 170 cas traités. Malhonnêteté intellectuelle encore, car il raisonnait comme si les 1 700 cas avaient été mordus par des chiens réellement enragés – ce qui fut rarement vérifié.

Mais l'affaire se gâta avec une plainte déposée **le 17 novembre 1886** contre **l'Institut Pasteur** par le père d'un enfant de 12 ans mort après traitement. À l'autopsie pratiquée par le **Dr Loir**, le bulbe de l'enfant fut extrait et soumis à l'inoculation de lapins. Ceux-ci moururent de la rage dans les délais habituels. L'enfant était-il mort de la rage ou du vaccin ? Les **Dr Loir, Roux et Brouardel** décidèrent de dissimuler le résultat. Ce fut **Loir** qui révéla plus tard la vérité. **Brouardel** déposa un rapport aux autorités judiciaires comme quoi les animaux inoculés étaient en parfaite santé et que l'enfant n'était pas mort de la rage. Il y eut beaucoup d'autres cas similaires où les sujets ne seraient pas morts s'ils n'avaient pas reçu l'inoculation. Mais quand **Peter** faisait le diagnostic de la rage après application de la méthode, Pasteur se fâchait et prétendait que **Peter** était incompetent.

Contrairement à ce que l'on croit habituellement, les vaccins actuels n'ont pas été créés par **Pasteur**, mais par **Toussaint**, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse.

Ses trois méthodes d'atténuation bactérienne étaient les suivantes :

- chauffage de la matière virulente à 55 °,
- grande dilution,
- action d'un antiseptique (acide phénique ou bichromate de potassium).

En fait, le vaccin Pasteur, d'une efficacité douteuse et irrégulière à base de moelle de lapin desséchée (méthode Roux) fut abandonné en 1908 quand **Fermi** reprit la méthode numéro 3 de **Toussaint**, beaucoup plus sûre. En ce qui concerne l'efficacité des vaccins, **Peter** déclare en 1887 que la mortalité par la rage en France n'avait pas diminué depuis l'application de la méthode pasteurienne à grande échelle, sur une période allant de 1850 à 1876, soit 28,5 cas par an, constant.

L'IMPOSTURE DU VACCIN DU CHARBON

Le vaccin du charbon a été volé à Toussaint

En 1850, un grand patron de la médecine, **Rayer**, fut appelé en Eure-et-Loir pour étudier la maladie du charbon dévastant les troupeaux de moutons. Il emmena avec lui son élève **Davaine**. Ensemble, ils eurent l'idée – originale pour l'époque – d'observer le sang des moutons au microscope. Aussi purent-ils observer de petits bâtonnets longs deux fois comme des globules rouges. D'autre part, ils découvrirent que le sang pouvait transmettre la maladie d'un animal à l'autre. **Davaine** était convaincu que les bâtonnets du sang étaient en rapport avec la maladie.

Hélas, il n'avait pas de laboratoire pour confirmer sa thèse et ne disposait que de peu de temps libre pour réfléchir au problème.

En 1860, intervint un autre chercheur, **Onésime Delafond**, professeur vétérinaire à l'École d'Alfort. Lui aussi se mit à observer au microscope les bâtonnets dans le sang des animaux contaminés. Aussi, il se heurta à la risée de ses confrères, dont **Bouley** (son patron), qui se moquait de lui parce qu'il cherchait des maladies dans un microscope. Ceci ne l'empêcha pas, **le 10 mai 1860**, d'exposer l'ensemble de ses découvertes sur le sang examiné de 125 animaux atteints par la maladie.

La seule question qui lui restait à comprendre : les bâtonnets venaient-ils de l'extérieur ou étaient-ils produits par la maladie ? L'année suivante, il mourut d'un érysipèle généralisé, ceci coupant court à ses recherches.

Deux ans plus tard, **en 1863**, **Davaine** put enfin entreprendre des travaux de recherche grâce à un ami banquier qui lui permit d'installer un mini-laboratoire dans un vestibule de son hôtel particulier. C'est là que, sans aide ni subvention, avec peu de temps disponible, **Davaine** devint le véritable créateur de la microbiologie. Rapidement, il se mit à émettre de multiples communications à l'Académie, sur la base d'innombrables expérimentations minutieuses.

En 1864, deux détracteurs acharnés, **Leplat et Taillard**, publièrent une réfutation des commentaires de **Davaine**. Mais celui-ci avait plus d'arguments qu'il n'en fallait pour les confondre, ce qui aboutit à lui faire une grande publicité et de nombreux adeptes.

UNE AVALANCHE DE DECOUVERTES SUR LES BASES DES TRAVAUX DE DAVAINÉ

En particulier, **Robert Koch**, jeune Allemand, inventa les milieux nutritifs solides, la fixation des microbes par colorant, découvrit les spores de la bactérie charbonneuse en 1876, le bacille virgule du choléra en 1883, puis le bacille de la tuberculose qui portera son nom, puis la tuberculine qui sert maintenant à effectuer les cuti-réactions, et enfin il démontra l'existence de l'immunité acquise.

C'est aussi grâce à **DAVAINÉ** que *Hansen* découvrit le bacille de la lèpre **en 1874**, *Neisser* le gonocoque **en 1879**, *Perroneito* **en 1878**, et *Toussaint* **en 1879** le bacille du choléra des poules, *Eberth* **en 1880** le bacille de la typhoïde, *Pasteur* **en 1880** le staphylocoque et le streptocoque, *Klebs* **en 1875** et *Loeffler* **en 1882** le bacille de la diphtérie, *Yersin* **en 1894** le bacille de la peste, *Laveran* **en 1880** l'hématozoaire du paludisme, etc.

TOUSSAINT BOUSCULE LES CONCEPTS EN COURS SUR L'IMMUNITÉ ET LES VACCINS

À partir des travaux de *Davaine* encore, *Toussaint* émit **dès 1877** de nombreuses publications sur les bactéries charbonneuses et, le 12 juillet 1880, date historique, il déposa un pli cacheté à l'Académie de médecine sur la façon de faire acquérir une immunité contre le charbon. Il y préconisait un chauffage à 55° de sang charbonneux défibriné pendant 10 minutes. Les nombreuses expériences qu'il avait effectuées sur des moutons et des chiens, sur lesquelles nous passerons ici, donnaient une fiabilité totale. C'était la naissance du premier vaccin moderne.

Le 6 septembre 1880, *Bouley*, inspecteur général des écoles vétérinaires, confirmait et authentifiait les travaux de *Toussaint*. Lorsque *Pasteur* apprit la déclaration de *Toussaint*, il fut totalement stupéfait. Il écrivit à *Bouley* **le 10 août 1880** : « Je suis dans l'étonnement et l'admiration de la découverte de *M. Toussaint*. Cela renverse toutes les idées que je me faisais sur les virus, les vaccins, etc. Je n'y comprends plus rien... Un microbe mort ne peut vacciner ».

Mais il ne s'avoua pas vaincu pour autant. Une fièvre furieuse le prit, avec l'obsession totale d'arriver à mettre *Toussaint* en défaut. Il empêcha **Chamberland et Roux** de prendre des vacances. Il acheta des poules et des

moutons et essaya de reproduire à la hâte les expériences de *Toussaint*. Son déchaînement hystérique lui fit commettre des erreurs techniques énormes. Aussi il écrivit à *Bouley* : « *Vous savez, les résultats ont été absolument négatifs. Les poules inoculées tout de suite ou après un temps variable (1, 2 ou 3 jours ?) par les virus infectieux sont mortes sans manifester la moindre immunité.* » Pasteur ignorait à ce moment le principe de *Jenner* du temps de réaction de l'organisme qui est de 10 à 15 jours. C'est *Roux* qui le lui apprendra plus tard.

Dès le 21 août, Pasteur, aidé de *Roux et Chamberland*, bâclait de la même façon la même expérience avec quelques moutons. N'attendant toujours pas le délai de réaction, il écrivit à l'Académie : « *Sur la foi d'expériences nombreuses et qui ne laissent pas de place au doute, je puis vous assurer que les interprétations de M. Toussaint sont à revoir.* »

Le 29 août, pour une expérience effective le 21 août, *Pasteur* écrivit à *Bouley* : « *Toussaint a agi avec une irréflexion qui n'est pas permise en pareil sujet... L'inoculation du sang charbonneux frais fait périr tous les moutons...* » Ceci était un mensonge, car en vérité, malgré la mauvaise application de la méthode *Toussaint*, tous les moutons n'avaient pas péri. L'expérience fut reprise à froid, plus tard, par *Pasteur*, selon un protocole correct, mais il la passa sous silence (notes de *Roux et Chamberland*).

Ce ne fut que **le 21 mars suivant** que *Pasteur* admit la valeur du vaccin *Toussaint*. Toutefois, il continua à l'accuser sur l'interprétation de son expérience, prétendant que le microbe charbonneux n'est pas tué dans le vaccin (cela bousculait trop ses théories), mais le modifiait dans sa vitalité. Il ajouta même que le vaccin de *M. Toussaint* exposait les troupeaux à de lourdes pertes (quel culot !). Le même jour, il présentait son propre vaccin contre le charbon dont il vantait la merveilleuse simplicité. Son idée avait seulement été de limiter le chauffage du vaccin à 42-43 ° au lieu de 55 ° en augmentant le temps de chauffe. Mais sa déclaration était du bluff car il n'avait mis au point aucun vaccin réel.

L'EXPERIENCE DE POUILLY-LE-FORT

Un vétérinaire de Melun, *M. Rossignol*, étant sceptique, invita Pasteur au nom de la **Société d'Agriculture de Melun**, à venir faire une démonstration de ce qu'il avançait. **Le 28 avril**, un protocole d'expérience sur 60 moutons fut signé. *Chamberland et Roux* furent stupéfaits et affolés que *Pasteur* ait pris un tel

engagement. En effet, ils n'avaient effectué qu'une seule expérience sur un mouton et elle avait été incertaine et incomplète. L'expérience officielle de **Pouilly-le-Fort** ne fut pratiquée que sur deux moutons. *Roux et Chamberland* décidèrent d'utiliser un vaccin atténué au **bichromate de potassium** (3e méthode de *Toussaint*) sans en parler à *Pasteur* (qui se fâchait facilement). Quinze jours après, le charbon virulent fut injecté. Les moutons n'accusèrent aucun trouble : **ils étaient bien vaccinés.**

L'expérience de Pouilly-le-Fort eut un énorme retentissement et les commandes de vaccin affluèrent de tous côtés. Mais ce qu'on ignore, c'est qu'elle fut réalisée avec la méthode *Toussaint* et non celle de *Pasteur*. *Pasteur* ne voulait d'ailleurs pas le savoir. (L'essentiel était que *Toussaint* soit « grillé »).

LE VACCIN DU CHOLERA DES POULES ENCORE VOLE A TOUSSAINT

Les premières recherches de Pasteur sur cette maladie ont commencé en 1879. Étant persuadé que la protection contre une maladie infectieuse ne peut être obtenue que par l'inoculation d'une maladie antérieure bénigne, cette croyance dont il ne voulut jamais démordre l'égarra beaucoup dans ses travaux – alors que Toussaint disait et démontrait qu'on pouvait vacciner avec des germes morts, donc sans la maladie.

La seconde chose qu'il est intéressant de savoir, c'est que tous les récits de la création des premiers vaccins ont pour origine le livre « **La Vie de Pasteur** » écrit par son gendre *René Vallery-Radot* sous le contrôle et souvent la dictée de *Pasteur* lui-même. Ceci a permis à *Pasteur* de romancer et enjoliver son histoire selon son penchant naturel à la gloire et à la paranoïa.

En ce qui concerne ses recherches sur le choléra des poules, le fait est que, pendant plus d'un an, il tergiversa entre diverses théories sur la méthode d'atténuation, passant par des idées sur la modification d'acidité à celle de l'épuisement de la nourriture du microbe (d'où l'expression ancienne de « nourrir la maladie »), puis celle de l'action de l'oxygène sur les microbes, ceci faisant à chaque fois l'objet de longues déclarations à l'Académie.

Ce fait ne l'empêcha pas de vanter sa méthode d'atténuation des microbes pour les convertir en vaccin, sans pour autant ne donner aucun détail. Or, durant l'été 1880, Pasteur n'avait pas encore d'idées claires ni sur les vaccins ni sur la méthode d'atténuation du choléra des poules.

Au mois d'août 1880, le chirurgien anglais **Lister** le pressa de dévoiler sa méthode. Mais **Pasteur** s'excusa, prétextant que c'était trop tôt, au nom de la probité scientifique. **Le 5 octobre, Jules Guérin**, membre de l'Académie, s'impatiente et met en demeure **Pasteur** de dévoiler enfin sa mystérieuse méthode. **Pasteur** se fâche alors et prend violemment **Guérin** à partie. Celui-ci s'estimant insulté, voulut le provoquer en duel (**Guérin** avait pourtant 78 ans). **Pasteur** refusa.

Les choses se calmèrent avec le temps et **Pasteur** publia, **le 26 octobre 1880, De l'atténuation du choléra des poules**. Mais on n'y entrevoit pas la recette du vaccin qui n'existe toujours pas. Ceci n'empêcha pas **Pasteur** de raconter, **le 21 mars 1881**, à l'Académie des sciences, que six mois avant **Toussaint**, il avait montré la possibilité d'atténuer le microbe du choléra de la poule et de préparer le virus vaccin de cette façon, **se plaçant ainsi comme premier créateur du vaccin**.

PASTEUR ÉCRASE BÉCHAMP, LE VRAI TROUVEUR : LE TRIOMPHE DE L'IMPOSTURE

Si les dictionnaires français citent **Béchamp**, c'est dédaigneusement et brièvement comme « adversaire de Pasteur ». Dans le nouveau *Larousse illustré* paru au début du XXe siècle, on dit que dans tous ses travaux, **Béchamp** s'oppose à la théorie de l'infection microbienne (!?). Idem dans la grande *Encyclopédie*. C'est exactement l'inverse qui s'est passé ; nous allons le prouver plus loin. Dans **l'Encyclopédie française**, la plus célèbre d'entre toutes, il est mentionné : « *Pasteur reconnaît que les corpuscules visibles dans les vers à soie malades, que Cornalia a déjà observés sans y attacher d'importance (!?), sont des parasites.* » **Or, Pasteur traitait de fous ceux qui affirmaient cela**. On voit combien sont dénuées de tout fondement les allégations des historiens.

D'après eux, par exemple, **Claude Bernard** aurait été un « adversaire acharné » de la théorie microbienne des maladies. Il aurait « tenté de récupérer les premières données de la microbiologie », « nié le rôle des ferments en tant qu'êtres vivants », « considéré la fermentation comme un phénomène purement chimique ». Reproche suprême, il se serait « opposé à la doctrine pasteurienne » et on l'accuse d'avoir « retardé sa diffusion en France ». Or, rien de tout cela n'est vrai. La réalité est même exactement l'inverse. Quant à sa prétendue opposition à Pasteur, c'est lui, au contraire, qui ne cesse de le soutenir, lui fait

attribuer des prix et guide ses premières expériences (Pasteur le reconnaît lui-même). Voilà comment on écrit l'histoire des sciences. C'est navrant.

LA PETITE HISTOIRE DU VER A SOIE EN FRANCE

L'industrie du ver à soie, venant de Constantinople, a été développée en France par **Henri IV**, qui nomma un agronome célèbre, **Olivier de Serres**, haut responsable de ce poste national. Celui-ci fut aussi amené à publier, en 1599, un ouvrage remarquable intitulé « *La Cueillette de la soye par la nourriture des vers qui la font,* » sur l'essentiel de ce que l'on doit savoir pour réussir dans cette culture. Dix-neuf éditions se succéderont sur 73 ans.

En 1806, les magnaneries furent tellement touchées par **la muscardine** (maladie du ver à soie) que le gouvernement français nomma un médecin belge, **Pierre Humbert Nysten**, pour étudier sur place cette épidémie ruineuse. Deux ans après, celui-ci réunit un rapport remarquable non seulement sur la muscardine, mais d'autres maladies du ver à soie et en particulier celle des **morts-flats**, la blacherie (vers morts flasques). En ce qui concerne la muscardine, il avait remarqué que les vers atteints de cette maladie étaient recouverts d'une sorte de moisissure blanche dans laquelle il apercevait au microscope des grains (spores). Mais ce n'est qu'en 1835 qu'un italien, **Agostino Bassi** (muni d'un meilleur microscope), isola clairement pour la première fois le responsable de la muscardine, que l'on nommera plus tard « microbe ».

INTRIGUES AUTOUR DE LA PEBRINE, LA « NOUVELLE MALADIE » DU VER A SOIE

Une autre maladie inconnue s'abattit sur les élevages de vers à soie dans le Gard, dont **J. Baptiste Dumas**, membre de l'Académie des sciences, était aussi sénateur. Celui-ci demanda donc à Pasteur, **en 1865**, d'aller étudier sur place la « nouvelle maladie ». Pasteur obtint une mission officielle, tous frais payés par le gouvernement et plusieurs collaborateurs à sa disposition à plein temps. Pendant ce temps, **Antoine Béchamp**, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, commençait aussi à étudier la maladie. Lui, ne recevait aucune subvention et ne pouvait se consacrer à ce sujet que durant ses temps libres, aidé bénévolement par son ami, le chirurgien **Estor**.

Dès 1865, *Béchamp* déclara officiellement, devant la Société d'Agriculture de l'Hérault, que la **pébrine** (nom donné à la maladie en raison des points noirs ressemblant à des grains de poivre, qui se développent sur les vers malades) était une maladie parasitaire. On sait maintenant qu'il avait raison et que ce parasite est un protozoaire qui fut dénommé plus tard *Nosema bombycis*.

Béchamp fit sa première déclaration à l'Académie des sciences, **le 25 septembre 1865**. Pasteur, qui était confronté pour la première fois à une maladie microbienne et qui ne comprenait rien à la cause, contesta catégoriquement la thèse. Il parla, par contre, de granulations cancéreuses, de granules de pus, de granules d'amidon, etc., qui, selon lui, étaient le fait d'une maladie constitutionnelle.

Les documents de l'époque sont accablants pour Pasteur qui persista ainsi à se tromper pendant des années à cause de son autisme paranoïaque, enfoncé qu'il était dans sa théorie vitaliste.

Pourtant, **le 17 juin 1866**, *Béchamp* publia une nouvelle note confirmant la précédente et conseillant l'utilisation de vapeurs de créosote, inoffensive pour le ver à soie lui-même.

Il écrivait : « *La pébrine attaque le ver par le dehors. C'est par l'air que viennent les germes du parasite. La maladie n'est donc pas constitutionnelle* ».

Pendant ce temps, Pasteur patauge dans ses expériences. Il s'entête et déclare à l'Académie :

« *Je vous montrerai le mode d'apparition dans le ver. Le tissu cellulaire s'organise en corpuscules sur place* ». Il continue à s'embourber lorsqu'il écrit à *Dumas*, **le 27 juin** : « *Il n'y a pas de maladie actuelle du ver à soie. Il n'y a que l'exagération d'un état de chose qui a toujours existé. Les maladies dites anciennes, moins la muscardine et peut-être la grasserie (maladie des morts-flats), ne sont que des formes de la maladie actuelle.* »

On mesure l'extrême confusion de la pensée de *Pasteur* qui, mis à part la muscardine ayant fait l'objet d'études bactériologiques (*Nysten et Bassi*), confond la pébrine avec la maladie des morts-flats n'ayant rien à voir et que tout le monde connaît depuis longtemps. En effet, cette maladie, aussi nommée dysenterie des vers à soie, est due à une fermentation putride des aliments dans l'intestin des vers. On savait que cela était dû à l'emploi de feuilles de mûrier mouillées et ayant subi un début de fermentation dans la chaleur humide des magnaneries. *Olivier de Serres* avait déjà largement disserté sur ces informations.

Cette confusion n'empêcha pas Pasteur de présenter à l'Académie, **le 23 juillet 1866**, un très long mémoire sur la maladie des vers à soie, n'apportant en outre rien de nouveau et qu'il fit tirer intégralement à un grand nombre d'exemplaires. Quand *Béchamp* présenta, **le 13 août**, son mémoire sur le même sujet, Pasteur, membre du comité de sélection (c'est pratique), fit barrage en ne laissant publier qu'un court extrait de l'étude (une page et demie). La conclusion de *Béchamp* : « *Le travail que je poursuis depuis plus de 4 mois est fondé sur l'origine parasitaire.* » **Le 27 août**, *Béchamp* transmet à nouveau une communication à l'Académie, dans laquelle il cite une notion nouvelle (qui fera école) sur l'état de réceptivité des organismes, répondant du même coup à la fausse théorie de Pasteur sur la production pathologique de corpuscules.

Béchamp multiple ses expériences, apportant des preuves incontournables pendant que Pasteur se contente de répéter sans cesse ses théories constitutionnelles et d'affirmer avoir trouvé un procédé très simple pour empêcher l'essor de la maladie. Ce procédé n'était autre que la méthode préconisée par *Olivier de Serres*, consistant à trier les papillons malades pour les éliminer de la reproduction. Faisant ainsi croire qu'il avait sauvé la sériciculture française, il se fit octroyer par le gouvernement des sommes énormes d'argent comme aucun scientifique n'a jamais reçu.

Mais Pasteur n'a rien découvert, ni le principe de l'exclusion des vers malades (préconisé par *Olivier de Serres*), pour la reproduction, ni le moyen de découvrir les vers malades (travaux de l'Italien *Cornalia* en 1856 et ouvrage **d'Armand de Quatrefages de Bréau**, naturaliste, rapporteur officiel de l'Académie des sciences en 1860). Pas même le procédé qui en faciliterait l'application (technique de *Béchamp et Balbiani*).

Cela ne l'empêcha pas de dénigrer celui qu'il considérait comme son concurrent. « *Ce pauvre M.B. (Béchamp) est en ce moment un des plus curieux exemples de l'influence des idées préconçues, se transformant peu à peu en idée fixe (sic). Toutes ses affirmations sont tellement de parti pris que je suis à me demander s'il a jamais observé plus de 10 vers à soie dans sa vie.* »

Mais, **le 18 mars**, *Balbiani* publie ceci : « *Dans le travail présenté à l'Académie le 27 août dernier, j'ai essayé de montrer que l'opinion qui consiste à attribuer à la maladie actuelle des vers à soie une origine parasitaire est la seule qui s'appuie sur des preuves positives.* »

Pasteur ne pardonna pas à *Balbiani* d'avoir confirmé les travaux de *Béchamp*.

AVEC LA MALADIE DES MORTS-FLATS, PASTEUR SE TROMPE ENCORE

Contrairement à la thèse de **Nicolas Joby** qui croyait les vibrions observés au microscope générés par la maladie, **Béchamp** soutint l'inverse, montrant que ces vibrions n'étaient pas l'effet mais la cause de la putréfaction des vers à soie. Cela fit l'objet d'une note à l'Académie **le 29 avril 1867**, suivie d'une autre, **le 8 juin 1868**, où il compléta la description des micro-organismes qu'il nomma *Microzyma bombycis*. **Le 19 mai**, Pasteur agacé, écrivit à **Dumas** :

« *Quel audacieux mensonge que les corpuscules sont à l'extérieur des oeufs et des vers ! Enfin, je crois que ces gens-là (Béchamp, Estor et Balbiani) deviennent fous !* »

Or jamais ceux-ci n'ont contesté que les corpuscules ne se trouvent, à un moment de leur cycle, dans les vers ou dans les œufs. Le 3 juin 1867, Pasteur fit publier une longue lettre sur la flacherie (maladie des morts-flats) par Dumas. Or, à ce moment, Pasteur n'est toujours pas sûr que la pébrine et la flacherie soient des maladies différentes ni que celle-ci puisse être d'origine microbienne, sa dernière « cogitation » étant que la maladie apparaît quand les vers ne respirent pas assez.

Le fait de se tromper tout le temps n'a pas empêché **Pasteur** de se mettre en avant partout avec un énorme sens de la publicité. Quand il s'apercevait que ses adversaires avaient raison, il affirmait avec force dans les académies et ailleurs qu'il était l'auteur de la découverte et que ses adversaires l'avaient combattu. Il répétait inlassablement ses fausses affirmations et faisait croire que les autres s'étaient trompés. Pour appuyer une démonstration, ou pour critiquer un adversaire, il citait les résultats d'expériences qu'il n'avait pas faites ou des résultats imaginaires.

MALEDICTION SUR ANTOINE BECHAMP

Béchamp était très croyant. C'est pourquoi les autorités ecclésiastiques qui créèrent la première université catholique en France au début de la III^e République, à Lille, lui demandèrent de créer leur nouvelle faculté de médecine et d'en être le doyen. Malheureusement pour lui, **Béchamp** accepta. **En août 1876**, il quitta définitivement Montpellier après avoir démissionné de son poste de professeur à la faculté de médecine la plus ancienne de France, dont la renommée était restée prestigieuse. Mais, à Lille, il ne trouva pas ce qu'on lui

avait promis. Tandis que *Pasteur* reçoit de plus en plus de crédits, l'aide de nombreux collaborateurs de haut niveau payés par l'État, *Béchamp* se plaint de ne pas même avoir un garçon de laboratoire.

Exactement deux mois après l'expérience de Pouilly-le-Fort, **au début du mois d'août 1881**, *Pasteur et Béchamp* se trouvent simultanément à Londres pour un **Congrès médical international**. 3 000 médecins de nombreux pays y assistent. Auréolé par les résultats de Pouilly-le-Fort, Pasteur est acclamé.

Devant les participants au Congrès et les journalistes présents, *Pasteur* attaque *Béchamp*. Il l'accuse de croire aux « générations spontanées ». Or *Béchamp* a toujours soutenu au contraire, longtemps avant *Pasteur*, que les organismes vivants microscopiques ne naissent jamais spontanément, que leur origine est si ancienne qu'on ne peut la connaître, qu'ils dérivent d'organismes plus ou moins analogues existant probablement déjà aux époques géologiques les plus reculées. C'est *Béchamp* qui avait soutenu le caractère parasitaire, microbien, des corpuscules de la pébrine, contre Pasteur qui prétendait au contraire que ces corpuscules naissaient spontanément dans le corps des vers à soie.

Mais, suivant sa coutume, *Pasteur* attribuait ses erreurs passées à ses adversaires, après s'être approprié leurs idées et leurs découvertes.

« Je laissais dire – écrivait Béchamp en relatant ce qui s'est passé – car je devais avoir la parole après lui. Mais, bientôt, je fus obligé de descendre de ma place pour venir m'asseoir en face de M. Pasteur, car il avait osé dire que « s'il y avait quelque chose d'exact dans ma manière de voir, je ne l'avais conçu qu'en m'assimilant ses travaux et en modifiant mes idées d'après les siennes, etc.. Bref, M. Pasteur venait de formuler une réclamation générale de priorité et l'accusation de plagiat la plus inouïe. D'une voix indignée, j'ai aussitôt porté à M. Pasteur le défi de prouver son assertion, le prévenant que j'allais, moi, lui prouver que le contraire était vrai... »

Pasteur, qui n'avait rien d'autre à faire que d'assister au Congrès, quitta la salle avant de laisser *Béchamp* parler. Il fuit toute discussion car il sait fort bien qu'il n'a pas dit la vérité. Devant tant de mauvaise foi, l'honnête *Béchamp* est désarçonné. Le *Times* du **8 août 1881** fit allusion à l'incident.

(...)

Pour répondre à *Pasteur*, *Béchamp* rédige un gros volume intitulé *Les microzymas*.

Publié **en 1883**, il y expose ses idées depuis près de trente ans. Mais, de son ancien séjour à l'université de Lille, Pasteur a conservé des relations utiles dans les milieux catholiques de cette ville. On persuade les autorités religieuses

dont dépend la faculté catholique de médecine que *Béchamp*, ce grand croyant, enseigne le matérialisme.

Au nom du vitalisme, dont *Pasteur* est le représentant le plus célèbre, ressort la vieille querelle sur l'unité de la chimie commune aux êtres vivants et aux matières inanimées, soutenue par *Béchamp*, et l'affirmation contraire de Pasteur. Mais surtout, *Pasteur* veut déconsidérer les publications de celui qui s'est souvent opposé à lui, et qu'il a ensuite plagié. *C'est le moment où il se fait attribuer une grosse pension nationale, à lui et à sa famille, pour ses prétendues découvertes sur les maladies des vers à soie dont Béchamp, Estor et Balbiani sont les véritables auteurs. Sans compter l'Italien Cornalia, ni le rapport de la commission officielle de l'Académie des sciences de 1859.*

Au grief religieux s'ajoutent les réclamations de *Béchamp* : « *Je suis forcé d'être mon propre préparateur et souvent de faire le travail d'un manœuvre* », explique-t-il dans une lettre à un évêque irresponsable de l'université catholique. *Béchamp*, le doyen, est renvoyé. « *On ne m'a pas obligé à me retirer, on m'a expulsé* », écrira-t-il plus tard. Son fils, *Joseph* est professeur dans la même faculté. Estimant ne pas pouvoir rester à ce poste après l'affront fait à son père, il démissionne.

En cette même **année 1886**, son grand ami et collaborateur bienveillant de Montpellier, *Alfred Estor*, meurt à l'âge de 56 ans. Il n'y a pas alors de Sécurité Sociale. Comme il faut bien vivre, *Antoine Béchamp* et son fils *Joseph*, tous deux pharmaciens, achètent une petite pharmacie d'officine au Havre. Ils ont quelque peine à payer les échéances de cette acquisition quand, en 1893, à la suite d'un accident en mer, semble-t-il, *Joseph* meurt d'une affection pulmonaire aiguë à 44 ans, en laissant cinq enfants.

Les malheurs s'accumulent sur la vieillesse de *Béchamp*. Il voit mourir successivement sa femme et ses quatre enfants. Le mépris affiché de *Pasteur* pour ses idées a porté ses fruits. Personne n'ose contrarier celui qui a toutes les faveurs. On donne un prix Nobel pour une découverte de *Béchamp*, mais ce n'est pas à lui qu'on le donne. Ses dernières années sont pénibles. Il n'a plus que de rares amis. Il est presque aveugle quand il meurt **en 1908**, âgé de 92 ans.

COURRIER CONFIDENTIEL DISPARU

En septembre 1971, *Philippe Decourt* demanda au **Dr Henri Estor**, chirurgien à Montpellier, quels documents on avait conservés dans sa famille sur son grand-père *Alfred Estor*, l'ami et le collaborateur de *Béchamp*. Il fut très étonné d'apprendre qu'on n'ait rien trouvé, pas même une lettre ou un tiré à part. Le fait était d'autant plus surprenant que *Béchamp*, après avoir quitté Montpellier pour Lille, avait certainement discuté longuement par lettres avec *Alfred Estor*, pendant au moins une dizaine d'années, en particulier pour la préparation de son gros ouvrage sur les microzymas. Une lettre au professeur **Paul Pagès** donna peu de temps après l'explication. Ancien médecin des hôpitaux de Montpellier et professeur honoraire à la faculté de médecine, il écrivit :

« Je crains beaucoup que votre espoir d'obtenir une documentation complémentaire de la part des descendants de Béchamp ou de tel ou tel de ses collaborateurs ou amis montpelliérains ne soit déçu. J'ai eu personnellement le regret, quand j'ai interrogé mon maître Eugène Estor, le fils d'Alfred, collaborateur de Béchamp, de m'entendre dire qu'il n'avait rien conservé des travaux de son père et il m'a déclaré s'être laissé impressionner par des démarches tentées par des personnages éminents, des membres de l'Institut, dont il avait oublié les noms, le pressant de dissuader son père de persévérer dans la voie où l'égarait Béchamp, où il allait à coup sûr ruiner sa réputation scientifique.

Et le fils avait accompli ce devoir dans un esprit de piété filiale émouvant : il s'était fait vigoureusement remettre à sa place. »

Alfred Estor étant mort prématurément en 1886, les démarches des « personnages éminents » qui impressionnèrent son fils, encore très jeune, datent approximativement de l'époque où *Béchamp* publia son livre sur **les microzymas** et fut expulsé de la faculté catholique de Lille. *Pasteur* était alors âgé de 61 ou 62 ans et on ne peut douter que ces personnages, membres de l'Institut, étaient ses amis. C'était aussi l'époque où *Pasteur* préparait avec son gendre, *Vallery-Radot*, le premier livre qui devait raconter sa vie. On ne peut parler de simples coïncidences. Tout se tient. Et quel contraste ! D'un côté une famille qui travaille à exalter dans le public la vie et l'œuvre de *Pasteur*. Mais *Béchamp* était un témoin gênant pour lui. Alors, simultanément, on tente de faire renier son adversaire par son principal collaborateur et ami, on discrédite son œuvre jusqu'à donner mauvaise conscience au fils de cet ami, au point que « par piété filiale », le fils détruira tous les documents de son père comme pour effacer une tare de famille ! Et aussi, toujours simultanément, fait pour le moins étrange surtout à la fin du XIXe siècle en France, on invoque un prétexte religieux pour éliminer le même adversaire de son poste de professeur et doyen d'une faculté de médecine.

PASTEUR, COURTISAN DE LA COUR DE NAPOLEON III ET D'EUGENIE

Pasteur fut reçu par l'Empereur et l'Impératrice pour la première fois **le 29 novembre 1865**. Il sut tout de suite attirer l'attention en parlant longuement de tout ce qu'il faisait et fit sensation en montrant au microscope une goutte de sang que l'impératrice avait voulu donner pour la cause. Ce fut un succès total. Il répondait aux mille questions sur les maladies, le choléra, et il rédigea un fort beau livre sur le vin et ses maladies, dédié à l'Empereur.

Alors qu'il était bien en place à la cour et qu'il avait acquis confiance et notoriété, *Pasteur* adressa à **l'Empereur**, le 17 juillet 1869, une note qui résumait les éléments de la légende qu'il voulait accréditer sur la sériciculture, dans laquelle il se vantait longuement des ses prétendus succès scientifiques et en arrivait à ses attaques habituelles contre les savants concurrents (*Béchamp...*) « *dont l'impuissance se traduit par l'envie et la négation au progrès qui a échappé à leurs investigations* ».

Comment le malheureux *Béchamp*, resté à Montpellier, privé de soutien officiel, aurait-il pu se faire entendre ? À Paris, *Pasteur* allait tous les lundis à **l'Académie des sciences**, où l'on croyait d'autant plus volontiers ce qu'il disait qu'aucun membre de l'Académie n'étudiait les maladies du ver à soie. On préférait croire *Pasteur*, dont le dédain pour le savant de province était connu et qui déclarait sans valeur les théories de *Béchamp*, *Estor* et *Balbani*. **Napoléon III** fut évidemment persuadé sans difficulté de la grandeur de l'œuvre de *Pasteur*. **En 1869**, pour le remercier, il lui proposa d'aller se reposer en Italie, dans la « Villa Vicentina » appartenant à sa sœur Elisa, duchesse de Toscane. *Pasteur* resta là huit mois et put, pendant son repos, surveiller un élevage de vers à soie. C'est là qu'il écrivit l'essentiel de son ouvrage (volume de 700 pages) sur les maladies du ver à soie qu'il édita en avril 1870, dédié à l'impératrice et qui finit d'imposer sa légende. **De Béchamp, il ne restera rien.**

LES RECOMPENSES NATIONALES

En octobre 1872, *Pasteur* se fit délivrer par un médecin un certificat déclarant que sa santé avait été altérée par ses travaux excessifs effectués depuis plusieurs années sur la maladie des vers à soie et antérieurement sur le vin. Ce certificat du **Dr Godelier**, en date de **21 octobre**, suivi d'un autre certificat du

Dr Audral (membre de l'Institut), en date du **25 octobre**, faisait acte d'une hémorragie cérébrale ayant eu lieu 4 ans auparavant et qui avait été due au surmenage. Pasteur envoya ces certificats au nouveau président de la République, Thiers, disant qu'il avait participé à accroître la richesse nationale pour ses services rendus et que le principe de la récompense nationale qu'il demandait avait été acquis par l'empereur, celui-ci n'ayant pas eu le temps, vu les événements, de le faire suivre d'effet.

Paul Bert, jeune médecin qui s'était lancé dans la politique, n'imagina pas que Pasteur puisse dire autre chose que la vérité et fit voter une loi de récompense à Pasteur le 29 mars 1874 (par 532 voix contre 24). Pasteur reçut donc une pension de 12 000 francs par an, avec demi-reversement à sa femme, prévu après sa mort.

En 1881, Gambetta nomma *Paul Bert* ministre. **En 1883**, *Paul Bert* obtint une nouvelle récompense nationale pour son protégé, votée par la Chambre des députés puis le Sénat **le 13 juillet**. Elle élevait à 25 000 francs la pension de Pasteur, réversible en totalité à sa femme après sa mort, puis sur ses enfants. On pouvait vivre confortablement avec 100 francs par mois à l'époque. **Pour des découvertes qu'on n'a pas faites**, c'était bien payé.

QUE SONT DEVENUES EN REALITE LES MALADIES DES VERS A SOIE ?

En 1850, la récolte des cocons s'était élevée à 25 000 tonnes. **En 1865**, quand Pasteur et *Béchamp* commencèrent leurs travaux sur la pébrine, la récolte était tombée à 5000 tonnes. Ensuite, les rendements restèrent médiocres et tombèrent même à 2 000 tonnes **en 1886**. Cette année-là, la section de sériciculture demanda en l'occurrence de nouvelles études sur la maladie. Dans la dernière décennie du XIXe siècle, la récolte tournait autour de 8 000 tonnes.

Vallery-Radot, gendre de Pasteur, publia néanmoins **en 1899** la biographie de l'homme présenté comme un héros, répétant la phrase de *Paul Bert* dans son rapport à la Chambre des députés sur les énormes bénéfices rapportés à la France par Pasteur en sauvant la sériciculture au point d'atteindre la rançon de la France vaincue par l'Allemagne **en 1870**. Pasteur avait par ailleurs déposé un brevet sur le chauffage du vin entre 60 ° et 70 ° pendant une heure ou deux pour garantir sa conservation. Heureusement pour eux, les vignerons,

ne s'étant pas départis de leur « bon sens paysan », n'ont jamais voulu faire les frais de cette solution fantaisiste.

LA VIOLENTE CONTROVERSE DES ZYMASES

Il faut dire que la question était d'importance : comment les microbes agissent-ils ?

On avait cru, jusque-là, que les ferments agissaient en qualité d'être vivants par des processus chimiques qui leur sont propres. Ces processus vitaux étaient donc considérés comme appartenant à une chimie distincte de la chimie ordinaire. Ceci était la doctrine vitaliste à laquelle Pasteur était farouchement attaché et qui lui fit commettre la plupart de ses erreurs.

Mais **Béchamp** (grand médecin et grand chimiste) pensait au contraire qu'il n'y a qu'une seule chimie, une seule loi naturelle. « *Les fermentations – dit-il – ne sont pas provoquées par l'action directe des ferments vivants mais par l'intermédiaire de substances chimiques qu'ils sécrètent.* » Et il le démontra en isolant les agents actifs de certaines levures, provoquant néanmoins les fermentations. Ces notions étaient à l'époque, révolutionnaires. Il les exposait dans ses cours à la faculté de médecine de Montpellier et dans le livre qu'il publia trente ans avant **E. Buchner** (qui reçut **en 1907** le prix Nobel à sa place) et qui s'intitulait « **De la circulation du carbone dans la nature** ». **Claude Bernard** aboutit aux mêmes conclusions et dit : « *L'alcool se forme par un ferment soluble en dehors de la vie.* »

Lorsqu'en 1878, **Berthelot** publia les notes de feu **Claude Bernard**, Pasteur se mit dans une colère démente. Il acheta des serres étanches et fit des expériences sur des pieds de vigne et du raisin en milieu stérile. Mais comme cela était souvent arrivé, **Pasteur**, une fois de plus, commit des erreurs d'artefact (appellation moderne d'interférences cachées en laboratoire) et se trompa dans ses conclusions. Aussi dira-t-il : « *Le manuscrit de Bernard est une tentative stérile de substituer à des faits bien établis des déductions d'un système éphémère* ». **Pasteur** n'était pas très gentil avec un collègue disparu qui pourtant ne lui avait fait que du bien. Les joutes verbales très dures entre **Pasteur** et **Berthelot** durèrent longtemps à **l'Académie des sciences**.

Berthelot parle de « *cette confusion perpétuelle et presque inconsciente entre ce qui est prouvé et ce qui ne l'est pas* ». Il dit aussi, à juste titre : « *Jusqu'à ce jour, M. Pasteur avait affirmé d'ordinaire comme des vérités acquises ce qu'il est obligé maintenant de reconnaître pour de simples conjectures* ». Et **Pasteur** de

répondre : « *Comment M. Berthelot n'a-t-il pas senti que le temps, seul juge, amène son verdict ? Comment ne voit-il pas grandir chaque jour la fécondité des inductions de mes études antérieures ?* »

ERREUR, M. PASTEUR, CAR LE TEMPS VOUS A DONNE TORT SUR TOUTE LA LIGNE.

On isola avant la fin du XIXe siècle, de nombreuses toxines microbiennes (des zymases ou ferments solubles), agents intermédiaires de microbes pathogènes. La pénicilline non vivante sécrétée par le *Penicillium* en est une application directe type *Béchamp* – qui entre autres, a été mise au point 50 ans plus tard.

1907 fut l'année où le prix Nobel de chimie fut décerné pour la découverte de la zymase alcoolique, non à l'auteur de la découverte, mais à *Buchner* qui a utilisé le procédé *Béchamp*. *Buchner* a même conservé le nom de « **zymase** » créé par *Béchamp*. La controverse *Pasteur-Berthelot* fut aussi enterrée.

Source : *Les Vérités indésirables* de Philippe Decourt

NOTA MD :

Ce serait rendre justice à la mémoire de la vérité que de remplacer l'appellation de toutes des rues Pasteur, des écoles Pasteur, etc., y compris les statues de Pasteur par celle du véritable héros de la science médicale - bien que dépourvu de tout moyen financier, et qui a été pillé et vaincu par la corruption politique et le mensonge : **ANTOINE BECHAMP**.

Il serait encore plus utile de corriger l'énorme mensonge des livres scolaires distillé depuis près d'un siècle pour le service du trust médico-pharmaceutique, sans oublier un autre grand nom qui a été à l'origine de la cascade de progrès qui l'a suivi, cet illustre inconnu qui est **DAVAINE**.

***Nous sommes entrés dans le temps
où tout ce qui est caché ou déformé doit être dévoilé***

1

SINISTRE SURVOL HISTORIQUE DES VACCINS

1. **En 1868, 1873 et 1881**, les vaccinations contre la variole aux Etats-Unis ont entraîné une extension alarmante de la lèpre comme le rapporte le Board of Health (Conseil de Santé).
2. **En 1883**, un document intitulé : Dossier d'une catastrophe vaccinale fait état de 400 décès après vaccinations.
3. **En 1900**, le Syndicat Rockefeller et JP Morgan a acheté l'Encyclopedia Britannica. Toutes informations et références défavorables aux vaccinations ont été éliminées de l'Encyclopédie.
4. **En 1917**, au cours de la première guerre mondiale, des soldats américains qui avaient été vaccinés avant de s'embarquer pour l'Europe tombaient subitement morts à la suite d'un syndrome bizarre qui semblait n'affecter que les jeunes personnes. Ce qu'on ne dit surtout pas, c'est que la terrible grippe soi-disant espagnole, qui a fait à l'époque entre 25 et 35 millions de morts dans le monde, a été propagée à l'origine par ces soldats vaccinés.
5. **Le 27 août 1928**, la Société des Nations [qui a précédé les Nations Unies] a publié un rapport sur l'encéphalite (inflammation du cerveau) qui stipulait : « *L'encéphalite post-vaccinale qui nous occupe est devenue un problème en soi... C'est un nouveau risque précédemment inconnu et insoupçonné qui est lié à la vaccination...* »
6. **En 1942**, le Secrétaire à la Guerre, Henry L. Simpson a publié un rapport qui précisait : « *la dernière expérience que nous avons eue du vaccin à l'armée contre la fièvre jaune nous a valu 28.505 cas d'hépatite et 62 décès.*
7. **Dès 1950**, une expérimentation de l'Ecole Willowbrook en matière de vaccins s'est déroulée jusqu'à 1972 sur des enfants handicapés mentaux qui ont été délibérément infectés par l'hépatite dans le but de pouvoir mettre au point un vaccin (sympa !).
8. **En 1957**, The New York Times a signalé que près de 50% des cas de polio chez des enfants âgés de 5 à 14 ans se produisaient chez des enfants qui avaient été vaccinés contre la polio (!!!).

9. **En 1972**, au cours d'une audition devant le Sous Comité du Sénat, l'inventeur du vaccin anti polio, Jonas Salk, devait témoigner que presque toutes les poussées de polio depuis 1961 étaient le résultat ou avaient été provoquées par le vaccin polio oral (le vaccin qui donne la maladie...).
10. **En 1976**, The Lancet a signalé que les vaccins ne protégeaient pas efficacement contre la coqueluche et que près d'un tiers des personnes qui avaient fait une coqueluche avaient bel et bien été complètement vaccinées... (L'efficacité avait été scientifiquement prouvée !).
11. **En 1977**, The Lancet a rapporté qu'aucune protection contre la coqueluche n'avait été démontrée chez les nourrissons.
12. **En 1977**, la revue Science a signalé que 26% des enfants qui recevaient la vaccination contre la rubéole développaient de l'arthrite.
13. **En 1984**, dans le journal médical Archives of Disease in Childhood, Vol.59, n°2, pp.162-65 on peut lire : « Depuis la diminution du nombre de vaccinations contre la coqueluche, [sic], les admissions à l'hôpital et les taux de décès faisant suite à la coqueluche ont décliné d'une manière inattendue... La gravité des attaques et des taux de complications des enfants admis à l'hôpital n'ont virtuellement pas été modifiés. »
14. **En 1986**, le Congrès Américain a voté le « Vaccine Injury Compensation Act » (Acte visant à dédommager les victimes des vaccinations).
15. **En 1988** le « Vaccine Injury Compensation Program » a été financé.
16. **En 1994**, The Lancet a signalé que l'asthme était cinq fois plus fréquent chez les enfants vaccinés que chez les enfants non vaccinés.
17. **En 1996**, le Manuel de Merck a publié : « Des maladies auto immunes peuvent être provoquées par les encéphalites qui peuvent faire suite à la vaccination contre la rage. Des réactions auto immunes croisées pourraient probablement être provoquées par du tissu cérébral animal qui se trouve dans le vaccin ».
18. **En 1999**, The Lancet publie un article qui fait état de 15.229 cas de diphtérie en Russie, alors que la plupart des enfants étaient complètement vaccinés (15 229 enfants qui n'auraient jamais eu la maladie).
19. **En 2002**, selon le NIH (Institut National de Santé), une étude japonaise « Développement de la politique Vaccinale au Japon », explique que le nombre des enfants qui sont devenus autistes varie en proportion directe du nombre de ceux qui ont été vaccinés chaque année.

Annoncé froidement par *Bill Gates* :

10 milliards de dollars pour amplifier la dépopulation, par les nouveaux vaccins « service de santé », réducteurs potentiels de 10 à 15% de populations dans les pays pauvres.

Recommandation : Ne pas gaspiller inutilement les vaccins sur les grands mères...

SOYEZ OPPORTUNISTES : VOILA LA RECETTE DU CRIME PARFAIT A LA HITCHCOCK

Ne prenez pas le risque d'assassiner les gens que vous n'aimez pas, que vous ne supportez plus, qui vous pourrissent la vie, voire aussi celle des autres...
Simplement, recommandez-leur avec insistance (pour leur bien) de se faire vacciner pour tout... et c'est un médecin qui fera le boulot... légalement !

Quant à vos enfants, c'est vous qui voyez...

2

QUELQUES CHIFFRES-CLES

Plus de 3 milliards de dollars : c'est le montant déjà payé par les autorités américaines aux victimes de vaccins depuis 1986 (alors que 2/3 des plaintes sont rejetées d'emblée).

1 à 10% : c'est le taux d'effets secondaires graves qui est officiellement recensé selon les aveux des revues médicales officielles (comme la Revue du Praticien), alors que 90 à 99% d'entre eux sont laissés dans l'ombre !

33% : c'est le pourcentage des revenus annuels qui découlent en moyenne de l'acte vaccinal pour les pédiatres français, selon un rapport de la Cour des Comptes française d'octobre 2012 (sans compter les effets secondaires pourvoyeurs de nouvelles consultations !).

12,6% : c'est le pourcentage des revenus annuels qui découlent en moyenne de l'acte vaccinal pour les généralistes français selon un rapport de la Cour des Comptes française d'octobre 2012.

58% : c'est le nombre de généralistes et pédiatres français qui se posent des questions sur l'utilité des vaccins faits aux enfants dans une enquête réalisée en 2005 par l'INPES et l'institut BVA sur un échantillon représentatif de 400 médecins généralistes et pédiatres.

31% : c'est le nombre de généralistes et pédiatres français qui se posent des questions sur la sécurité des vaccins faits aux enfants dans une enquête réalisée en 2005 par l'INPES et l'institut BVA sur un échantillon représentatif de 400 médecins généralistes et pédiatres.

825 : c'est le nombre d'effets secondaires possibles, pouvant affecter tous les systèmes du corps, qui sont listés par GSK dans le document CONFIDENTIEL sur son vaccin **Infanrix Hexa**.

1/50 : c'est le taux d'autisme actuellement chez les enfants aux USA; il était de 1 sur 25 000 dans les années 70, de 1 sur 2 500 dans les années 80 et de 1 sur 250 dans les années 90.

49 : c'est le nombre de doses de 14 vaccins que les jeunes Américains ont reçu une fois atteint l'âge de 6 ans, contre 36 doses de 10 vaccins administrés aux enfants belges jusqu'à leurs 6 ans.

21% : c'est le pourcentage des enfants américains (qui sont aussi les plus vaccinés du monde) qui souffrent de handicaps mentaux et neurologiques à des degrés divers et + de 50% d'entre eux souffrent de maladies chroniques !

22 : c'est le nombre d'études scientifiques qui plaident en faveur d'une relation entre vaccins et autisme (il n'y a donc pas eu que la seule étude controversée du *Dr Wakefield* dont les résultats avaient d'ailleurs été reproduits à 5 reprises par d'autres équipes, non contestées).

5 : c'est le nombre d'études scientifiques qui plaident en faveur d'un lien de causalité entre le vaccin anti-hépatite B et la sclérose en plaques (dont le nombre est passé d'environ 20 000 à + de 80 000 cas en France sans aucune autre explication épidémiologique possible, mise à part la grande campagne vaccinale des années 90, lors de laquelle 1 Français sur 2 a été vacciné.

4 : c'est le nombre de jours sur lesquels les effets secondaires du vaccin hépatite B ont été évalués dans les essais cliniques AVANT sa mise sur le marché, alors que 75% des effets secondaires graves des vaccins se manifestent dans un délai de 60 jours suivant une vaccination ou un rappel, selon un rapport indépendant de 2004 ayant porté sur 1 000 cas d'effets secondaires de vaccins.

650 : c'est le nombre, au 14 avril dernier, de médecins français signataires (ainsi que 275 sages femmes) d'une pétition demandant une mission parlementaire pour réévaluer le rapport bénéfices/risques du vaccin anti-HPV Gardasil, actuellement proposé par la médecine scolaire des écoles néerlandophones.

34 240 : c'est le nombre d'effets secondaires rapportés aux USA avec les **vaccins HPV** jusque fin mars 2014 dont **162 décès**, 11.428 visites aux urgences, **4 732 effets graves et 1 093 jeunes filles handicapées**.

3

CONNAISSEZ-VOUS LA COMPOSITION DES VACCINS ?

Depuis longtemps, vos enfants sont inoculés avec :

- ▣ **De l'hydroxyde d'aluminium** : 650 microgrammes par vaccin alors qu'il est admis que 60 microgrammes par litre de sang est dangereusement toxique pour la cellule nerveuse (*Concours Médical*, février 1997). Ce sel attaque le cerveau et peut entraîner autisme, chorée, Alzheimer, Creutzfeldt-Jakob.
- ▣ **Des sels de mercure** (thiomersal) dont l'extrême dangerosité neurologique a été officialisée par la FDA américaine depuis 1997. Chaque nouveau vaccin cumule les doses d'une façon irréversible.
- ▣ **Des virus OGM** (vaccins viraux) obtenus à partir de matériel génétique séquentiel du SV40, précurseur du sinistre HIV, et que l'on retrouve dans de nombreux cancers du cerveau et mésothéliomes.
- ▣ **Du sérum de veau foetal** (liquide nutritif) alors que tout extrait d'origine bovine est strictement interdit dans tout médicament depuis 1994.
- ▣ **De l'enzyme Tdt**, dangereux mutagène reconnu.
- ▣ **Du formaldéhyde** - interdit dans les jouets.
- ▣ **Du borate de sodium** (mort aux rats) dans le Gardasil.
- ▣ **Du Squalène MF 59 responsable du syndrome des soldats US de l'Irak.**
- ▣ **Des nanotechnologies** pour programmer le cerveau.

NOTA

- *Le BCG* est toujours cultivé sur de la bile de bœuf (méthode Calmette et Guérin) au mépris de toute réglementation et des mesures de précautions actuelles concernant la vache folle.
- La plupart des médecins ne sont aucunement informés de toutes ces infractions graves à la fois légales et sanitaires, le *Vidal* n'en faisant pas mention.
- Chaque nouveau vaccin intoxique et fragilise un peu plus votre enfant pour toute une vie et peut-être même ses descendants. La tromperie des grands laboratoires ne peut plus durer.
- Le scandale de l'hépatite B n'est que l'arbre qui cache la forêt. Il est clair que nous devons refuser toute vaccination sur nos enfants ainsi que sur nous-mêmes tant que les fabricants de vaccins n'auront pas clarifié leur fabrication.
- Enfin, la nouvelle mode des cocktails pentavalents et hexavalents appliqués sur les enfants amène une véritable déflagration au sein du système immunitaire ; c'est catastrophique !

LES MEDECINS VACCINATEURS NE VEULENT PAS CONNAITRE LA COMPOSITION DES VACCINS

2% d'effets secondaires GRAVES selon l'étude KIGGS : concrètement, cela signifie que si on vaccine 40 MILLIONS de gens, il y aura au moins 800 000 effets secondaires graves...

Nous devons, pour nous-mêmes et pour nos enfants, avoir la liberté de CHOISIR et de ne pas nous laisser imposer des discours fumeux de pseudo-experts qui fuient tout débat de fond risquant de dévoiler leur incompétence !

CONCLUSION

La littérature dénonçant la vaccination est énorme et continue. Ce petit ouvrage offre une sélection suffisante d'analyses incontournables pour pouvoir se faire une idée claire sur le sujet.

Nous avons élagué les innombrables témoignages dramatiques post vaccinaux qui auraient nécessité des milliers de pages.

4

TOUS LES VACCINS SONT PUREMENT EXPERIMENTAUX

Les preuves

Si vous espérez que les vaccins fassent l'objet d'une évaluation sérieuse, vous êtes victime d'une regrettable croyance ; depuis 200 ans que les vaccins ont été inventés par ce cher Pasteur, il en va ainsi, faisant de nous - et surtout de nos enfants - de simples cobayes. Il faut savoir qu'aucun médicament, et même aucun cosmétique ne seraient légalement autorisés à la vente avec un cahier des charges aussi laxiste, ceci ramenant TOUS les vaccins à de simples produits expérimentaux, et la vaccination en général, à la plus grande expérimentation SANS CONSENTEMENT jamais réalisée dans l'histoire de l'humanité.

Voici les quatre raisons majeures qui permettent d'affirmer cela :

1 - JAMAIS on ne compare l'effet des vaccins avec celui d'un vrai placebo (substance neutre), opération basique pour toute expérimentation médicamenteuse.

En fait, on inocule d'autres substances ou vaccins connus pour leur grande toxicité en tant que (faux) placebo ; cette façon de procéder "dilue" les effets collatéraux du nouveau vaccin puisque, par contraste, les effets toxiques du faux placebo se trouvent ainsi mis en valeur. Cette supercherie permet aux fabricants de conclure que "*le nouveau vaccin a un profil de sécurité acceptable par rapport aux (faux) placebo*".

Un des pseudo-arguments scandaleux des officiels pour justifier la non réalisation d'études comparatives réellement scientifiques, est de décréter que cela ne serait pas éthique (quel culot !!!). Mais dire cela, revient à poser en postulat, sans aucune preuve scientifique, que globalement il est évident que le vaccin fait forcément plus de bien que de mal.

Une VRAIE Science ne doit jamais refuser de faire face à des vérités dérangeantes qui risquent de nuire à des intérêts financiers en jeu. On est donc ici dans un système hypocrite qui estime plus éthique de préserver le

chiffre d'affaire de Big Pharma, quitte à entraîner de la casse parmi la population, ainsi réduite au niveau d'animaux de laboratoire.

2 - Il n'y a jamais aucune étude sur les effets secondaires des vaccins à long terme.

On sait pourtant que les maladies auto-immunes post-vaccinales peuvent prendre des mois voire des années pour se déclarer. Par exemple, les effets secondaires de Gardasil n'ont été évalués que sur seulement 14 jours après chacune des doses ; pour Engerix B (vaccin hépatite B), 5 jours seulement ; pour Twinrix (vaccin anti-hépatite B et A imposé aux professionnels de santé) 4 jours seulement selon des documents confidentiels de la firme. Et là aussi, ce sont des vaccins contenant notamment de l'aluminium.

Par comparaison, il faut savoir que les effets des contraceptifs oraux ont eux été évalués sur des décennies !

3 - Contrairement aux autres médicaments, les vaccins sont dispensés de la moindre analyse pharmacocinétique.

Cette analyse est pourtant capitale puisqu'elle consiste très précisément à étudier le devenir et la répartition des différents composants du médicament une fois administré (donc : comment les composants se diffusent, où ils vont se loger, s'ils persistent ou non, et si oui, où et pendant combien de temps, comment ils sont métabolisés, comment ils sont éliminés et par quelle voie, etc.). Ce genre d'études serait pourtant d'autant plus indispensable que, contrairement aux médicaments, en cas d'effets indésirables, une fois que c'est injecté, c'est irréversible ! Si cela avait été réalisé, des dizaines de milliers de cas de maladies dégénératives graves auraient pu être évités.

4 - Plus grave encore, les vaccins sont dispensés (là encore contrairement aux autres médicaments) de tests destinés à évaluer leurs potentiels cancérogène, mutagène et tératogène.

Il s'agit de leur capacité d'induire un cancer, une mutation de notre ADN (dont certaines débouchent aussi sur des cancers) et de maladies dans la descendance (pendant que l'on préconise désormais des vaccinations aux femmes enceintes contre la grippe et bientôt contre la coqueluche ! Les notices francophones ne mentionnent plus que les vaccins sont dispensés de ces tests, sans doute pour ne plus trop rebuter les patients, alors que les notices américaines des vaccins identiques, de même composition, continuent, elles, à

le mentionner. Ce passe-droit est d'autant plus scandaleux que les vaccins contiennent différents composants notoirement cancérrogènes dont le pire, le formaldéhyde, épinglé par le CICR !

EN CONSEQUENCE :

Si ces études avaient été réalisées de façon rigoureuse et indépendante, vaccin par vaccin, avant de comparer des populations ayant reçu plusieurs types de vaccins à la fois, et que ce genre d'études avaient réellement montré que la santé des gens vaccinés n'est pas sensiblement moins bonne que celle des gens réellement non vaccinés, alors et seulement alors, cela aurait un sens et ce serait éthique de promouvoir la vaccination.

Alors et seulement alors, on pourrait dire que la vaccination n'est pas expérimentale et qu'elle a réellement été évaluée scientifiquement.

Alors et seulement alors, les experts officiels seraient crédibles quand ils affirment que la vaccination est non dangereuse.

Mais compte tenu de ces carences graves concernant TOUS les vaccins, et de l'attitude coupable des pouvoirs publics qui consiste à promouvoir cette EXPERIMENTATION HUMAINE SANS CONSENTEMENT, il est légitime de déclarer ILLEGALE et contraire au Code de Nuremberg, cette pratique criminelle.

Oui, qui se rappelle du **Code de Nuremberg** toujours en application (théorique) qui a été rédigé suite aux atrocités expérimentales des deux guerres mondiales, dont voici un extrait d'une présentation disponible sur youtube du Dr Delépine, sur les essais cliniques actuels en cancérologie :

TRIBUNAL DE NUREMBERG 1947

- En 1948, le tribunal allié, réuni à Nuremberg, a examiné les pratiques des médecins nazis.
- Ont été considérés comme crime contre l'humanité les essais thérapeutiques réalisés :
- Sans le consentement libre des sujets,

- Constituant une menace pour leur vie ou leur intégrité physique,
- Même si l'essai avait pu être motivé par un besoin de santé publique.
- Les médecins reconnus coupables ont été exécutés.

Nota : Il y en a quelques uns qui actuellement, en application du code de Nuremberg, auraient dus aussi être exécutés.

Médecins, journalistes, avocats, hommes ou femmes politiques, adolescents, futurs parents, malades chroniques, voyageurs... nous sommes tous concernés et nous devons, sur la base de ces carences réglementaires graves, savoir désormais quoi exiger, quoi dire devant les tribunaux et quoi modifier au niveau des législations concernées. L'avenir, la santé et l'intégrité des générations futures dépendront en grande partie de notre capacité collective à exiger et à obtenir ces mises aux normes réglementaires.

Source : www.initiative.citoyenne.be

5

« ON M'AVAIT DIT QUE LES VACCINS... ...ETAIENT SÛRS ET EFFICACES »

Le Dr L. Palevsky, pédiatre : « A la Faculté de Médecine, on m'a appris que les vaccins étaient sûrs et efficaces et je n'avais aucune raison de penser autrement... Les choses en sont restées là jusqu'à ce que je réalise que l'on rendait la vaccination contre l'hépatite B obligatoire pour les nouveau-nés alors que ces derniers ne couraient aucun risque de faire cette maladie. On affirme que les vaccins sont sans danger, et la chose est considérée comme encore plus sûre qu'une affirmation, c'est un peu comme s'il s'agissait d'une loi inébranlable. Mais les choses ne sont guère aussi claires, et il y a de plus en plus de personnes qui s'interrogent sur ce problème, et à juste titre. Il n'existe aucune science qui prouve que les vaccins sont sans danger... Il y a environ 10 ans, une maman est venue me trouver et m'a demandé :

- *Docteur, savez-vous qu'il y a du mercure dans les vaccins ?... Et bien, je n'en savais rien !*

Ce n'est qu'alors que je me suis posé la question, et je me suis dit : s'il y a du mercure dans les vaccins, que peut-il aussi y avoir d'autre ? – J'ai lu les notices et j'ai vu qu'il y avait non seulement du mercure, mais de l'aluminium, du formaldéhyde, des antibiotiques, des conservateurs, du polysorbate 80. – J'ai alors demandé à une autorité en pédiatrie de me dire comment tous ces produits sont traités par le corps ? Je n'ai pas pu recevoir de réponse à ma question pour la bonne et simple raison que cette recherche n'a jamais été faite ! [...] « La plus grande partie de la recherche sur les vaccins est payée par les fabricants eux-mêmes. De sorte que ceux qui doivent approuver les vaccins se basent sur ce que disent les fabricants. »

L'acteur et citoyen **Rob Schneider** : « Ma femme est enceinte depuis 5 mois. En ce qui me concerne, je défends les droits des parents et je suis contre les obligations gouvernementales en la matière. Il n'appartient pas au gouvernement de nous dire ce que nous pouvons faire ou pas faire en ce qui concerne la santé

de nos enfants. On ne peut pas obliger les parents à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. Toutes ces obligations vont à l'encontre du Code de Nuremberg. »

Dr Mark Geier, MD, PhD, généticien et **David A. Geier**, biochimiste : « *Le thiomersal ! C'est un produit très toxique qui peut endommager les reins, le tissu respiratoire, le système nerveux. Il y a un avertissement sur la toxicité en matière de reproduction et de développement. C'est un produit affreusement toxique et c'est ce produit que l'on retrouve dans les vaccins ! La vaccination qui expose le plus au mercure est la vaccination contre la grippe. Ce vaccin est maintenant recommandé pour toutes les femmes enceintes, tous les nourrissons, tous les enfants, et cela chaque année. Dans le vaccin contre la grippe (Fluzone) on trouve une dose de 25µg de thiomersal (dérivé du mercure). »*

« Il y a quantité de gens qui ne savent pas cela, et moi-même j'en étais ! J'ai administré quantité de vaccins pendant 35 ans et je ne savais pas que certains vaccins contenaient du thiomersal. Il y a quantité de médecins qui ne sont pas au courant. Il y a même des médecins ne sachant pas que thiomersal veut dire mercure !

COMMENTAIRE

Il est ahurissant que ce soit la clientèle des médecins qui les instruisent sur des éléments basiques de leur profession (lorsqu'ils ont suffisamment d'humilité pour écouter un autre son de cloche que celui de la très sainte faculté de médecine...). Ces professionnels de la santé – ou plutôt de la maladie – ont-ils le cerveau tellement lessivé qu'ils ne s'accordent même pas le droit d'aller voir ce qui se raconte sur Internet et les médias indépendants ? Sont-ils prisonniers d'une véritable secte qui les tient dans la peur ? Il paraît que le corps médical est défendu par 14 syndicats qui bien entendu ne sont pas d'accord entre eux. Voilà un bel exemple de l'agitation stérile à la française. En face, les marchands de mort en sont ravis, et l'ORDRE veille à punir les dissidents qui réfléchissent trop...

Si les pilotes de ligne étaient aussi mal informés sur les machines qu'ils ont à gérer, que les médecins concernant les vaccins, il y aurait dans le monde un crash toutes les 10 minutes !

Barbara Loe Fisher, Présidente du NVIC : « *aux Etats-Unis, des millions d'enfants sont malades et/ou handicapés – On a enregistré la chose au cours de la même période où le nombre des vaccins administrés a été multiplié par 3 [...] Ce n'est plus de la science, c'est de la politique. »*

Dr Christopher A. Shaw, B.S., M.Sc., PhD : « Je suis chercheur en neurosciences. J'ai effectué des recherches sur la manière dont l'aluminium pouvait avoir un impact sur le système nerveux. Quand il est ingéré, l'aluminium est éliminé assez rapidement alors que ce n'est pas tout à fait le cas quand il est injecté. Après avoir injecté de l'aluminium dans les muscles de souris, on a pu observer des problèmes de comportement, ainsi que des troubles cognitifs. Nous avons trouvé d'importants dommages aux neurones. »

Dr Dwight Lindholm, MD, neuropédiatre : « ... Quand j'ai vu cette patiente, elle faisait des convulsions et souffrait de terribles maux de tête. J'ai réalisé que ses problèmes étaient survenus après le vaccin Gardasil. A mon avis, il ne reste guère de place pour le doute ; ses problèmes ont sûrement été causés par le Gardasil. Chaque fois qu'elle a reçu une nouvelle injection, son état s'est aggravé. Je pense que ce vaccin devrait être retiré du marché. »

Dr Diane Harper, MD, MPH, MS, chef de recherche pour les essais cliniques sur le Gardasil : « La FDA (Food & Drug Administration) utilise une procédure particulière qui s'appelle « fast tracking » (procédure accélérée) quand un médicament apparaît prometteur. Pour le Gardasil, on avait planifié des essais cliniques pour une durée de 4 ans, mais après 15 mois, ils ont contacté la FDA et dit qu'étant donné qu'il n'existait pas de produit de ce type sur le marché, ils demandaient si la FDA ne pourrait pas leur accorder l'autorisation d'une procédure accélérée. La FDA a marqué son accord et endéans les 6 mois, ils ont approuvé le vaccin. Etant donné que le vaccin avait été approuvé, Merck a dit qu'ils ne poursuivraient plus les essais. »

Dr John GREEN, MD, médecin généraliste : « Nous savons que le mercure est neurotoxique ; il n'existe pas de controverse à ce sujet. Le mercure contribue à causer des dommages qui peuvent conduire à l'autisme. La recherche reste incomplète et les certitudes que les autorités veulent nous fournir au sujet des vaccins ne sont pas scientifiques. C'est chaque jour que je vois des enfants dont la santé a été endommagée, des désastres pour les familles à la suite des vaccins. »

Député Dan BURTON, Audition au Congrès Américain : « Question : Croyez-vous que ceux qui reçoivent des fonds de Merck ou d'une autre compagnie pharmaceutique devraient pouvoir figurer dans le Comité consultatif qui doit rendre un avis au sujet d'un produit provenant de ces compagnies ou pensez-vous qu'il s'agit là de conflits d'intérêts ? » ...

« Nous voulons savoir pourquoi on met du mercure dans les vaccins et pourquoi la chose n'a pas été testée depuis 1929 quand Eli Lilly l'a mis au point. Monsieur,

est-ce que le thiomersal a été testé par une Agence de Santé ?... En 1929, ils l'ont testé sur 27 personnes qui étaient en train de mourir de méningite. Toutes ces personnes sont mortes de leur méningite et on a dit qu'il n'y avait pas de relation entre leur décès et le mercure contenu dans le vaccin. C'est là le seul test (bidon) qui a été fait sur le thiomersal. Pensez-vous qu'il y en a eu d'autres ? »

Réponse : sur des personnes, non !

NOTA : Aux USA, on établit un diagnostic d'autisme toutes les 20 minutes ! L'autisme n'est qu'une partie d'un autre problème plus important : 1 enfant étasunien sur 6 présente une forme ou une autre de handicap neuro-développemental.

En France, on ne sait rien : le sujet est tabou, sectaire et politiquement incorrect.

Source : vidéo « **The truth behind vaccinations** »
(Résumé des déclarations traduit par Initiative citoyenne)

6

L'ARNAQUE VACCINALE *révélation officielle*

La première bombe est que la nouvelle recherche vient de démontrer que les anticorps ne sont pas nécessaires pour lutter contre les virus. De plus, elle a mis en évidence le fait que l'immunité innée joue un rôle important dans la lutte contre les infections, et peut-être même plus important que l'immunité adaptative à prévenir ou à combattre les infections. Dans les nombreux tests effectués, des anticorps du système immunitaire adaptatif se sont montrés incapables de lutter par eux-mêmes contre l'infection, ce qui met bas la théorie selon laquelle les anticorps induits auraient une fonction effective à intervenir contre les infections."

Cette fois çà y est, le mythe vaccinal a complètement été déconstruit par les dernières percées scientifiques. Le **Dr H. von Andrian Uldrich** de la "**Harvard Medical School**" a déclaré en l'occurrence :

- "Nos résultats contredisent l'opinion courante selon laquelle les anticorps seraient absolument nécessaires pour survivre à une infection par des virus tels que le VSV (virus de la stomatite vésiculaire), et pour établir une fonction inattendue pour les cellules B en tant que gardiens des macrophages dans l'immunité antivirale."

De son côté, le Dr **Russell Blaylock** dans une récente interview a carrément affirmé :

- « Non seulement les vaccins ne fonctionnent pas comme annoncé, mais en fait ils ne font qu'endommager l'immunité innée du corps. Plutôt que d'enseigner au corps la façon de réagir aux infections, les vaccins inhibent la capacité du système immunitaire à produire des cytokines de type TH2, et suppriment l'immunité cellulaire. »

Peu importe maintenant si la communauté médicale orthodoxe veut reconnaître ou non ses erreurs du passé, l'idéologie pro vaccinale, après plus d'un siècle de dégâts est enfin en passe d'être classée dans la catégorie des pseudosciences complètement obsolètes." **Bien que des documents anglais**

déclassifiés révèlent cette nouvelle de taille : « QUE LA VACCINATION EST UNE IMPOSTURE », on assiste à un 'silence assourdissant' de la part des "grands media".

De fait, suite à la *loi d'accès à l'information* du Royaume-Uni, des documents officiels déclassés révèlent seulement maintenant les secrets bien gardés entourant l'imposture de la vaccination. Déposés par un médecin, ces documents officiels montrent que les experts gouvernementaux ont *caché* que:

- Les vaccins *ne fonctionnent* tout simplement *pas*.
- *Ils causent* les maladies qu'ils sont censés prévenir.
- Ils constituent un danger, en particulier pour les enfants.
- L'industrie pharmaceutique, le corps médical et les gouvernements ont sciemment *menti* à la population.
- Les études relatives à la "sécurité" des vaccins ont été *trafiquées* et *financées* par les *fabricants* des vaccins.
- Le CDC connaît la dangerosité des vaccins, mais n'en parle pas.
- Les vaccins contiennent des métaux lourds, des maladies virales, des mycoplasmes, des matières fécales (!), des fragments d'ADN provenant d'autres espèces, du formaldéhyde, du polysorbate 80 (agent stérilisant)... Etc., etc.

Bien sûr, la plupart de mes lecteurs savent ou pressentent tout cela depuis longtemps, mais, lorsque ce sont des documents *officiels* qui le disent, cela vaut quand même la peine de le claronner haut et fort. Je souhaite que cette information puisse aider ceux qui débattent avec des obligations vaccinales, et enfin ouvrir les yeux de ceux qui doutent.

7

VACCINER VOS ENFANTS, *est-ce bien raisonnable ?*

A la fin du 19e siècle, des médecins de renom et des biologistes contestaient déjà le bien-fondé des vaccinations et dénonçaient les graves dégâts qu'elles pouvaient entraîner. Depuis, voici plus d'un siècle que détracteurs, victimes et associations se sont succédés pour dénoncer cette imposture criminelle basée sur de fausses études, de fausses statistiques, de faux experts, de fausses alertes épidémiques et d'une vraie dictature sur le corps médical, celui-ci recevant ZERO heure de formation en faculté sur la composition réelle des vaccins et leurs risques secondaires.

Aussi faut-il rappeler qu'un médecin qui s'affiche ouvertement contre les vaccinations est rapidement interdit de consulter, et accusé de déviation sectaire (secte : le mot qui tue !).

Plus de 50 ouvrages en Français et plus de 200 ouvrages en anglais écrits par des médecins, des vétérinaires, des professeurs de médecine, des chercheurs et des journalistes indépendants, présentent des milliers de témoignages, enquêtes et études statistiques incontournables révélant les mensonges des labos pharmaceutiques, les millions de catastrophes post-vaccinales et les milliers de procès qui ont (silencieusement) condamné à dommages et intérêts des laboratoires fabricants de vaccins.

D'aucuns essaient de faire admettre qu'il est normal qu'une moyenne de 5% de victimes de complications vaccinales même gravissimes est le tribut normal de la sécurité sanitaire générale. Il est évident que tant que cela tombe chez le voisin c'est moins grave...

Mais je pose une question : **Accepteriez-vous de laisser votre ou vos enfants prendre un bonbon dans une boîte sachant qu'un bonbon sur 200 serait empoisonné ?** Et bien c'est exactement cette forme de roulette russe qu'accepte une majorité de parents, même partiellement avertis, se contentant de prier le ciel pour que la malédiction ne tombe pas sur eux.

Tout cela parce que la PEUR est mauvaise conseillère : peur de désobéir aux autorités, peur de prendre ses responsabilités, peur des ennuis, peur du jugement des autres peureux qui nous entourent...

Voici quatre exemples actuels au hasard, consternants de vérité :

- **Polio**

Actuellement, en Europe et aux Etats-Unis tout au moins, la polio à virus sauvage a pratiquement disparu. Le seul risque pour l'enfant (et pour son entourage en cas de vaccination orale) est de contracter une polio vaccinale. En Allemagne, par exemple, il n'y a plus un seul cas de polio depuis 1978, mais chaque année on dénombre environ 50 cas de paralysie causée par le vaccin. Les autorités allemandes ont déclaré qu'elles auraient à reconsidérer leur décision puisqu'il est insensé de maintenir des campagnes de vaccinations causant 50 paralysies par an, alors que la maladie elle-même n'a pas fait une seule victime depuis 20 ans.

- **Coqueluche**

Chez nous, la coqueluche était jadis grave par ses complications possibles. Elle l'est encore dans le Tiers-Monde. Elle l'est aussi pour les nouveau-nés de moins de 6 mois. Ces derniers bénéficient des anticorps maternels pendant ces six mois si la maman allaitante a fait une véritable coqueluche. Ce n'est pas la vaccination qui peut les protéger car l'immunisation n'est censée être effective qu'après la troisième dose, c'est-à-dire à partir de six mois seulement.

Actuellement en Europe, l'exemple de l'Allemagne et de la Suède, qui ont interrompu la vaccination anticoquelucheuse (respectivement en 1976 et 1979, nous apprend que la coqueluche est alors réapparue plus fréquemment mais sans qu'il n'y ait aucune complication grave ni aucun décès.)

- **Rougeole**

Comme pour la coqueluche, la rougeole n'est pas une maladie grave pour un enfant vivant dans de bonnes conditions d'hygiène. Elle reste grave dans le Tiers-Monde sous-alimenté et peut l'être quand elle atteint des enfants plus âgés ou des adultes. Les nourrissons de moins de six mois sont aussi plus fragiles, s'ils ne bénéficient pas des anticorps maternels.

Chez nous, du ***fait de la vaccination***, la majorité des cas de rougeole se rencontrent actuellement dans ces tranches d'âge plus sensibles. Cela explique une observation faite aux Etats-Unis : moins de cas de rougeole mais plus de cas mortels de rougeole

qu'avant la vaccination. **Le Japon, depuis 1994**, a supprimé ce vaccin du calendrier vaccinal à cause du grand nombre de complications (méningites aseptiques entre autres).

– Hépatite B

“Hépatite B, le tueur silencieux”, “par le monde, plus de 2 milliards d’hommes sont infectés par le virus de l’hépatite B”, “350 millions de porteurs chroniques susceptibles de propager la maladie”, “2 millions de décès par an”.

Voilà le genre de mensonges qu'on a pu lire dans la presse médicale. Des chiffres bidon pour impressionner médecins et patients et les convaincre de l'urgence d'effectuer le vaccin salvateur. On omet de dire qu'il ne faut pas assimiler porteur de virus et malade (le plus souvent on est l'un sans être l'autre), on ne dit pas non plus que l'immense majorité des malades et des décès se rencontrent dans les populations du Tiers-Monde, que chez nous les cas graves et compliqués sont quasi limités aux groupes à risque portés à l'immunodéficience tels que les homosexuels masculins, les usagers de drogues, les polytransfusés, etc. Il est clair que c'est pour promouvoir chez nous la vaccination universelle que cette information et ces chiffres sont utilisés.

Vouloir vacciner tous les bébés pour les protéger contre une maladie qu'ils ne risquent de contracter que 15-20 ans plus tard, et seulement s'ils se retrouvent dans un groupe à risque..., avec un vaccin soi-disant “sûr et efficace” mais qui pourtant a déjà provoqué, entre autres, des milliers de poussées de scléroses en plaque, de syndromes de fatigue chronique, de diabètes, et même de cécités, cela a-t-il un sens ? (Je rappelle pour ceux qui ont la mémoire courte l'hécatombe qui a suivi la méga campagne vaccinale hépatite B faussement obligatoire de GSK en France, qui a envoyé près de 1.200 jeunes gens à la chaise roulante.)

Mais finalement qui est responsable des catastrophes éventuelles suite à ces vaccinations ?

- Le pédiatre ? **Pas du tout** – ce n'est qu'un esclave du système.
- L'établissement qui exige les vaccinations ? **Pas du tout** – il ne fait que suivre des directives gouvernementales.

- Alors le gouvernement ? **Pas du tout** – les députés et ministres ignorants et incompetents qui ont voté les lois ont été formatés par des lobbyistes à la solde des grands labos pharmaceutiques avec la complicité de l’OMS (organisme sous influence qui contrôle 198 pays).

- Bon, alors, il reste les labos fabricants des vaccins ? Pas du tout – puisqu’ils ont réussi le tour de force de faire voter leur immunité face aux problèmes éventuels conséquents à leurs produits vaccinaux (revoir l’historique de la campagne H1N1 en 2009). Vous vous rappelez le fameux « Responsable mais pas coupable » ?

Conclusion : le seul responsable, **C’EST VOUS** – même si vous avez eu la faiblesse de succomber aux injonctions culpabilisantes d’un médecin, ce ne sera que vous, avec seulement les yeux pour pleurer ! Et ne dites pas : « je suis obligé(e) » - **Quand un système est devenu criminel, la désobéissance civique est un devoir de citoyen, et à plus forte raison, de parents.**

8

VACCINATIONS MULTIPLES DES NOURRISSONS : à qui profite le crime ?

Tous les primo-vaccins destinés aux nourrissons contiennent désormais un cocktail pour prévenir 5 voire 6 maladies, alors que seulement 3 protections sont obligatoires. L'eurodéputée écologiste **Michèle Rivasi** décrit une démarche “de vente forcée et de désinformation”.

Aujourd'hui, les parents qui souhaitent faire sur leur enfant uniquement les trois vaccins obligatoires en France, à savoir **diphtérie, tétanos et poliomyélite**, ne le peuvent plus. Le DTP “classique” pour les nourrissons est devenu introuvable en pharmacie, car plus commercialisé. Pour la primo-vaccination des nourrissons, les parents ne peuvent plus faire autrement que de recourir à un vaccin “hexavalent”, c'est-à-dire qui contient en plus trois vaccins non obligatoires, (coqueluche, haemophilus influenzae et l'hépatite B). Les gens se rappellent-ils les dégâts gravissimes qui ont été générés il y a quelques années par le vaccin Hépatite B ? **Cette démarche de vente forcée et de désinformation est pour le moins scandaleuse et même criminelle.**

De plus, tous les vaccins contiennent de l'aluminium en tant qu'adjuvant. En multipliant le nombre de maladies desquelles on souhaite protéger le nourrisson, on augmente la quantité d'aluminium dans la dose injectée. Or, à deux mois, la barrière hémato-encéphalique reste perméable et le système immunitaire demeure fragile. Des études ont montré qu'à cet âge-là l'aluminium peut passer au niveau du cerveau.

On peut parler d'une tromperie. Quand on sait que le professeur *Daniel Floret*, président du Comité technique des vaccinations, est empêtré dans d'énormes conflits d'intérêts avec les fabricants de vaccins, on est en droit de se poser des questions. A qui profite le crime ? Aux laboratoires pharmaceutiques évidemment. **L'ancien DTP valait 10 euros. Aujourd'hui, la nouvelle formulation est facturée 40 euros** ; il doit bien y avoir aussi quelque part une entente entre les politiques et les laboratoires pharmaceutiques. Ces derniers représentent une force colossale qui téléguide la politique aujourd'hui.

ALORS QUE FAIRE ?

Chacun est légalement en droit de refuser ces cocktails pentavalents **et exiger les seuls vaccins strictement obligatoires**. Comme ils ne sont plus sur le marché, l'affaire ne peut juridiquement que s'enliser ou vous donner raison.

Mais combien auront le cran d'exploiter le filon qui en outre permet de passer à la trappe de la vaccination ?

9

MORT SUBITE DU NOURRISSON

C'est un fait incontournable : les taux de vaccination les plus hauts restent associés aux plus hauts taux de mortalité infantile (Natural News).

Les preuves continuent de converger dans la mise en cause des vaccins comme déclencheurs « mystérieux » de la Mort Subite du Nourrisson (MSN). Une étude récente publiée dans la revue *Acta Neuropathologica*, ainsi que de nombreuses autres données sur les taux de vaccination et les délais dans lesquels ces accidents se produisent, laissent à penser que les vaccins inhibent le développement normal de l'hippocampe chez certains bébés. Ceci a pour effet d'entraîner différents problèmes respiratoires, ainsi que des défaillances cardiaques pouvant conduire à la Mort Subite du Nourrisson (MSN).

En effet :

Des chercheurs de ***l'Hôpital pour enfants de Boston et de la Faculté de médecine de Harvard*** ont, par inadvertance, découvert que près de la moitié des nourrissons d'un groupe de bébés qui sont décédés de la Mort Subite du Nourrisson (MSN) présentaient une anomalie unique dans leur hippocampe. Cette anomalie n'était pas présente chez les nourrissons qui étaient morts d'autres causes connues. Sur la base de leurs observations, on pense maintenant que cette anomalie perturbe la capacité du cerveau à réguler le mode respiratoire et le rythme cardiaque pendant le sommeil, et c'est précisément pendant le sommeil que la MSN se produit.

Bien qu'il soit largement connu que l'hippocampe régule des fonctions spécifiques du cerveau comme la mémoire, l'apprentissage, l'orientation spatiale, cette partie centrale du cerveau régule également la respiration et la fonction cardiaque.

Quand une structure au sein de l'hippocampe, le gyrus hippocampe dentelé, contient une double couche de cellules nerveuses au lieu de la simple couche habituelle, l'anomalie qui en résulte, appelée « bilamination focale de cellules granulaires », peut conduire à une mort subite pour des raisons qui ne sont pas encore apparentes, à première vue.

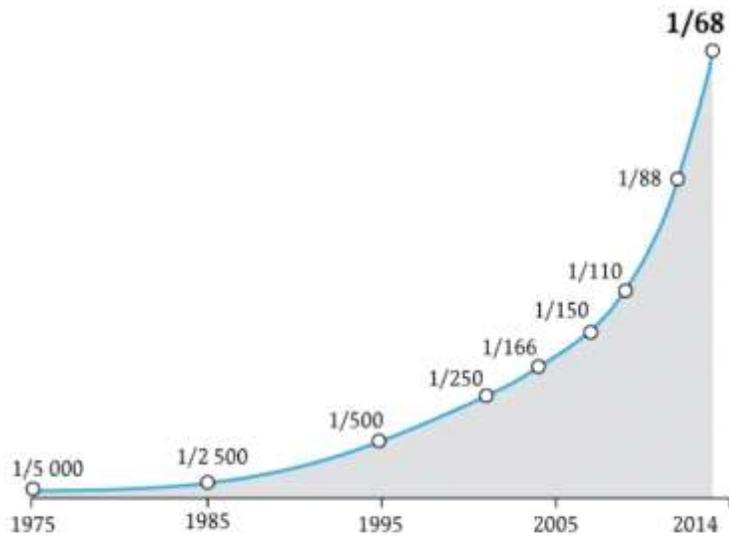
Une équipe de chercheurs indépendants a étudié les taux de mortalité infantile (IMR) dans le monde, et a pu observer un lien direct entre le nombre de vaccins administrés et le nombre de décès de nourrissons.

Par ailleurs il apparaît que les anomalies cérébrales liées au Syndrome de la Mort Subite du Nourrisson (MSN) se développent principalement au moment où les bébés sont vaccinés contre l'hépatite B. Or comme on le sait, le vaccin contre l'hépatite B est associé à des convulsions, de l'épilepsie, et aussi souvent à des anomalies de l'hippocampe.

VACCINS ET AUTISME

De toutes les maladies non transmissibles, **l'autisme** est l'une de celles dont la fréquence augmente le plus rapidement - si vite qu'il est même difficile d'y croire. En mars 2015, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) américains, l'équivalent de notre Institut de veille sanitaire (InVS), rendaient publiques les dernières estimations de la prévalence des troubles du spectre autistique chez les garçons et les filles de 8 ans aux Etats-Unis. Selon ces chiffres, actuellement, 1 enfant sur 68 est désormais touché par cet ensemble de maladies du développement, regroupant l'autisme profond, les syndromes de Rett et d'Asperger.

Le plus impressionnant est moins le chiffre lui-même, que la rapidité de son évolution : il est supérieur de 30 % à celui publié seulement deux ans auparavant (un enfant sur 88) par le même réseau de surveillance, et a plus que doublé en moins d'une décennie.



SOURCE : DEMENEIX 2014 D'APRÈS WEINTRAUB 2011 CDC

La prévalence des troubles du spectre autistique augmente de façon quasi exponentielle. | Demeneix 2014 d'après Weintraub 2011 CDC

Au cours des 20 dernières années, les données américaines parlent d'une augmentation quasi-exponentielle de ces troubles, aujourd'hui évalués selon le rapport des CDC, 20 à 30 fois plus présents que dans les années 1970. 40 % de ces enfants dépistés aux Etats-Unis présentent un QI (quotient intellectuel) inférieur à 70.

Rappel pour mémoire des indices d'intelligence :

- QI 70 à 85 = faible
- QI 85 à 115 = moyenne
- QI 115 à 130 = grande
- QI 130 à 145 = super
- QI 145 = surdoués
- QI 160 = Einstein

Conclusion :

Les vaccins pour bébés servent surtout à fabriquer des malades et des idiots.

Source des infos : Ethan A. Huff, 5 décembre 2014

10

UN NOUVEL ADJUVANT VACCINAL EFFRAYANT *qui cible les nouveau-nés*

Il semble n'y avoir aucune fin à l'arrogance de la science médicale. C'est aujourd'hui la nature du système immunitaire de chaque nouveau-né que le lobby vaccinal a en ligne de mire. Ils osent même déclarer qu'il est défectueux !!!

En fait, le système immunitaire d'un nouveau-né ne ressemble pas du tout à celui d'un adulte ou même à celui d'un petit enfant. **Au lieu de combattre les envahisseurs, il les accueille.** La chose est logique parce que le fœtus dans le ventre de sa mère doit être en mesure d'accueillir tout ce qui passe au travers du placenta. Or, aussitôt la naissance, le système immunitaire qui acceptait toutes les substances étrangères, se met à les rejeter. Il faut environ six mois après la naissance pour que ce processus soit terminé – C'est en outre le temps minimum avant que le bébé ne soit sevré du sein de la mère, et pendant lequel il profite ainsi de ses défenses immunitaires. Voilà pourquoi les vaccins auraient, paraît-il, tendance à mal fonctionner chez les nouveau-nés.

En dépit d'une absence de compréhension de cette inversion de processus naturel, la médecine a décidé de tenter de contraindre le système immunitaire des nourrissons à développer des anticorps lors des vaccinations. Ainsi, la découverte à l'hôpital pour enfants de Boston, des effets du VTX-294 sur les globules blancs du sang de nouveau-nés... in vitro, a été saluée comme une grande percée. Or le **VTX 294** est une **benzazépine**, un produit chimique proche des **benzodiazépines**. Le benzène est un produit toxique connu associé au cancer, ainsi qu'à des dommages neurologiques graves. **Voilà ce qu'on envisage sérieusement d'injecter aux nouveau-nés !**

L'expérience nous montre qu'il n'y aura probablement pas de tests de sécurité du VTX-294. Il semble d'ailleurs qu'aucun des adjuvants actuels n'ait jamais été testé. Peu importe qu'ils soient ou non toxiques, une fois qu'ils sont ajoutés aux vaccins, ils sont arbitrairement considérés comme étant sans danger. Pourtant faut-il re-mentionner le squalène dont on a récemment montré qu'il était la cause de la narcolepsie, le formaldéhyde cancérigène, le

mercure neurotoxique, le polysorbate 80, perturbateur endocrinien, l'aluminium neurotoxique ? Ils sont tranquillement utilisés dans les vaccins !

CONCLUSION :

Gare aux prochains vaccins effectués en douce dans la salle d'à côté juste après l'accouchement... **Ne laissez jamais vacciner votre bébé – il est parfait et il n'a besoin mesdames que de votre sein !**

11

AUTISME ET MERCURE *une corrélation bizarre*

Je vous soumetts ici un tableau comparatif édifiant :

Symptômes de l'autisme chez les enfants :

Perte de la parole
Retrait social
Contact visuel réduit
Comportement répétitif
Battement des mains
Marche sur la pointe des pieds
Crises de colère
Troubles du sommeil
Convulsions

Symptômes de l'empoisonnement au mercure chez les enfants ?

Perte de la parole
Retrait social
Contact visuel réduit
Comportement répétitif
Battement des mains
Marche sur la pointe des pieds
Crises de colère
Troubles du sommeil
Convulsions

Ne trouvez-vous pas cela bizarre ?

Soit il s'agit d'une énorme coïncidence, soit c'est l'un des crimes les plus odieux contre l'humanité commis à l'échelle mondiale. Est-ce aussi une coïncidence si la montée exponentielle de l'autisme correspond à l'augmentation des vaccinations dont on inonde les enfants ? Le CDC américain a dit, il y a une dizaine d'années que le thiomersal (mercure) avait été retiré des vaccins. Or ceci est un mensonge éhonté car au moins trois des vaccins que reçoivent les enfants en contiennent.

Reprenons l'historique :

Dans les années 1950, début des années 1960, les taux d'autisme étaient pratiquement inexistantes. Il s'agissait alors d'un peu plus d'un cas sur 20.000. La plupart des médecins n'avaient jamais vu un seul cas au cours de leur pratique. Certains n'avaient même jamais entendu le terme « autisme ». A peine trois générations plus tard on enregistre des cas d'autisme chez 1 enfant sur 68.

Ceci signifie que les cas d'autisme ont été en gros multipliés par 700 !!!

Lorsque j'ai soulevé ce problème pour la première fois dans mon journal en 2007, je notais « L'autisme touche aujourd'hui un enfant sur 150 » - En 7 ans seulement, on est passé de 1 sur 150 à 1 sur 68 aux US !!! (En France on ne sait rien). Quand cessera-t-on de parler de coïncidences ? Selon les pays, les enfants reçoivent de nos jours en tout une cinquantaine de vaccins... dont une partie mercurisée.

COMMENT LE THIOMERSAL EST ASSIMILE DANS L'ORGANISME?

Il est décomposé par le corps de la manière suivante : d'abord transformé en méthylmercure toxique, il est ensuite transformé en MERCURE INORGANIQUE qui est la substance au monde la plus toxique, la plus meurtrière pour l'homme venant juste après les radiations ionisantes. L'EPA (Environmental Protection Agency) a établi des normes maximales pour l'exposition au mercure... tout dépassement de ce seuil est considéré comme gravement toxique. Or sachez que lorsqu'une femme enceinte donne son accord en toute confiance pour se faire vacciner contre la grippe, son fœtus dont la barrière

hémato-encéphalique n'est pas encore formée, reçoit en rapport avec son poids (via le sang de sa mère) **2.500 fois la dose maximale** de ce poison autorisée par l'EPA !

MAIS IL Y A UN AUTRE PROBLEME :

Le norvégien *Karl Reichelt* a découvert que les enfants souffrant d'autisme régressif ne possédaient plus une enzyme particulière servant à digérer certaines protéines ; aussi retrouve-t-on dans leur urine la présence de **peptides opioïdes** qui sont des protéines de type **morphines**. Le blé ainsi que toutes les céréales à gluten, la protéine de lait de vache, la caséine, le soja et le maïs ne peuvent alors être digérés dans l'intestin grêle et fermentent (d'où ballonnements). C'est cette fermentation qui par une transformation biochimique aboutit à des peptides opioïdes. La paroi de l'intestin grêle des enfants autistes est forcément perméable puisque l'on retrouve ces protéines non digérées dans leur urine, et en particulier celles de la classe des morphines.

On ne sait pas jusqu'ici ce qui lèse les entérocytes de l'intestin grêle dont le rôle est de ne laisser passer que des petites molécules ou des acides aminés, et en aucun cas des grosses protéines non digérées. Les protéines et les métaux se lient facilement ensemble, c'est le cas par exemple de l'hémoglobine faite d'une protéine qui s'est liée au fer. Les morphines, qui sont de très grosses molécules protéiniques, qui ont une affinité particulière pour les métaux lourds, notamment le mercure... Noter que le mercure est lui naturellement attiré par les graisses fines du système nerveux dans lesquelles il se solubilise ; les lieux de prédilection : le cerveau et les gaines de myéline des nerfs. Il est clair qu'il s'ensuit une destruction des neurones des sites touchés, ou des courts-circuits entre eux... Et la forme solubilisée du couple mercure-morphine le rend difficile à déloger.

Il faut être conscient que les appareils politiques et médicaux sont complices de ce camouflage de la CDC qui ne peut être décrit que comme crime contre l'humanité, car c'est un malheur qui tombe non seulement sur les enfants dont la vie est cassée, mais aussi sur leurs familles qui doivent les prendre en charge durant de longues années : une véritable malédiction ! Mais la pyramide des robots malfaiteurs de la santé publique où chacun fait son petit travail pépère sans chercher à comprendre ce à quoi il contribue, est bien huilée, déresponsabilisée à tous les étages, juridiquement bien protégée. Entre la corruption aveugle en amont et la soumission naïve des parents victimes d'un

formatage mensonger qui dure depuis plus d'un siècle, jusqu'à quelle limite cette médecine de Frankenstein pourra-t-elle encore sévir avant que le peuple se réveille et dise enfin NON ?

ALORS QUE FAIRE QUAND LE MAL EST FAIT ?

La médecine officielle n'a rien de sérieux à proposer. Par contre les médecines alternatives, si, avec succès partiel ou total selon la gravité de l'atteinte.

1 - D'abord, on ne pourra obtenir aucun résultat tangible et stable tant que l'on n'aura pas restauré l'intestin grêle. **Pour ce faire :**

- **suppression impérative du gluten** (pain - céréales, il ne reste que le riz et le quinoa),
- **suppression du soja, et de tous les produits laitiers**, cela au long cours.

Le REGIME SEIGNALET est très bien.

2 - S'attaquer au mercure :

▣ **TRINKMOOR (tourbe liquide)**

10 ml de tourbe liquide dans 250 ml d'eau après le petit déjeuner, et en fin d'après-midi.

Cde : Apoticaria 05 62 66 50 76

<https://www.apoticaria.com/produit-90-trinkmoor-1000-ml.html?TKM16>

▣ **ARGENT COLLOÏDAL**

Comme il s'agit d'une utilisation au long cours, il est rentable de se procurer l'appareil COLLARGYR de chez Valémis qui produit du 5 ppm (Cde : 02 47 91 54 57) – 10 ml matin et soir – voir les détails sur le site www.micheldogna.fr - dans appareils thérapeutiques.

3 – S'attaquer à l'aluminium

Le seul élément que je considère capable d'éliminer l'aluminium du cerveau est la silice que l'on peut facilement absorber en grande s quantités pae la SILICE DE PRÊLE de Phytonika www.phytonika.com

4 – Drainage homéopathique séquentiel (méthode Elmiger) – voir avec un homéopathe.

Il est aussi intéressant d'utiliser la médecine quantique qui est censée pouvoir effacer les programmes énergétiques des nouveaux nanométaux introduits dans les vaccins, avec le CEF n°2 - voir : <https://www.correcteur-etat-fonctionnel.com>

12

FORMALDEHYDE INTERDIT DANS TOUS LES OBJETS POUR ENFANTS *...sauf dans les vaccins !*

Les législateurs de l'Etat du Minnesota ont décidé que le formaldéhyde, agent cancérigène connu et redoutable, était trop dangereux pour qu'il puisse se trouver dans les produits pour enfants. Conformément à l'article 325F.175–(HF458), les produits contenant du formaldéhyde seront interdits à la vente à partir du 1er août 2014 pour les fabricants, et à partir du 1er août 2014 pour les détaillants. Comment se fait-il que le formaldéhyde soit interdit dans les jouets et les vêtements pour enfants et qu'il puisse encore se trouver dans les vaccins ? On reste perplexe. Les législateurs ne veulent pas que votre enfant puisse jouer ou mettre dans sa bouche des produits qui contiennent du formaldéhyde, mais si votre médecin injecte un vaccin contenant du formaldéhyde, là il n'y aurait aucun problème ?

On peut d'abord se poser la question de savoir pourquoi on trouve du formaldéhyde dans les vaccins. En fait, ce produit chimique a été utilisé dans le processus de fabrication des vaccins pendant plus d'un demi-siècle. On a commencé à l'utiliser pour inactiver le virus de la polio dans les premiers vaccins mis au point par **Jonas Salk** à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Mais le formaldéhyde n'a pu inactiver tous les virus du vaccin. Ainsi, l'on sait depuis que le vaccin polio a été contaminé par le virus simien cancérigène SV40.

Après avoir été utilisé dans le vaccin polio, le formaldéhyde a été largement utilisé dans la fabrication des vaccins pédiatriques. Pour nous rendre compte du nombre de vaccins qui contiennent ce produit cancérigène, jetons un coup d'œil au site de l'Hôpital pour enfants de Philadelphie. Par rapport à la teneur en formaldéhyde des vaccins homologués pour utilisation aux Etats-Unis, la quantité par dose a été convertie de mg en mcg :

Td / DT : ≤ 20 mcg – 100 mcg / **Daptacel** : ≤ 100 mcg / **Infanrix** : ≤ 100 mcg
/ **Tripedia** : ≤ 100 mcg **Pediarix** : ≤ 100 mcg / **Havrix** : ≤ 50 mcg (pediatric)
/ **Vaqta** : 4 mcg (pediatric) / **Twinrix** : ≤ 100 mcg **Comvax** : < 0.4 mcg / **IPOL** :

≤20 mcg / **JE-Vax** : < 200 mcg / **ADACEL** : < 5 mcg / **Boostrix** : < 100 mcg / **Fluarix** : ≤ 5 mcg / **FluLaval** : < 25 mcg / **Fluzone – intradermal** : < 20 mcg.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil au calendrier de vaccinations des USA pour se rendre compte des doses de formaldéhyde qui sont injectées aux enfants :

QUE DISENT LES EXPERTS ?

D'une part, la recherche sur le site de l'Environmental Protection Agency (EPA), nous met en garde en disant : « *Le formaldéhyde peut endommager les cellules en se liant à l'ADN et ainsi former des adduits ADN de formaldéhyde ; ce processus peut interférer avec la réplication de l'ADN et conduire à des mutations comme à des tumeurs cancéreuses.* » Cela devrait être extrêmement préoccupant parce que dans chaque notice de vaccin, on peut trouver le passage suivant « *Ce vaccin n'a pas été évalué pour ses effets cancérogènes, ses potentiels mutagènes ou l'altération de la fertilité.* »

L'autre aspect est l'argument avancé par la FDA, qui justifie la présence de formaldéhyde dans les vaccins est le suivant : « *La quantité de formaldéhyde présente dans certains vaccins administrés aux nourrissons est si faible par rapport à la concentration qui se produit naturellement dans le corps qu'elle ne pose pas un problème de sécurité, selon une étude utilisant un modèle mathématique mis au point par des scientifiques de la FDA américaine.* » Mais ce modèle mathématique (tout à fait théorique) a-t-il été le seul critère utilisé pour déterminer si le formaldéhyde ne présentait aucun danger quand il est injecté à des bébés ?

Par ailleurs, de nombreux pharmaciens recommandent de ne pas mélanger les médicaments. Les vaccins ne sont-ils pas après tout aussi des médicaments ? Quels sont les effets synergiques de vaccins multiples, d'ingrédients multiples comme le mercure, l'aluminium que l'on injecte souvent en même temps à des bébés ? A noter aussi que la littérature pharmaceutique met en garde les scientifiques arrogants par rapport à de grandes hypothèses concernant l'impact d'ingrédients « dits inoffensifs » sur les enfants.

CONCLUSION

Si la législature est préoccupée par les vêtements ou les jouets d'enfants qui contiennent du formaldéhyde, comment peut-on honnêtement accorder un

passent à des produits pharmaceutiques à ingérer ou à injecter qui en contiennent ?

Les responsables gouvernementaux ne connaissent ni le nom ni le visage de votre enfant. Ils se préoccupent de garder leur poste en veillant à respecter les politiques mises en place. Et n'oubliez pas : s'il arrive que votre enfant soit victime d'un effet secondaire de vaccin, les fabricants, eux, sont protégés par la loi.

Enfin, pour ceux qui veulent piocher le sujet, il existe un document ancien de **Martin H. Fisher** (à chercher dans Google) qui explique ce qui arrive quand on injecte du formaldéhyde à des animaux : « Les effets toxiques du Formaldéhyde et du formol. »

13

LE PLAN DE DESTRUCTION DU CERVEAU DES ENFANTS

Article explosif de **Robert F. KENNEDY** révélant enfin un des plus grands scandales de la médecine ! Paru dans le journal américain Rolling Stone du 30 juin 2005 et sur www.salon.com.

En juin 2000, un groupe de scientifiques officiels de haut niveau se sont réunis au Centre de Conférence de Simpsonwood à Norcross (Georgie, E.U.), convoqués par le CDC (Centre de Contrôle des Maladies et Prévention). Cette rencontre a eu lieu dans le plus grand secret. Il n'y a pas eu d'annonce publique, les 52 personnes ont été conviées sur invitations privées. Il y avait des officiels de haut niveau du CDC, de la FDA (*Food and Drug Administration*), des spécialistes de la vaccination de l'OMS de Genève et des représentants des plus grandes firmes de fabrication de vaccins incluant **Glaxo SmithKline, Merck, Wyeth et Aventis Pasteur**. Tous les documents ont été déclarés confidentiels, aucune photocopie n'a pu être faite et aucun papier n'a pu être pris lorsqu'ils sont partis.

La discussion principale a été centrée sur l'étude de **Tom Verstraeten**, un **épidémiologiste du CDC** qui a analysé les bases médicales de données de l'agence de 100.000 enfants et nourrissons, vaccinés avec des vaccins contenant un conservateur mercurique – **Le Thiomersal** – qui apparaît comme le responsable d'une augmentation dramatique des cas d'autisme et d'autres atteintes neurologiques chez l'enfant. *Verstraeten* déclara à *Simpsonwood* qu'il avait été stupéfait parce qu'il avait analysé en l'occurrence le nombre croissant d'études qui montrent la corrélation entre le Thiomersal et des retards de parole, des déficits d'attention, d'hyperactivité et d'autisme.

Depuis 1991, lorsque le CDC et la FDA ont recommandé l'usage du thiomersal pour trois vaccins additionnels utilisés chez des nourrissons extrêmement jeunes (dans un des cas, quelques heures après la naissance), le nombre estimé de cas d'autisme a augmenté de 15 fois, (de 1 cas pour 2 500 à 1 cas

pour 166 enfants). Même pour des scientifiques et des médecins habitués à des études sur la vie et la mort, ces résultats font peur.

Mais, au lieu de prendre des mesures immédiates pour alerter la population et interdire le thiomersal, les participants de la rencontre de *Simpsonwood* ont consacré les deux prochains jours à discuter comment cacher les dommages, se sentant dans une mauvaise position pour se défendre contre d'éventuelles suites judiciaires. Le CDC a payé l'Institut de Médecine pour faire une nouvelle étude afin de « blanchir » le risque du thiomersal et éliminer le lien avec l'autisme. En attendant, les résultats de **Verstraeten** ont été empêchés d'être publiés et il a été dit aux scientifiques que ses données originales avaient été perdues et ne pouvaient être dupliquées. Quand *Vertraeten* a finalement publié son étude en 2003, il avait commencé à travailler pour Glaxo SmithKline et avait revu ses données pour enterrer le lien entre le thiomersal et l'autisme.

Les fabricants de vaccins ont commencé à éliminer le thiomersal des vaccins donnés aux enfants américains, mais ont continué à vendre les stocks de vaccins avec support de mercure jusqu'à l'année dernière. Le CDC et la FDA leur ont même tendu la main, en leur achetant les vaccins contenant du thiomersal pour l'exportation dans les pays en voie de développement, et autorisant les compagnies pharmaceutiques à utiliser le conservateur dans certains vaccins américains – en pédiatrie comme pour **la grippe et le rappel du tétanos dès l'âge de 11 ans**. Ces mêmes compagnies ont obtenu de l'aide par des législateurs à Washington. Le leader de la majorité au Sénat, **Bill Frist**, qui a reçu \$ 873 000 de contribution de l'industrie pharmaceutique, **travaille pour « immuniser » les fabricants de vaccins dans 4 200 cas de plaintes de parents d'enfants contaminés**. Même dans des milieux conservateurs, on s'inquiète des efforts gouvernementaux pour couvrir le danger du thiomersal. Il s'avère que la FDA et d'autres offices de santé publique n'agissent pas mais, au contraire, font du protectionnisme au profit de l'industrie pharmaceutique.

Plus de 500.000 enfants souffrent d'autisme et les pédiatres diagnostiquent 40.000 nouveaux cas chaque année. Cette maladie était inconnue avant 1943 lorsqu'elle fut identifiée et diagnostiquée chez 11 enfants les mois qui ont suivi la vaccination avec du thiomersal en 1931.

D'innombrables études montrent que le mercure s'accumule dans le cerveau des primates et d'autres animaux après injection de la vaccine et que le cerveau en développement des nourrissons est particulièrement susceptible. **En 1977**, une étude russe montrait que des adultes exposés à des

concentrations beaucoup plus basses d'**éthylmercure** que les doses des enfants américains, souffraient de dommages cérébraux des années après.

La Russie a banni le thiomersal depuis 20 ans, suivie par le Danemark, l'Autriche, le Japon, la Grande-Bretagne et tous les pays scandinaves.

Le Pr Boyd Haley, chef du Département de Chimie de l'université du Kentucky affirme :

« Vous ne pouvez pas trouver une seule étude qui démontre que le thiomersal est sans danger. C'est vraiment une substance qui est fondamentalement toxique. Si vous injectez du thiomersal dans un animal, son cerveau va tomber malade. Si vous appliquez du mercure à des tissus vivants, les cellules de tissu vont mourir. Si vous le mettez sur une plaque de culture en laboratoire, les cellules meurent. Sachant ces choses, il serait choquant qu'une personne consciente puisse injecter du mercure dans un enfant sans causer de dommages. »

Des documents internes révèlent que le laboratoire **Eli Lilly**, qui a développé en premier le thiomersal, savait depuis le départ que le produit pouvait causer des dommages et même la mort chez les animaux et les humains. **En 1930**, cette compagnie a testé le thiomersal en l'administrant chez 22 patients atteints de méningite terminale ; tous sont décédés en quelques semaines. **MAIS ELI LILLY A CONTINUÉ À DÉCLARER LE THIOMERSAL SÛR !**

En 1935, des chercheurs d'une autre firme fabriquant des vaccins **Pittman-Moore**, avertissent le laboratoire Lilly des problèmes liés au thiomersal ; ces derniers répondent que cela ne correspond pas aux leurs. La moitié des chiens de Pittman vaccinés deviennent malades, conduisant les chercheurs à déclarer le conservateur comme impropre à l'usage des chiens.

En 1967, une étude publiée dans *Applied Microbiology* montre que le thiomersal tue des souris lorsqu'il est ajouté à la vaccine. **Quatre ans plus tard**, une propre étude de Lilly montre que le thiomersal est un toxique pour les cellules, dans des concentrations d'une part par million **(100 fois moins que dans les vaccines courantes)**.

En 1977, dans un hôpital de Toronto, dix bébés meurent lorsqu'un antiseptique au dérivé de mercure est utilisé pour tamponner leur cordon ombilical.

En 1982, la FDA propose de bannir les produits contenant du thiomersal vendus sans ordonnance, pourtant, le CDC recommande que les nourrissons soient vaccinés avec une série de vaccins qui justement contiennent ce mercure (Hépatite B, 24 heures après la naissance ainsi que *Haemophilus influenza B* et diphtérie-tétanos-pertussis pour les nourrissons de 2 mois).

L'industrie pharmaceutique savait que la vaccine créait un danger. La même année durant laquelle le CDC approuvait les nouveaux vaccins, le **Dr Maurice Hilleman**, l'un des pères du programme de vaccination chez **Merck**, avertissait la compagnie que des enfants âgés de 6 mois qui recevraient les vaccins souffriraient d'une dose de mercure dangereuse. Il recommandait de distribuer les vaccins sans le conservateur contesté.

Pour Merck et les autres firmes, comme toujours, l'obstacle est financier. Le thiomersal rend possible le conditionnement de fioles de vaccins en doses multiples, qui requièrent une protection plus importante car les fioles peuvent être contaminées plus facilement par les entrées multiples des aiguilles à injection. Les grosses fioles coûtent la moitié à la production que des petites fioles à dose unique. Le résultat est que le prix est plus bas pour des agences internationales qui les distribuent dans les régions pauvres à risque d'épidémie. Face à ces considérations de coûts, Merck ignore les recommandations d'Hilleman et les officiels gouvernementaux continuent à promouvoir de plus en plus les vaccins contenant du thiomersal chez les enfants.

Avant 1989, les enfants américains recevaient en période préscolaire « seulement » 3 vaccins (polio, diphtérie-tétanos-pertussis et rougeole-oreillon-rubéole). Une décennie plus tard, grâce aux recommandations fédérales, les enfants ont reçu un total de 22 immunisations avant de commencer la scolarité. Alors que le nombre de vaccinations augmentait, le taux d'autisme chez les enfants explosait.

Durant les années 1990, 40 millions d'enfants ont reçu des vaccins contenant du thiomersal, ce qui représente des taux de mercure sans précédent, pendant la période critique du développement du cerveau. Une étude prête à être publiée montre que le déclin des cas d'autisme suit systématiquement

l'élimination du thiomersal de la plupart des vaccins. **Dan Olmsted** du UPI a fait une étude intéressante en cherchant des enfants qui n'ont pas été exposés au mercure par les vaccins.

Cherchant des enfants n'ayant pas été exposés au mercure dans les vaccins – le genre de population typique que les scientifiques utilisent comme contrôle dans les expérimentations.

Olmsted est donc allé à la recherche des Amish du comté du Lancaster, Pennsylvanie, qui refusent d'immuniser leurs enfants. Étant donné le taux national d'autisme, **Olmsted** a calculé qu'il aurait dû trouver 130 autistes. Il n'en a trouvé que 4. L'un avait été exposé à de hauts taux de mercure émanant d'une usine de produits d'énergie. Les trois autres, incluant un enfant adopté provenant de l'extérieur de la communauté Amish, avaient reçu des vaccins.

Mais, au lieu d'en tirer les conséquences, la FDA continue de permettre aux fabricants d'inclure du thiomersal dans des médicaments délivrés sans ordonnance, comme des stéroïdes et du collagène injectable. Le gouvernement continue d'envoyer des vaccins avec du thiomersal dans les pays en voie de développement. Certains voient soudain leurs taux d'autisme exploser, comme *en Chine où la maladie était quasiment inconnue ; de nouveaux rapports indiquent qu'il y a maintenant plus de 1,8 million d'autistes.* Aussi d'autres pays connaissent une montée en flèche comme l'Inde, l'Argentine, le Nicaragua et d'autres pays en développement qui utilisent maintenant des vaccins contenant du thiomersal.

L'OMS continue d'affirmer que le thiomersal est sûr, mais promet d'envisager la possibilité du lien avec des atteintes neurologiques. Je consacre du temps à étudier les publications car je crois que c'est une crise morale. Si, comme l'évidence le *suggère*, nos autorités médicales publiques ont, tout en le sachant, empoisonné une génération entière d'enfants en donnant l'autorisation à l'industrie pharmaceutique, leurs actions constitueraient un des plus grands scandales des annales de la médecine américaine. « *Le CDC est coupable d'incompétence et de négligence grossière* », déclare **Mark Blaxill**, vice-président du Safe Mind, une organisation sans but lucratif concernée par le rôle du mercure dans la médecine. « *Le dommage causé par les vaccins est massif. C'est plus important que l'amiante, que le tabac, que tout ce que vous n'avez jamais vu.* »

Il est difficile de calculer les dégâts que notre pays – et tous les efforts internationaux faits pour éradiquer les épidémies – subiraient, si les nations du

Tiers-Monde devenaient convaincues que l'Amérique, proclamée comme la nation la plus impliquée dans l'aide internationale, empoisonne ses enfants. Il n'est pas difficile de prédire comment ce scénario serait interprété par ses ennemis à l'étranger. Les scientifiques et les chercheurs, beaucoup d'entre eux sincères même idéalistes, qui ont participé aux efforts pour cacher à la science les revendications concernant le thiomersal, déclarent qu'ils sont en train de progresser dans le but élevé de protéger les enfants des pays en développement contre les maladies pandémiques. Ils sont très mal avisés. L'erreur d'essayer de n'être pas responsable à propos du thiomersal reviendra hanter horriblement notre pays et les populations les plus pauvres du monde.

Source : Immunité mortelle de Robert F. Kennedy Jr. – Traduction et résumé : Dr B. Fillettaz.

ROBERT F. KENNEDY JR. est l'un des environmentalistes au sommet aux USA et Président du Waterkeeper Alliance.

Nota : à savoir que ce drame n'est pas qu'américain, mais mondial et particulièrement français.

Alors qui a encore envie de se mettre en règle avec des lois relevant de « CRIME CONTRE L'HUMANITÉ » pour des faux vaccins ? *Combien de preuves, combien de MILLIONS de victimes faudra-t-il pour que le peuple se réveille, pour qu'enfin l'instinct de survie prenne le pas sur la peur ?*

COMMENT DEMERCURISER ?

Le problème du mercure est qu'il est liposoluble et qu'il apprécie les gaines du système nerveux particulièrement riches en graisses fines, d'où les dégâts neurologiques connus. Différentes techniques plus ou moins efficaces voire dangereuses sont proposées sur le marché pour éliminer le mercure ; certaines comme la **chlorella** ont l'inconvénient de relarguer dans la circulation sanguine et lymphatique le mercure sans le neutraliser pour autant, ceci provoquant des pathologies plus ou moins graves (allergies soudaines, problèmes cardiaques, poussées inflammatoires...).

Les meilleurs résultats que j'ai obtenus ont été avec (en association) :

▣ **Soufre organique MSM** d'Apoticaria -

Tél. +33 (0)5 62 66 50 76

▣ **Trinkmoor (tourbe liquide)** d'Apoticaria,

▣ **Argent colloïdal (5 à 10ppm)** de Valémis -

Tél. +33 (0)2 47 91 54 57

14

LOBOTOMISATION SPIRITUELLE DES VACCINS

Il ressort d'une vidéo de 2005, qui a filtré du Pentagone, et d'un autre document (Quarterly FunVax Review du 1er juin 2007), que dans le cadre d'un projet du nom de « FunVax », des expérimentations sur l'homme auraient eu lieu depuis au moins 8 ans avec des vaccins qui modifient la conscience. Depuis 2007 ou même avant, des virus transgéniques des voies respiratoires auraient été propagés comme une pandémie par ces vaccins. Ce document évoque les méthodes suivantes utilisées pour tester la propagation :

- La dispersion à haute altitude (Chemtrails), la dispersion par l'eau, la transmission par des insectes, la propagation par un objet sur le sol (comme un véhicule ou une bouteille)... et la propagation d'infections par l'alimentation (la viande ou les fruits et les légumes). Lors d'une infection des voies respiratoires ces virus, après avoir passé la barrière hémato-encéphalique, inhiberaient ou diminueraient les prédispositions génétiques – surtout spirituelles. En faisant cela, on vise notamment le gène « VMAT2 », qui a la réputation, selon les biologistes moléculaires, d'être le gène responsable des sensations et les expériences spirituelles et religieuses de l'homme. Si ces déclarations correspondent à la vérité, il s'agirait d'une vaccination forcée dans le but de manipuler de manière ciblée justement les personnes spirituelles et religieuses.

<http://www.klagemauer.tv/index.php?a=showportal&keyword=franzoesisch&id=7102> (2 min)

Sous cet éclairage, on comprend mieux pourquoi tant d'acharnement à vacciner **surtout les enfants** - c'est un programme de lobotomisation pour fabriquer des esclaves dociles, des robots programmables coupés de La Source Divine Universelle qui est pourvoyeuse du génie humain. Voilà chers parents le contrat auquel vous soussignez lorsque par peur, par prudence, par insouciance, ou par couardise, vous acceptez de soumettre vos enfants au rouleau compresseur vaccinal.

La manipulation diabolique affichée dans les mairies est parfaite : « **Si vous aimez votre enfant, vaccinez-le** » qui sous-entend « Si vous ne vaccinez pas

vosre enfant, c'est que vous ne l'aimez pas » - (en réalité, cela signifie : COUPEZ-LUI LES AILES !). Mais vous parents, n'avez-vous pas déjà vous-même les ailes coupées ? Il n'y a qu'à constater l'apathie de la population à réagir devant l'inacceptable, le révoltant. Une révolution à la 1789 - dont on fait tant louange - serait impensable actuellement.

Prenez le cas de l'accueil des migrants par l'obligation des communes de mettre à disposition 20 à 25% de leur potentiel d'habitation : 76% des français sont contre pour des tas de raisons logiques ; et pourtant, sur 36.000 communes, seulement 36 ont dit NON (**une pour mille !**) quitte à devoir payer de grosses amendes à la charge des habitants. Ces communes risquent même la règle d'exception promise par le premier ministre aux dissidents, c'est-à-dire destituer les conseils municipaux de leurs pouvoirs de décision et imposer de force les mesures gouvernementales dictées par l'Europe. Comprenez que c'est toujours la masse majoritaire des gens QUI N'OSENT PAS (76% dans le cas présent) qui nourrit l'échec de la résistance.

C'est exactement la même chose pour les vaccins – J'entends tellement souvent la même chose : « **Je sais, mais je suis obligé(e)** ». Eh oui, c'est du donnant-donnant, pour mettre son enfant en maternelle ou en garderie, pour partir en voyage dans certains pays, pour être pompier ou infirmière, pour faire médecine ou travailler dans des collectivités, etc. On vous tient par la barbichette pour faire de vous des robots disciplinés et sans génie inventif. C'est de la pure gestion de troupeaux. Nous sommes portés à rire lorsqu'on découvre dans le coran qu'il est interdit de se poser des question ou de poser des questions, alors que nous sommes implicitement soumis au même régime dans un tas de domaines.

Ce qui est encore plus étonnant, voire consternant, c'est lorsqu'on entend dire : « **Oui, il y a bien Internet, mais comment savoir ce qui est vrai de ce qui est faux ?** » Cela tendrait-il à prouver que **beaucoup sont incapables de penser par eux-mêmes**, ou ne s'autorisent pas à penser par eux-mêmes ; ils se sont habitués à consommer du prêt à penser répétitif, émoussant progressivement le réflexe du discernement, jusqu'à en perdre l'instinct de survie. Oui, il y a sur Internet tout et son contraire, mais le simple fait de regarder qui diffuse devrait déjà donner une idée de l'endroit où l'on met les pieds. Par exemple, si l'on va sur DOCTISSIMO (le site en prise directe avec Big pharma) pour savoir ce qu'ils pensent d'un remède de Dogna, il est très improbable qu'ils applaudissent – au mieux, ils ignorent, donc ça ne vaut rien, sinon ça se saurait...

Pour conclure, nous qui sommes le peuple, nous et nos parents avons eu l'imprudence de déléguer nos pouvoirs à des organisations qui sont le contraire de ce qu'elles affichent et ne travaillent pas du tout pour nous. Reprendre les rênes ne va pas être chose facile, et pourtant il le faut impérativement, et vite, avec les quelques forces vives qui ont échappé jusqu'ici au troupeau encadré. **Il suffit d'être beaucoup à dire NON !**

Souvenez-vous du monde sauvage et de ses possibilités... (dans le préambule). Choisissez-vous **l'attaque, la fuite ou bien la ruse ?...**

15

INTERVIEW AVEC UN VACCINOLOGUE REPENTI

Jon Rappoport travaille comme journaliste enquêteur indépendant depuis vingt ans. Il a participé à plus de 200 émissions de radio et de TV, parmi lesquelles *Nightline* sur ABC, *Tony Brown's Journal* sur PBS et *Hard Copy*. **En 1996, Jon a lancé le grand boycottage contre huit géants des produits chimiques : MONSANTO, DOW, DUPONT, BAYER, HOECHST, RHONE-POULENC, IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES ET CIBA-GEIGY.**

Un jour, *Jon Rappoport* chercheur en vaccinologie a vu son collègue perdre son enfant à la suite d'une vaccination. Le doute s'est insinué, et la réalité a fait le reste. Aujourd'hui à la retraite, il dévoile les dessous de l'une des plus grandes escroqueries de notre temps. Entretien entre *Jon Rappoport* et Mark Randall.

Question de Jon Rappoport : *Combien de temps avez-vous travaillé sur les vaccins ?*

Réponse du Dr Mark Randall : Plus de dix ans.

Q : Vous étiez jadis convaincu que les vaccins étaient le signe d'une bonne médecine.

R : Oui, c'est vrai. J'ai contribué à l'élaboration de quelques vaccins. Je ne vous dirai pas lesquels. Je veux préserver ma vie privée.

Q : Vous pensez que vous pourriez avoir des problèmes si vous vous montriez au grand jour ?

R : Je pense que je pourrais perdre ma retraite. Ces gens ont les moyens de vous attirer des ennuis, quand vous avez jadis été « membre du Club ». Je connais une ou deux personnes qui ont été placées sous surveillance, qui ont été harcelées.

Q : Harcelées par qui ?

R : Le FBI. Bien sûr ! Le FBI utilisait d'autres prétextes. Et le fisc peut débarquer, lui aussi.

Q : Croyez-vous que les gens devraient avoir le droit de choisir de se faire vacciner ou pas ?

R : C'est une chose de dire qu'il est bon de laisser le choix. Mais si tout n'est que mensonge, comment choisir ? D'autre part, si la FDA était dirigée par des gens honorables, ces vaccins ne seraient jamais autorisés.

Q : Il y a des historiens médicaux qui affirment que le déclin global des maladies n'est pas dû aux vaccins.

R : Je sais. Pendant longtemps je n'ai pas tenu compte de leur travail.

Q : Pourquoi ?

R : Parce que j'avais peur de ce que j'allais découvrir. Ma tâche consistait à mettre au point des vaccins. Mon gagne-pain dépendait de la poursuite de ce travail. Ensuite j'ai mené ma propre enquête.

Q : Quelles conclusions en avez-vous tiré ?

R : Le déclin de la maladie s'explique par l'amélioration des conditions de vie. De l'eau plus propre. Des systèmes d'égout élaborés. La nutrition. Des aliments plus frais. Une baisse de la pauvreté. Il y a beau y avoir des germes partout, quand on est en bonne santé on ne contracte pas les maladies aussi facilement.

Q : Qu'avez-vous ressenti au terme de votre enquête ?

R : Du désespoir. J'ai pris conscience que je travaillais dans un secteur basé sur un tissu de mensonges.

Q : Y a-t-il des vaccins plus dangereux que d'autres ?

R : Oui. Le DTC (diphtérie-tétanos-coqueluche), par exemple. Le ROR (rougeole, oreillons, rubéole). Mais certains lots sont plus dangereux que d'autres. En ce qui me concerne, je pense que tous les vaccins sont dangereux. Ils entraînent le système immunitaire humain dans un processus qui a tendance à affaiblir l'immunité. Ils peuvent véritablement provoquer la maladie qu'ils sont censés prévenir.

Q : Pourquoi cite-t-on des statistiques qui semblent prouver que les vaccins ont brillamment réussi à éradiquer des maladies ?

R : Pour donner l'illusion que ces vaccins sont utiles. Si un vaccin supprime les symptômes visibles d'une maladie telle que la rougeole, tout le monde s' imagine que ce vaccin est une réussite. Mais, sournoisement, le vaccin peut porter atteinte au système immunitaire lui-même. Et s'il provoque d'autres maladies par exemple, une méningite ce fait est dissimulé, parce que personne ne croit le vaccin capable d'une telle chose. Le lien passe inaperçu.

Q : On dit que le vaccin contre la variole a éradiqué la maladie en Angleterre.

R : Oui. Mais lorsque vous étudiez les statistiques disponibles, les choses apparaissent sous un jour différent. Il y avait des villes d'Angleterre où des gens non vaccinés n'attrapaient pas la variole. Il y avait des endroits où des gens vaccinés connaissaient une épidémie de variole. Et la variole était déjà en voie de disparition avant que le vaccin ne soit introduit.

Q : Vous êtes donc en train de dire que l'on nous a raconté des histoires ?

R : Oui. C'est exactement ce que je suis en train de dire. C'est une histoire montée de toutes pièces pour convaincre les gens que les vaccins sont invariablement efficaces et inoffensifs.

La contamination est omniprésente

Q : Bon, vous avez travaillé dans des laboratoires où la pureté est un aspect dont il faut tenir compte.

R : Le public pense que ces laboratoires, ces unités de production, sont les endroits les plus propres du monde. C'est faux. **La contamination est omniprésente.** Vous avez toutes sortes de débris qui s'introduisent dans les vaccins.

Q : Par exemple, le virus simiesque SV40 se glisse dans le vaccin antipoliomyélitique.

R : Eh bien oui, cela est arrivé. Mais ce n'est pas de cela que je veux parler. Le SV40 s'est introduit dans le vaccin antipoliomyélitique parce que ce vaccin a été fabriqué à partir de reins de singes. Mais je veux parler d'autre chose. Des réelles conditions de travail en laboratoire.

Des erreurs ! Des erreurs dues à un manque d'attention. Le SV40, que l'on a plus tard trouvé dans des tumeurs cancéreuses... était ce que j'appellerais un problème structurel. C'était un élément reconnu du processus de fabrication. Si vous utilisez des reins de singes, vous ouvrez la porte à des germes dont vous ignorez la présence dans ces reins.

Q : D'accord, mais laissons provisoirement de côté cette distinction entre les différents types de contaminants. Quels contaminants avez-vous découvert au cours de vos longues années d'activité au sein de l'industrie des vaccins ?

R : Je vais vous donner quelques exemples de ce que j'ai trouvé, et aussi de ce que certains de mes collègues ont découvert. En voici une liste partielle :

- Dans le vaccin contre la rougeole Rimavex, nous avons trouvé divers virus aviaires.
- Dans le vaccin antipoliomyélitique, nous avons trouvé l'acanthamoeba, qui est une amibe dite « dévoreuse de cerveau ».
- Le cytomégalovirus simiesque dans le vaccin antipoliomyélitique.
- Le virus spumeux simien dans le vaccin antirotavirus.
- Des virus de cancers aviaires dans le vaccin ROR.
- Divers micro-organismes dans le vaccin contre l'anthrax.
- J'ai trouvé des inhibiteurs enzymatiques potentiellement dangereux dans plusieurs vaccins. Des virus de canard, de chien et de lapin dans le vaccin contre la rubéole.
- Le virus de la leucose aviaire dans le vaccin contre la grippe.
- Un pestivirus dans le vaccin ROR.

Q : Entendons-nous bien sur ce point. Il s'agit là de contaminants n'entrant pas dans la composition des vaccins.

R : Exact. Et si vous essayez de chiffrer les préjudices que ces contaminants peuvent causer, eh bien, c'est difficile de le savoir parce qu'aucun essai n'a été réalisé, ou alors très peu. **C'est la roulette russe. Vous prenez le risque !**

Par ailleurs, la plupart des gens ignorent que certains vaccins antipoliomyélitiques, certains vaccins d'adénovirus et certains vaccins contre la rubéole, l'hépatite A et la rougeole ont été fabriqués à partir de tissu de fœtus humain avorté.

Il m'est arrivé de découvrir ce que je croyais être des fragments bactériens ainsi que le virus de la polio dans ces vaccins, qui pouvaient très bien provenir de ce tissu fœtal. Lorsque vous recherchez des contaminants dans les vaccins, vous pouvez tomber sur des choses qui sont étonnantes. Vous savez qu'elles ne devraient pas se trouver là, mais vous ne savez pas exactement de quoi il s'agit. J'ai trouvé ce que j'ai cru être un tout petit « fragment » de cheveu humain et aussi du mucus humain. J'ai découvert ce qui ne peut être appelé autrement que « protéine étrangère », ce qui pourrait vouloir dire à peu près tout et n'importe quoi. Il pourrait s'agir d'une protéine d'origine virale.

Q : Comment vos découvertes ont-elles été accueillies ?

R : En gros, on m'a dit : « Ne t'en fais pas ; c'est inévitable ». Dans la fabrication des vaccins, on utilise divers tissus animaux, et c'est là que ce genre de contamination intervient. Bien entendu, je ne parle même pas des produits chimiques classiques tels que **le formaldéhyde, le mercure et l'aluminium** qui sont délibérément introduits dans les vaccins [à titre de conservateurs].

Q : Ces informations sont pour le moins atterrantes.

R : Oui. Et je ne parle là que de certains contaminants biologiques. **Qui sait combien, encore, peuvent être décelés ? Les autres, nous ne les trouvons pas parce qu'il ne nous vient pas à l'idée de les chercher.** Si l'on utilise du tissu, disons d'oiseau, pour fabriquer un vaccin, combien de germes potentiels peut-il y avoir dans ce tissu ? Nous n'en avons aucune idée. Nous n'avons pas la moindre idée de leur nature, ni des effets qu'ils pourraient avoir sur l'homme.

FAUX POSTULATS SUR L'INNOCUITE DES VACCINS

Q : Et au-delà de la question de la pureté ?

R : Là, nous retombons sur cette idée erronée que se font les gens à propos des vaccins : à savoir, qu'ils stimulent de façon complexe le système immunitaire afin de créer les conditions d'immunisation contre la maladie. C'est là que nous faisons erreur. Ça ne marche pas comme ça. Un vaccin est supposé « créer »

des anticorps qui, indirectement, offrent une protection contre la maladie. Toutefois, le système immunitaire est bien plus vaste et va bien au-delà des anticorps et de leurs cellules « tueuses » respectives.

Q : Le système immunitaire, c'est quoi au juste... ?

R : C'est vraiment LE CORPS TOUT ENTIER PLUS L'ESPRIT. On pourrait dire que tout cela forme le système immunitaire. C'est pour ça, qu'au beau milieu d'une épidémie, on peut trouver des personnes qui restent en bonne santé.

Q : Comment s'arrange-t-on pour nous présenter les statistiques des vaccins de façon trompeuse ?

Il y a de nombreuses façons de procéder. Par exemple, supposez que 25 personnes ayant été vaccinées contre l'hépatite B contractent l'hépatite. Eh bien, l'hépatite B est une maladie du foie. Mais bien des choses peuvent être appelées "maladie du foie". On peut modifier le diagnostic. On a alors dissimulé la cause profonde du problème.

Q : Et ça arrive ?

R : Tout le temps. Il faut que ça arrive, si les médecins partent automatiquement du principe que les personnes vaccinées ne contractent jamais la maladie contre laquelle elles sont désormais censées être protégées. Et c'est exactement de ce principe que partent les médecins. Vous savez, c'est un raisonnement circulaire. C'est un circuit fermé. Il n'admet pas d'erreur. Pas d'erreur possible. Si une personne qui a été vaccinée contre l'hépatite contracte l'hépatite ou quelque autre maladie, on exclut automatiquement tout lien avec le vaccin.

Q : Durant vos années de travail dans l'industrie des vaccins, combien de médecins de votre entourage ont admis que les vaccins posaient problème ?

R : Aucun. Il y en avait quelques-uns [des chercheurs travaillant dans des compagnies pharmaceutiques] qui en privé remettaient en question ce qu'ils faisaient. Mais ils n'auraient jamais fait de révélations, pas même au sein de leur compagnie. Pas de doutes, pas d'enquête !

Q : Quel a été le tournant décisif pour vous ?

R : J'avais un ami dont l'enfant est mort après une injection du vaccin DTC.

Q : Avez-vous mené l'enquête ?

R : Oui, de façon informelle. J'ai découvert que cet enfant se portait à merveille avant la vaccination. Rien ne pouvait expliquer son décès, si ce n'est le vaccin. C'est là que j'ai commencé à avoir des doutes. Bien entendu, je voulais croire que l'enfant avait reçu un mauvais vaccin provenant d'un mauvais lot. Mais en examinant les choses plus en détail, j'ai découvert que ce n'était pas le cas dans cet exemple précis. J'étais aspiré dans une spirale de doutes qui ne faisaient que grandir au fil du temps. J'ai poursuivi mon enquête. J'ai

découvert que, contrairement à ce que je pensais, les vaccins n'étaient pas testés de façon scientifique.

Q : Que voulez-vous dire ?

R : Par exemple, on ne réalise jamais d'étude à long terme sur un vaccin à l'aide d'un groupe témoin. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a pas de suivi correct et approfondi, prenant en compte le fait que les vaccins peuvent provoquer, avec le temps, divers symptômes et de graves problèmes sortant du cadre de la maladie contre laquelle la personne a été vaccinée. Une fois encore, on part du principe que les vaccins ne peuvent pas entraîner de problèmes. Alors pourquoi se donner la peine de le vérifier ? En outre, ce que l'on appelle "réaction au vaccin" n'est pas bien défini, de sorte que toutes les réactions indésirables sont censées survenir très vite après l'injection du vaccin. Mais cela n'a aucun sens.

Q : Pourquoi cela n'a-t-il aucun sens ?

R : Parce que le vaccin continue de toute évidence à agir dans le corps pendant une longue période après l'injection. Une réaction peut être progressive. La détérioration peut être graduelle. Des problèmes neurologiques peuvent apparaître au fil du temps. C'est d'ailleurs ce qui se passe, selon les dires mêmes d'une analyse traditionnelle. Alors pourquoi cela ne pourrait-il pas être le cas avec les vaccins ? Si un empoisonnement chimique peut survenir de façon progressive, pourquoi ça ne pourrait pas être le cas d'un vaccin qui contient du mercure ?

Q : Et c'est ce que vous avez découvert ?

R : Oui. On trouve des liens la plupart du temps. Ces liens ne sont pas parfaits. **Mais si vous avez cinq cents parents dont les enfants présentent des lésions neurologiques dans l'année qui suit une vaccination, cela devrait suffire à déclencher une enquête intensive.**

Q : Cela a-t-il suffi ?

R : Non. Jamais. Cela est très révélateur. Les personnes qui mènent l'enquête ne cherchent pas vraiment à examiner les faits. Elles partent du principe que les vaccins sont inoffensifs. Par conséquent, lorsqu'elles daignent enquêter, elles mettent invariablement les vaccins hors de cause. Elles déclarent : « Ce vaccin est sans danger ». Mais sur quoi basent-elles leur jugement ?

Sur des définitions et des idées qui lavent automatiquement le vaccin de tout soupçon.

Q : Il y a de nombreux cas où une campagne de vaccination a échoué, où les gens ont contracté la maladie contre laquelle ils ont été vaccinés.

R : Oui, il y a beaucoup d'exemples de ce genre. Et là on fait tout simplement abstraction des preuves. On n'en tient pas compte. Les spécialistes disent, et encore quand ils daignent s'exprimer, qu'il s'agit de cas isolés mais que

globalement le vaccin s'est avéré sans danger. Mais si vous additionnez toutes les campagnes de vaccination où il y a eu des préjudices et des maladies, vous vous rendez compte qu'il ne s'agit pas de cas isolés.

Q : Avez-vous déjà abordé le sujet dont nous parlons avec des collègues lorsque vous étiez encore en activité dans l'industrie des vaccins ? Comment ont-ils réagi ?

R : Plusieurs fois, on m'a dit de me tenir tranquille. On m'a clairement fait comprendre que je ferais mieux de me remettre au travail et d'oublier mes états d'âme. Il m'est arrivé de susciter des réactions de peur. Certains collègues cherchaient à m'éviter. Ils redoutaient d'être déclarés « coupables par association ». Dans l'ensemble, cependant, je me suis tenu à carreau. J'ai veillé à ne pas m'attirer de problèmes.

Q : Si les vaccins sont nocifs, pourquoi les administre-t-on ?

Tout d'abord, il n'y a pas de « si ». Ils sont nocifs. Comme vous l'avez souvent dit, à différents niveaux du système, chacun a une bonne raison : l'argent, la peur de perdre son travail, le désir de gagner des bons points, le prestige, les récompenses, la promotion, un idéalisme mal inspiré, un certain automatisme, etc.

Q : Le battage entourant le vaccin de l'hépatite B semble un bon filon.

R : Je le pense, en effet. Affirmer que les bébés doivent se faire vacciner et puis, l'instant d'après, admettre qu'une personne contracte l'hépatite B en ayant des relations sexuelles et en partageant des seringues est une juxtaposition ridicule. Les autorités médicales essaient de se couvrir en disant qu'aux États-Unis environ 20.000 enfants contractent chaque année l'hépatite B par des « voies inconnues », c'est pourquoi tous les bébés doivent se faire vacciner. Je conteste ce chiffre de 20.000 et les prétendues études qui l'étaient.

Q : Andrew Wakefield, le médecin britannique qui a divulgué le lien entre le vaccin ROR et l'autisme, vient de se faire licencier de l'hôpital londonien où il travaillait.

R : Oui. Wakefield a fait un sacré bon boulot. Les liens qu'il a établis entre le vaccin et l'autisme sont stupéfiants...

Q : Je sais qu'à Hollywood, si une célébrité affirme publiquement qu'elle ne veut pas d'un vaccin, elle fiche sa carrière en l'air.

R : Hollywood est très étroitement lié au cartel médical. Il y a plusieurs raisons à cela, mais l'une d'entre elles est simplement que, dès qu'un acteur est célèbre, la moindre de ses déclarations peut avoir un énorme retentissement médiatique. En 1992, j'ai assisté à votre manifestation contre la FDA au centre-ville de Los Angeles. Un ou deux acteurs se sont élevés contre la FDA.

Depuis, rares sont les acteurs qui ont osé critiquer d'une façon ou d'une autre le cartel médical.

Q : Au sein des National Institutes of Health, quelle humeur règne-t-il, quel est l'état d'esprit général ?

R : Les gens se battent pour obtenir des subventions de recherche. Remettre en question le statu quo est bien la dernière chose qui leur viendrait à l'esprit. Ils se livrent déjà à une guérilla interne pour cet argent. Ils n'ont pas besoin de problèmes supplémentaires. C'est un système très isolé. Il repose sur l'idée que, somme toute, la médecine moderne est une formidable réussite sur tous les fronts. Admettre l'existence de problèmes systémiques dans un domaine ou un autre revient à jeter le doute sur l'entreprise tout entière. On pourrait alors penser que le NIH est le dernier endroit où l'on songerait à organiser des manifestations. Mais c'est exactement le contraire. Si cinq mille personnes venaient demander des comptes sur les véritables avantages de ce système de recherche, exigeant de savoir quels réels avantages les milliards de dollars engloutis dans cet organisme ont apporté au public en termes de santé, ce pourrait être le début de quelque chose. Cela risquerait de mettre le feu aux poudres. On pourrait avoir, si les manifestations se multipliaient, toutes sortes de retombées. Des chercheurs, quelques-uns du moins, commenceraient peut-être à laisser filtrer des informations.

Q : Que dire du pouvoir destructeur combiné d'un certain nombre de vaccins administrés aujourd'hui aux bébés ?

C'est une mascarade et un crime. Aucune étude approfondie n'a jamais été réalisée là-dessus. Là encore, on part du principe que les vaccins sont sans danger et, par conséquent, que n'importe quelle association de vaccins est elle aussi sans danger. Mais la vérité, c'est que les vaccins ne sont pas sans danger. Par conséquent, les dommages potentiels augmentent lorsque l'on administre beaucoup de vaccins sur une courte période.

Q : Ensuite, nous avons la saison de la grippe, en automne.

R : Oui. Comme s'il n'y avait qu'en automne que ces germes en provenance d'Asie affluaient vers les États-Unis ! Le public avale ça. Si ça arrive en avril, c'est un mauvais rhume. Si ça arrive en octobre, c'est la grippe.

Q : Existe-t-il un moyen de comparer la fréquence relative de ces différents effets ?

R : Non. Parce que le suivi est insuffisant. On ne peut que spéculer. Sur une population de cent mille enfants qui se font vacciner contre la rougeole, si vous demandez combien attrapent la rougeole et combien développent d'autres problèmes dus au vaccin, vous n'avez pas de réponse fiable. C'est exactement ce que je suis en train de dire. Les vaccins sont des superstitions.

Et avec les superstitions, on ne dispose pas de faits exploitables. On ne recueille que des histoires, dont la plupart ont pour but de conforter les gens dans leurs croyances.

Mais, à partir de nombreuses campagnes de vaccination, nous pouvons reconstituer un récit qui révèle des choses très inquiétantes. Des gens ont subi des préjudices. Le préjudice est réel, il peut être profond et il peut conduire à la mort. Le préjudice ne se limite pas à quelques cas comme on a voulu nous le faire croire. Aux États-Unis, il y a des groupes de mères qui témoignent sur l'autisme et les vaccins pour enfants. Elles se font connaître et se lèvent lors des réunions. Elles essaient ni plus ni moins de combler le vide qui a été créé par les chercheurs et les médecins qui s'en lavent les mains.

Q : Avec du recul, pouvez-vous vous remémorer une bonne raison de dire que les vaccins sont une réussite ?

Non, aucune. Si j'avais un enfant aujourd'hui, la dernière chose que je permettrais serait bien de le faire vacciner. J'irais vivre dans un autre État s'il le fallait. Je changerais de nom. Je disparaîtrais avec ma famille. Je ne dis pas que je serais obligé d'en arriver là. Il y a des moyens plus distingués de contourner le système, si l'on sait s'y prendre. Vous pouvez être dispensé, dans chaque État, pour des raisons religieuses et/ou philosophiques. Mais si les choses se coraient, je n'hésiterais pas à partir.

Q : Et pourtant il y a partout des enfants qui se font vacciner et semblent en bonne santé.

R : C'est le mot ! **Qui « semblent »** ! Qu'en est-il des enfants incapables de se concentrer sur leurs études ? Qu'en est-il des enfants qui piquent régulièrement des colères ? Qu'en est-il des enfants qui ne sont pas vraiment en possession de toutes leurs facultés mentales ? Je sais que ces choses ont diverses origines, mais les vaccins en sont une. Je ne prendrais pas le risque. Je ne vois aucune raison de prendre ce risque. Et franchement, je ne vois aucune raison de laisser le gouvernement avoir le dernier mot. Au vu de mon expérience, l'expression « médecine étatique » est en soi contradictoire. C'est l'un ou l'autre, mais pas les deux.

Laissez ceux qui le veulent se faire vacciner. Laissez ceux qui s'y opposent les refuser.

Mais, comme je l'ai dit plus tôt, on ne peut parler de règles équitables si les dés sont pipés. Et lorsqu'il s'agit des bébés, ce sont les parents qui prennent toutes les décisions. Ces parents ont besoin d'une bonne dose de vérité. Que dire de l'enfant dont j'ai parlé qui est mort du vaccin DTC ? Sur quelles informations ses parents se sont-ils basés ? Je peux vous dire qu'ils y ont longuement réfléchi. Ce n'étaient pas des informations authentiques.

Q : Les responsables de la communication médicale, de concert avec la presse, effraient les parents à coup de scénarios catastrophes sur ce qui va arriver si leurs enfants ne se font pas vacciner.

R : Ils laissent entendre que c'est criminel de refuser le vaccin. Cela équivaut à être de mauvais parents. C'est en étant mieux informé que l'on peut combattre cela. Ce n'est jamais facile de lutter contre les autorités. Et il n'y a que vous pour décider de le faire ou pas. À chacun de choisir son camp. Il est à peu près certain que la peur l'emportera.

16

ATTAQUES MICRO-VASCULAIRES DES VACCINS

(Extrait de Conférence du *Dr Andrew MOULDEN*)

Le **Dr Moulden**, médecin spécialiste en neuropsychiatrie, neurologie comportementale, fait état des preuves neurologiques, hématologiques et immunologiques qui permettent aujourd'hui de conclure que **TOUTES LES VACCINATIONS** polluent le corps et peuvent provoquer des dégâts majeurs pour la santé, pouvant conduire à des maladies chroniques ou à des troubles comme l'autisme.

Outre ses qualifications de médecin et de chercheur, le **Dr Moulden** a reçu pas moins de 27 prix/récompenses pour ses recherches cliniques et biomédicales, son enseignement et son excellence académique. Il est aussi le leader du parti canadien « Action ».

Il a mis au point une nouvelle technologie en imagerie médicale pour mettre en évidence les troubles et dégâts neurologiques se produisant après les vaccinations. Grâce à cette technologie il est possible de mettre en valeur et de démontrer sur clichés et vidéos prises 30 secondes avant et 30 secondes après une vaccination ce qui se produit dans différents tissus du corps.

« Nous avons en quelque sorte, explique le *Dr Moulden*, mis au point une sorte de *télescope Hubble* avec nos examens neurologiques et microbiologiques... Il s'agit probablement de la découverte la plus importante qui ait jamais été réalisée au cours de toute l'histoire de la médecine si l'on considère l'énorme épidémie silencieuse que nous avons créée avec ces vaccinations « passe-partout » qui constituent **L'ACTE LE PLUS ODIEUX QUI AIT JAMAIS ÉTÉ PERPÉTRÉ AU COURS DE L'HISTOIRE, ET N'A ÉTÉ FAIT QUE POUR LE PROFIT.**

Or, nous avons aujourd'hui la solution à un problème qui se pose à une échelle planétaire. Les dégâts occasionnés aux tissus sont en fait le résultat d'une circulation sanguine perturbée, de dépôts qui s'accumulent dans le système capillaire microscopique, autrement dit d'attaques micro-vasculaires. Ces attaques sont essentiellement provoquées par un manque d'oxygène dans les tissus. Aujourd'hui nous pouvons mesurer, au scanner ce phénomène qui a toujours existé, mais qu'aujourd'hui tout un chacun peut facilement observer par lui-même. »

Le **Dr Moulden** explique que les vaccins provoquent une hyperréactivité du système immunitaire au cours de laquelle les leucocytes se précipitent pour attaquer les produits étrangers injectés dans le flux sanguin. Étant donné le fait que ces derniers sont trop gros pour pénétrer les très fins capillaires où se logent les produits étrangers, les leucocytes finissent par obstruer, bloquer et délabrer ces capillaires. La route est donc coupée pour les globules rouges plus petits qui doivent apporter l'oxygène aux différents organes voisins des capillaires encombrés par des substances étrangères. Ces particules qui atteignent le cerveau, perturbant ou empêchant la circulation du sang, peuvent provoquer l'autisme, la mort subite du nourrisson ou de nombreuses autres maladies de l'enfant ou de l'adulte.

Exactement comme il en va de l'attaque cardiaque, il est aussi possible de faire une attaque cérébrale, des problèmes de foie, des reins, chaque fois que les tissus sont carencés en oxygène. Quant aux éléments étrangers présents dans le sang et les tissus, le système immunitaire continuera à les combattre et finira par entraîner des maladies chroniques. Différents organes peuvent être affectés en fonction des endroits où iront se loger les particules étrangères. On parlera de différents symptômes ou maladies, mais les causes fondamentales seront toujours les mêmes. Elles ont toujours été ignorées jusqu'à ces dernières découvertes.

La cause principale de tous ces problèmes est à rechercher dans les additifs des vaccins.

Le but recherché par l'utilisation de ces additifs est d'engendrer une réponse plus rapide des leucocytes. Et cela marche à merveille – les leucocytes se précipitent vers les régions où des matières étrangères ont été introduites – c'est en fait là que se trouve l'origine des problèmes.

Les leucocytes bloquent et délabrent les capillaires en tentant de détruire ces matières étrangères. Avec une politique de profit à tous crins, nous avons ruiné la santé et l'avenir d'une génération d'enfants :

- 1 enfant sur 87 atteint d'autisme (mondialement),
- 15 % d'enfants atteints de troubles de l'attention,
- 1 enfant sur 6 souffrant de troubles de l'apprentissage,
- 1 enfant sur 9 souffrant d'asthme,
- 1 enfant sur 50 souffrant de diabète insulino-dépendant,
- 1-2 % d'enfants décédés (mort subite du nourrisson),

- 250.000 vétérans de la guerre du Golfe atteints de maladies chroniques avec 40.000 décès (même parmi les soldats qui n'ont pas quitté le pays).

L'addition d'adjuvants aux vaccins (aluminium, squalène, liposomes...) pour stimuler et prolonger la réponse immunitaire représente la chose la plus terrible que l'homme ait jamais perpétré contre lui-même et ses semblables tout au cours de l'histoire, et ce pour le profit.

Le **Dr Moulden** confie : « *Tous ceux pour lesquels j'évoque les diagnostics en leur montrant clichés et vidéos s'effondrent et ne peuvent souvent retenir leurs larmes !* »

Ses découvertes sont maintenant confirmées par des centaines de médecins et experts médicaux indépendants du monde entier, mais l'ordre des médecins et les politiciens refusent de les reconnaître et de s'y intéresser.

Il ajoute :

« *Le monde ne pourra bientôt plus se boucher les yeux et les oreilles face aux preuves médico-légales. Ceux qui ne voudront pas ouvrir les yeux pourront toujours affirmer qu'une seule personne peut recevoir 10.000 vaccins, mais je crains que ces gens ne se retrouvent en prison quand le peuple se réveillera et prendra conscience de ce qu'ils ont fait pour pervertir la science.* »

17

EBOLA

Tentative ratée de dépopulation massive ?

Pour ceux qui n'ont pas encore réalisé, l'Ebola est dû à l'infestation de vaccins à l'usage des pays africains, et il est une création de laboratoires spécialisés dans la guerre bactériologique. Dans son ouvrage « La guerre des virus » **le Dr Horowitz**, qui a côtoyé de près plusieurs présidences, a dévoilé des documents concernant des copies de facturations aux labos fabricants de vaccins pour adjonctions de soupes virales. Il est évident que l'empire américain aimerait depuis longtemps nettoyer le continent africain de sa population, comme il a fait avec les indiens d'Amérique en d'autres temps... La NSA est en outre coutumière du fait, n'étant même pas gênée de pratiquer ses expériences criminelles sur certaines populations étasuniennes civiles ou militaires. Ainsi est née la grippe dite « espagnole » **en 1914** qui est partie d'un vaccin sur des troupes américaines et qui a entraîné en Europe entre 25 et 35 millions de morts (*impossible* d'être plus précis à l'époque). Depuis nous avons connu les propagandes mensongères successives de fausses pandémies telles que le SRASS, la grippe aviaire, le H1N1, l'hépatite B, où le danger réel s'est toujours situé au niveau des vaccins expérimentaux proposés, soi-disant protecteurs, et qui ont fait des milliers d'éclopés à vie sans recours possible, dans la grande majorité des cas.

Mais je voudrais revenir sur l'histoire remarquable du **Chikungunya** de la Réunion, qui m'a donné l'occasion de faire un article à l'époque titrant : « LA MEDECINE EN FLAGRANT DELIT DE NON ASSISTANCE ». **Marie-France Billy**, conseillère municipale à la ville de Nice, que j'ai eu l'honneur de connaître, participait depuis des années à des missions sanitaires en Afrique munie d'un pack de chlorure de magnésium qui lui permit de sauver de nombreuses vies parmi les autochtones atteints de maladies infectieuses ou parasitaires, et en particulier le paludisme. Elle dispose de près de 5.000 témoignages de guérison en provenance du Mali.

Lorsque l'épidémie de Chikungunya se déclara, elle fut contactée par un ami réunionnais touché par la maladie, souffrant de grandes douleurs rhumatismales et de fièvre. Marie Billy lui conseilla d'essayer le traitement standard de chlorure de magnésium. 24 heures après, il la rappela pour lui annoncer que toutes ses douleurs avaient disparu et qu'il se sentait

parfaitement rétabli. Du coup, le traitement fut appliqué à sa famille, qui se rétablit également dans les 12 à 48h.

Un remède aussi simple, il fallait y penser ! N'écouter que son enthousiasme, Marie Billy contacta des maires de l'île de la Réunion pour leur annoncer le remède miracle, mais ceux-ci se rétractèrent prudemment derrière les autorités médicales. Devant cette perte de temps regrettable, notre Don Quichotte de la Santé envoya 400 fax aux différentes associations de santé de l'île, dont beaucoup étaient rattachées à Vie et Action de Passebecq. Cette fois, la réaction ne se fit pas attendre, et ce fut la ruée dans les pharmacies pour acheter le fameux petit paquet de 20g ou la boîte de Nigari (chlorure de magnésium naturel d'algue japonaise). Tous ceux qui prenaient ce remède se ramassaient une belle diarrhée (réaction normale et connue), mais se retrouvaient rapidement guéris. Les pharmacies de la Réunion se trouvèrent rapidement en rupture de stock. Une très grosse commande fut donc lancée vers la pharmacie centrale de la métropole, et c'est là que la sonnette d'alarme de l'Establishment se déclencha. De quoi se mêlait cette « irresponsable » qui se déguise en St Bernard pour conseiller des traitements non reconnus par la science ! Le centre anti-poisons de Marseille fut mandaté pour envoyer une lettre menaçante à Marie Billy, l'accusant d'exercice illégal de la médecine.

Les résultats ? Personne ne s'en est occupé. Les médecins locaux, drapés dans leur suffisance médicale, probablement vexés dans leur orthodoxie incompétente, plutôt que d'accueillir la solution miracle avec bonheur et humilité, ont préféré le jeu pervers du dénigrement, mettant en garde leur clientèle contre la dangerosité du chlorure de magnésium, qui peut soi-disant abîmer le foie et bloquer les reins (un produit en vente libre depuis un siècle !). Misérablement, médecins et pharmaciens tentèrent de contourner la reconnaissance des guérisons en invoquant l'effet placebo. Pendant ce temps les médias annonçaient partout que l'on cherchait désespérément un traitement (un vaccin, comme d'habitude). Pensez, un sachet de poudre à 1 € qui faisait foirer un juteux chiffre d'affaires avec des anti-inflammatoires et des antibiotiques... inefficaces !

Quant à Marie-France Billy, non seulement elle n'a pas été décorée du mérite social, mais elle fut menacée de poursuites judiciaires pour empoisonnement public.

Des traitements similaires au chlorure de magnésium ont été effectués avec les mêmes succès sur la **dengue**.

Mais revenons à **la fièvre hémorragique Ébola** qui semble resservir le même genre de déroulement que celui du Chikungunya, mais en plus grave en Guinée, au Libéria, et en Sierra Léone. Aux derniers chiffres, on parle de 4.800 personnes touchées, et de 8 ou 900 morts selon les sources... En fait, c'est peu à comparer aux 1,2 million de morts causés annuellement par le paludisme, ou aux 2.000 morts causés annuellement en France par la grippe saisonnière. Comme d'habitude, on pratique encore et toujours la culture de la peur afin de pouvoir ensuite l'exploiter et la rentabiliser. Le **Pr Bruno Marchou**, chef de service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Purpan, à Toulouse, *explique que la transmission de l'Ébola ne se produit que par le sang, les selles, les vomissures ; lorsqu'une personne parle ou tousse, elle ne répand pas le virus Ebola dans l'air ambiant.*

Une fois encore, des initiatives privées ont ressorti des tiroirs le chlorure de magnésium - et une fois encore çà marche à raison de - rappelons-le - 40 ml toutes les 2 à 3 h pendant quelques jours. On m'a rapporté qu'un infirmier (branché) en Sierra Léone qui est intercepté par de nombreux malades les soigne comme cela en quelques jours, et conseille aux gens de ne pas se rendre dans les hôpitaux - qui refusent de sortir du protocole et connaissent évidemment pas mal de casse. A noter que d'autres remèdes connus pourraient très probablement marcher (en évitant la diarrhée) comme l'argent colloïdal, la vitamine C liposomale, sans compter le MMS1 (chlorite de sodium) mais ces produits sont beaucoup trop chers pour les pays pauvres... Entre nous, sauver sa vie pour 1€25, difficile de trouver mieux face aux revenus moyens d'un africain - n'en déplaie aux promoteurs de régulation démographique...

Je repense à cette infirmière infestée rapatriée d'Afrique et mise en quarantaine dans un hôpital parisien, sur laquelle il est annoncé que l'on va lui faire « bénéficier » de traitements expérimentaux... je crains le pire !

18

VACCIN GARDASIL : *Avec de la mort aux rats*

Ce n'est pas « Aigle moqueur » qui parle cette fois, mais « Aigle en colère », révolté face à la malhonnêteté criminelle des labos pharmaceutiques, à la désinvolture irresponsable des médecins serviles au système, à la crédulité stupide des parents aveuglés par la peur qui n'ont même plus l'instinct de survie que n'importe quel animal assure à sa progéniture. Il s'agit ici du **Gardasil**, vaccin prétendument contre le cancer de l'utérus à propos duquel une plainte vient d'être ENFIN déposée contre **Sanofi Pasteur MSD et l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) pour effets secondaires gravissimes**.

La goutte qui a fait déborder le vase, est le cas relaté par « Initiative citoyenne », de **Marie-Océane Bourguignon**, jeune étudiante bayonnaise de 18 ans, qui après avoir reçu la deuxième dose de ce vaccin a subitement perdu la vue et l'usage de ses jambes, en plus de séquelles nerveuses multiples aux douleurs intolérables. Sa mère déclare que la troisième injection eut probablement été mortelle si elle avait été effectuée. Vous pouvez consulter ce témoignage complet dans INITIATIVE CITOYENNE – voir :

<http://www.initiativecitoyenne.be/article-gardasil-on-peut-parler-de-carnage-121324534.html>

La plainte de **Marie-Océane** annoncée dimanche 24 novembre 2013 a été suivie le soir même d'un vigoureux démenti par L'ANSM et Sanofi Pasteur niant tout lien entre leur vaccin Gardasil et la maladie de la jeune femme... (bien évidemment !). Ainsi, le docteur **André Dhalab**, émissaire de la « Direction médicale » de Sanofi-Pasteur, déclara avec aplomb devant des millions de téléspectateurs : « *Il faut le dire tout de suite, il n'y a aucun lien entre Gardasil et ce cas de sclérose en plaques* ». (Ben c'est vrai puisqu'il vous le dit !!!). Alors comment se fait-il qu'en juin dernier, la Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux avait conclu au « *lien de causalité entre le vaccin et la pathologie* » de Marie-Océane ?

En fait, ce vaccin aurait déjà provoqué plus de 30.000 accidents répertoriés,

dont 130 décès, ce qui ne l'empêche pas d'être toujours chaudement recommandé par les autorités sanitaires en dépit de plus de 8.000 effets graves officiels. Tous les jours, de nouvelles jeunes femmes en France, en Europe, dans le monde entier, se laissent administrer ce vaccin parce qu'on leur cache son extrême dangerosité. **A noter que les effets néfastes rapportés de ce vaccin représentent seulement 1% de la réalité, ceci de l'aveu même du CDC et de la FDA - il y a vraiment de quoi s'alarmer !**

De fait, si toutes les victimes du Gardasil établissent la connexion et attaquent les fabricants et les médecins vaccinateurs sur base de données accablantes telles **le risque de stérilité définitive** qui affecte déjà très probablement des milliers de filles vaccinées sans qu'elles s'en soient encore rendu compte, vu qu'elles sont sous pilule pour beaucoup, il est évident que ces firmes, en dépit de la récente loi scélérate qui leur accorde l'immunité juridique face à leurs responsabilités, risquent de devoir fermer définitivement leurs portes sous le gouffre financier d'indemnisations que cela représente, et que les médecins n'oseront plus piquer comme ils le font actuellement à la manière de vulgaires robots. Justement, d'après divers avocats, ce premier procès est en train de mettre le feu aux poudres à une série de 20 autres plaintes pour séquelles graves du Gardasil, et celles-ci risquant de faire rapidement boule de neige...

Bien que depuis plusieurs années j'aie déjà largement alerté le public sur la dangereuse arnaque de ce faux vaccin, je vais utiliser la méthode Coué et reprendre à zéro la logique implacable de mon argumentation, face au matraquage publicitaire ayant pour cible les filles... **à partir de 9 ans !** Ce vaccin censé prémunir contre le cancer du col de l'utérus de la cinquantaine... (40 ans après !!!) n'est en fait qu'un vaccin contre le papillomavirus HPV générateur possible des « crêtes de coq ». On connaît actuellement l'existence de plus de 100 souches de HPV (**transmissibles par voie sexuelle... à 9 ans ???**), mais qui sont naturellement éliminées dans un délai de 8 à 13 mois sans le moindre désagrément dans 90% des cas. Alors où est le problème ?

Et de quel marc de café sort que le papillomavirus peut évoluer en cancer du col de l'utérus 40 ans après ? Ce qui me sidère, c'est que des gens même hautement diplômés puissent gober et relayer sans se poser de questions une telle absurdité, dès lors que cela sort du chapeau magique des autorités dites scientifiques. En outre, **cela n'inquiète personne non plus lorsque l'on propose**

un vaccin contre le cancer de l'utérus, alors que tout le monde sait que le principe d'un vaccin contre le cancer a été abandonné depuis longtemps.

Mais ce n'est pas tout :

Vous êtes-vous intéressés à la composition du Gardasil ? Chaque dose de ce vaccin à composants transgéniques (OGM) contient en plus de la quinzaine de souches dites à haut risque de HPV, des substances connues pour leur neurotoxicité et leur cancérogénicité, telles **225µg d'aluminium**, du **polysorbate 80**, mais aussi le pire, du **BORATE DE SODIUM**. Or, savez-vous que le borate de sodium est le produit de base **DE LA MORT AUX RATS** ? Il est interdit dans toute préparation médicale... mais pas dans ce vaccin !!!

Voici quelques uns des effets graves possibles :

- Paralysies type Guillain-Barré pouvant être irréversibles,
- Bronchospasmes,
- Syncopes,
- Faiblesse généralisée,
- Troubles cutanés,
- Arthrite,
- Migraines invalidantes,
- Inflammation du pelvis avec violentes douleurs abdominales,
- Disparition ou amoindrissement du flux menstruel,
- Troubles graves de la vue, épilepsies parfois irréversibles,
- DECES par thrombose ou par arrêt cardiaque,
- Fausses couches,
- Risque de maladies auto-immunes pouvant survenir jusqu'à quatre ans après le vaccin.

Bien sûr, la plupart des gens ne savent pas tout cela, mais se sont-ils seulement intéressés à la question en tapant simplement GARDASIL sur Google ? (Attention, le site DOCTISSIMO est édité pour le compte des labos). Non ! Ils se sont contentés de se soumettre à l'autorité d'un « médecin perroquet », lui-même soumis au dictat de l'Ordre. Je rappelle que le Gardasil est un vaccin **CONSEILLÉ MAIS NON OBLIGATOIRE** (il est en voie de le devenir !), en dépit de l'ambiguïté établie, ce qui veut dire que vous en portez **seul** l'entière responsabilité, alors qu'il n'y a aucune garantie d'innocuité. Même si le médecin vous a manipulé, c'est vous qui avez choisi ET décidé et il ne supporte aucune responsabilité. Bref, en cas de problème aussi grave soit-il, il ne vous restera que les yeux pour pleurer...

Il y a aussi ceux qui savent qu'il y a un risque, mais entre la peur du cancer et la peur du vaccin, ils optent pour le risque qui leur fait le moins peur – (comme quand on vote pour le « moins pire »). Et alors ils prient ensuite le ciel pour que cela se passe bien pour eux. Jouer à la roulette russe avec ses propres enfants, je trouve cela vraiment « crade » (je ne trouve pas d'autre terme) – c'est du « n'importe quoi » méprisable !

En France, l'ancien Ministre **Xavier Bertrand** porte une grave responsabilité, ayant personnellement accéléré le remboursement du Gardasil. Il a d'ailleurs « courageusement » toujours refusé de s'en expliquer face à la caméra. Son successeur, **Roselyne Bachelot**, ancienne visiteuse médicale, a félicité Sanofi Pasteur pour le Prix Galien décerné au Gardasil (diplôme qu'avait aussi reçu le **Vioxx** qui a provoqué plus de 55.000 décès rien qu'aux USA et a fini par être enfin retiré du marché).

Mais il reste un dernier objet de ma consternation, ce sont les pétitions qui réclament **des vaccins dépourvus d'adjuvants toxiques** (aluminium, mercure, mort aux rats, etc.). Quelle naïveté ! Quand les gens comprendront-ils que les pétitions n'arrivent jamais à destination et que cela ne sert à rien si ce n'est de donner bonne conscience à tous ceux qui ont l'illusion d'avoir participé à un mouvement de masse constructif ? Mais le plus incroyable est que presque personne n'ose remettre en question la valeur intrinsèque des vaccins car çà, c'est tabou ! Car ceux qui ne croient pas aux vaccins et qui remettent en question les données mensongères de leur propagande sont susceptibles d'être catalogués SECTE. Alors j'hésite entre un manque de courage collectif, ou **l'indécrottable encodage pasteurien** qui fonctionne encore.

Cela fait plus d'un siècle que le principe vaccinal est dénoncé par des grands noms de la science médicale (plus de 50 ouvrages en français et près de 200 en anglais en témoignent). Mais rien n'y fait – empêtrés chacun dans leurs peurs subjectives, médecins et patients préfèrent s'en tenir au flou artistique pour enfants de cœur distillé par les imposteurs patentés qui les rassurent.

A notre époque, ceux qui ne savent pas sont ceux qui ne cherchent pas à savoir.

Après un siècle de palabres où le dernier mot appartient toujours aux criminels dont la mauvaise foi n'a pas de limite, maintenant, je dis que le temps des discussions avec des autistes malveillants est terminé. Il est facilement

démontrable que toutes les allégations officielles sur les vaccins sont fausses et truquées.

Au lieu de s'en tenir aux croyances, il est toujours possible de se documenter.

Personnellement c'est ce que je fais depuis plus de 40 ans. Et je n'ai pas peur de dire tout net haut et fort que **LA VACCINATION EST UNE ARME DE DESTRUCTION MASSIVE**, génératrice de la plupart des maladies infectieuses et dégénératives modernes. Ce qui est sûr, c'est qu'elle a fait des millions de victimes – ce qui est indémontrable, c'est qu'elle ait protégé qui que ce soit, puisque c'est dans les pays les moins vaccinés que les épidémies ont le plus régressé, voire complètement disparu.

A ce jour, il est probable que le Gardasil soit le vaccin le plus dévastateur, prenant la relève de celui de la variole qui a fait tant de dégâts.

Mais le temps de toutes les révélations est arrivé, et la vapeur est en cours de s'inverser. Les artisans de l'ombre, « collabos en tous genres » de l'exploitation de la maladie, de la souffrance et de la misère sont en cours d'être démasqués et neutralisés. Le temps de baisser la tête est révolu. Il est du devoir citoyen de réagir contre la désinformation et de résister par le statisme aux lois iniques et meurtrières.

19

VACCINS HPV

Statistiques de l'hécatombe

Voici les dernières statistiques publiées sur le site officiel Américain du VAERS (Vaccine Adverse Event Reporting System) en juin 2013, concernant les effets secondaires suite à la vaccination HPV des jeunes filles (en France tout est secret !).

Leslie Carol Botha écrivait le 15 juillet dernier sur son site *Holy Hormones Journal* :

"On estime que seuls 1 à 10% des effets secondaires des vaccins HPV sont rapportés. Il s'agit donc d'ajouter des zéros aux rapports (volontaires) des 140 décès. Il suffira alors de se demander si les vaccins HPV ne sont pas tout simplement meurtriers ! En tout cas, pour ces 140 familles, ils l'ont été. Et ce sont là les chiffres qui ont été volontairement rapportés au VAERS."

DES DIZAINES DE MILLIERS DE VICTIMES... OU DES CENTAINES DE MILLIERS ?

* Cancer du col	64
* Cas graves	4.091
* Décès	140
* Dysplasies cervicales	214
* Effets indésirables	30.352
* Frottis anormaux	531
* Handicaps	952
* Hospitalisations	3.065
* N'ont pas récupéré	6.032
* Recours aux urgences	10.557
* Séjour prolongé à l'hôpital	234
* Vies mises en danger	562

Si les chiffres fournis par **Leslie Carol Botha** sont exacts, les familles ne faisant pas forcément le rapport avec les vaccins HPV, ceux-ci auraient pu

endommager la santé d'environ 300.000 jeunes filles en une seule année, ce qui représente un chiffre énorme de victimes.

Malgré cette estimation, aucune mesure officielle de quelque nature que ce soit n'a été prise à l'encontre du vaccin HPV. Et, pourquoi ? Si n'importe quel autre produit avait causé un nombre pareil de victimes, on aurait assisté à un tollé général exigeant que les gouvernements interdisent le produit. Au lieu de cela, le monde reste silencieux et les dégâts se poursuivent.

De plus, pourquoi le Gardasil et le Cervarix sont-ils toujours commercialisés alors qu'il n'a toujours pas été démontré qu'ils aient pu prévenir un seul cas de cancer du col utérin ? (le HPV seul ne provoquant pas nécessairement le cancer).

Comme si ces chiffres ne suffisaient pas, les deux sociétés pharmaceutiques responsables de la fabrication de ces vaccins, **Merck** (Gardasil) et GlaxoSmithKline (Cervarix), ainsi que les gouvernements à travers le monde (sous contrôle de l'OMS) sont à la recherche d'un nouveau groupe d'âge à pouvoir vacciner avec ces vaccins meurtriers : **les nouveau-nés !** - qui en plus du risque mortel seront probablement rendus stériles.

20

LA BOMBE LÂCHÉE PAR LA CHERCHEUSE QUI A CREE LE VACCIN HPV

La **Dr Diane Harper** est la principale chercheuse dans le développement des vaccins contre le virus du papillome humain (HPV), le Gardasil et le Cervarix, abusivement défini « contre le cancer du col de l'utérus ». Elle a été appelée à intervenir lors de la 4ème conférence internationale sur la vaccination publique, qui a eu lieu à Reston en Virginie, du 2 au 9 octobre 2009. Le thème de sa conférence portait sur la sécurité et l'efficacité de ces vaccins. Alors que son discours était censé promouvoir les vaccins Gardasil et Cervarix, à la stupéfaction générale de l'assemblée, au lieu de cela, elle s'en est prise de manière publique à ses employeurs, et elle remet complètement en question la validité des deux vaccins en annonçant sans détour :

« Ils ne fonctionnent pas, ils sont dangereux, et n'ont pas été testés »

La **Dr Harper** a expliqué dans sa présentation que le risque de cancer du col utérin aux Etats-Unis est extrêmement faible et que les vaccinations ne sont absolument pas susceptibles d'avoir un effet quelconque sur le taux de ces cancers. Elle a précisé que 70% des Papillomavirus se résorbent naturellement sans traitement en un an. Par ailleurs, sur le plan sécurité, la **Dr Harper** a dévoilé que tous les tests vaccinaux ont été effectués sur des enfants âgés de 15 ans et plus, alors que la vaccination est appliquée sur des enfants de 9 ans.

A l'époque, le Rapport des Effets Indésirables des Vaccins (VAERS) annonçait 15.000 filles qui avaient déjà présenté des effets secondaires graves du seul Gardasil, ce nombre ne se rapportant qu'aux plaintes ayant réussi à passer au travers des obstacles lors leur dépôt. Au moment de la rédaction, 44 filles étaient officiellement connues pour être mortes à cause de ces vaccins, les effets indésirables les plus terribles observés étant le syndrome de Guillain-Barré (paralysie durable pendant des années, ou de façon permanente, finissant quelquefois par causer la suffocation), le lupus, des convulsions, la formation multiple de caillots de sang et l'inflammation du cerveau.

Les parents n'étant jamais mis au courant de ces risques, la *Dr Harper* a affirmé « *qu'elle parlait afin de pouvoir finalement être capable de dormir la nuit* ».

Elle a rappelé la version officielle disant que : « *Environ 8 femmes sur 10 qui ont été sexuellement actives auront le VPH à un certain stade de leur vie. Normalement, il n'y a pas de symptômes, et dans 98% des cas, il se résorbe de lui-même. Mais lorsqu'il ne se résorbe pas et qu'il n'est pas traité, il peut développer des cellules précancéreuses qui peuvent évoluer en cancer du col de l'utérus* »

Or, il est nécessaire d'observer comment les institutions jouent sur les mots pour comprendre la signification réelle de la citation ci-dessus ; car il faut réaliser cette facette restreinte de la « science ». Lorsqu'ils signalent que les cas non traités « **peuvent** » conduire à quelque chose qui « **peut** » conduire au cancer du col utérin, cela signifie en réalité que la relation de cause à effet est simplement une conjecture hypothétique... qui est rentable si les gens y croient réellement.

En réalité, il n'y a aucune relation démontrée entre le fait d'être « vacciné » contre les cancers rares et la prévention du cancer – à noter qu'il n'existe aucun vaccin contre le cancer – ce qui n'empêche pas que ces deux vaccins soient commercialisés, annonçant cette allégation purement mensongère ! Car il n'y a aucune preuve réelle que le vaccin puisse empêcher le développement d'un cancer du col de l'utérus. De plus, du propre aveu des fabricants, le vaccin ne contient que 4 souches, (et 9 dans le nouveau Gardasil 9), alors qu'il y a 40 souches de cette maladie vénérienne spécifique qui se résout généralement d'elle-même. La chercheuse a ajouté ironiquement que « *la chance que le vaccin puisse réellement aider une femme est environ la même que le risque d'être frappé par une météorite* ». Alors pourquoi les petites filles de 9 ans n'ayant pas encore de vie sexuelle auraient-elles besoin de vaccinations pour des maladies vénériennes extrêmement rares et sans symptômes que le système immunitaire tue généralement de toute façon ?

Voici un rappel des « cadeaux empoisonnés » possibles de ces vaccins :

- paralysies type Guillain-Barré pouvant être irréversibles,
- bronchospasmes,
- syncopes,

- faiblesse généralisée,
- troubles cutanés,
- arthrite,
- migraines invalidantes,
- inflammation du pelvis avec violentes douleurs abdominales,
- disparition ou amoindrissement du flux menstruel,
- troubles graves de la vue,
- épilepsies parfois irréversibles,
- décès par thrombose ou par arrêt cardiaque,
- fausses couches,
- risque de maladies auto-immunes pouvant survenir jusqu'à 4 ans après le vaccin.

Bien sûr, les gens ne savent pas tout cela, mais se sont-ils seulement intéressés à la question en tapant simplement GARDASIL sur Google ou équivalent ? Non ! (Attention, le site DOCTISSIMO est édité pour le compte des labos). Ils se sont contentés de se soumettre à l'autorité d'un « médecin perroquet », lui-même soumis au dictat de l'Ordre. Je rappelle que le Gardasil est un vaccin **CONSEILLÉ MAIS NON OBLIGATOIRE**, en dépit de l'ambiguïté établie, ce qui veut dire que vous en portez **SEUL** l'entière responsabilité, alors qu'il n'y a aucune garantie d'innocuité. **Même si le médecin vous a manipulé, c'est vous qui avez choisi et décidé et il ne supporte donc aucune responsabilité.** Bref, en cas de problème aussi grave soit-il, il ne vous reste que les yeux pour pleurer...

Il y a aussi ceux qui savent qu'il y a un risque, mais entre la peur du cancer et la peur du vaccin, ils optent pour le risque qui leur fait le moins peur – (comme quand on vote pour le « moins pire » - cela fait penser aussi à cette femme américaine qui s'est fait enlever les deux seins par peur de faire un cancer du sein). Et alors ces gens prient ensuite le ciel pour que cela se passe bien pour eux... Jouer à la roulette russe avec ses propres enfants, je trouve cela vraiment « crade » - je ne trouve pas d'autre terme – c'est du « grand n'importe quoi » coupable et méprisable !

Restent les nombreux praticiens qui inoculent joyeusement de telles saloperies au mépris du serment qu'ils ont prêté (Primum non nocere), et qui portent une grave responsabilité dans la poursuite de ce scandale ayant commencé en 2006 ! Comme m'a dit un jour un ami médecin : « **Le doctorat est en fait un**

permis de tuer légalement ». Alors un conseil : n'écoutez plus jamais les recommandations vaccinales de médecins qui en outre ont eu **ZERO HEURE DE FORMATION** à la fac, si ce n'est celles du calendrier vaccinal, qui n'ont jamais ouvert un seul des ouvrages de sommités scientifiques **indépendantes** et médecins de renom concernant les résultats historiques des campagnes vaccinales dans le monde. Écoutez encore moins les éventuels ordres péremptoires de médecins, **pouvant être de ce fait suspectés de recevoir des primes associées à leurs actes vaccinaux**. Avec ceux-là, pas de quartier, fâchez-vous et partez sans payer pour leur apprendre à respecter les gens (leurs clients, au demeurant) !

Source des données : Wikistrike et Initiative Citoyenne

21

APPROBATION DU NOUVEAU « GARDASIL 9 » PAR LA FDA :

Malhonnêteté ou incompétence irresponsable ?

Il n'y avait pas encore eu assez de dégâts avec le Gardasil n° 1, on en met une deuxième couche en plus performant à l'usage des crédules et des ignorants qui vont continuer à jouer la vie de leurs filles à la roulette russe. Nous sommes soumis à une **médecine de Frankenstein** qui a le culot de se proclamer humaniste et préventive !

Le 10 décembre 2014, la FDA (Food & Drug Administration) américaine a approuvé l'utilisation d'une version censée nouvelle et « améliorée » du Gardasil qui sera commercialisée sous le nom de GARDASIL 9. Selon la lettre d'approbation de la FDA, cette action a été prise sans consultation du VRBPAC (Comité consultatif pour les vaccins et autres produits biologiques), alors que cet organisme est responsable de l'examen et de l'évaluation des données concernant la sécurité, l'efficacité, et l'utilisation appropriée des vaccins et des produits biologiques connexes.

Ainsi donc, Marion Gruber, Directrice du Bureau de Recherches et examens concernant les vaccins (CBER) a considéré qu'il n'y avait aucune préoccupation spéciale et aucune controverse connue concernant l'approbation du nouveau Gardasil 9. L'on pourrait croire (à tort) que la FDA avec ses comités associés, soit constituée de fonctionnaires obligés d'agir dans le meilleur intérêt du public, pour les questions de santé et de sécurité.

Voyons plutôt le tableau comparatif ci-dessous :

Gardasil	Ingrédients	Gardasil 9
225 mcg	AAHS(aluminum adjuvant)	500 mcg
9.56 mcg	Chlorure de sodium	9.56 mcg
78 mcg	L-Histidine	78 mcg
50 mcg	Polysorbate 80	50 mcg

35 mcg	Borate de sodium	35 mcg
<7 mcg	Protéines de levure	<7 mcg
20 mcg	Protéine HPV 6 L1	30 mcg
40 mcg	Protéine HPV 11 L1	40 mcg
40 mcg	Protéine HPV 16 L1	60 mcg
20 mcg	Protéine HPV 18 L1	40 mcg
	Protéine HPV 31 L1	20 mcg
	Protéine HPV 33 L1	20 mcg
	Protéine HPV 45 L1	20 mcg
	Protéine HPV 52 L1	20 mcg
	Protéine HPV 58 L1	20 mcg

Commentaires :

1- D'abord, on voit que la dose d'aluminium qui faisait déjà pas mal de dégâts dans l'ancien Gardasil a été doublée (225 mcg/500 mcg). Une recherche rapide sur PubMed pour la toxicité de l'aluminium chez l'homme révèle pas moins de 1650 articles scientifiques qui ont été publiés sur le sujet (peut-être est-ce encore insuffisant ?). Trois injections de Gardasil 9 sur 1 an, cela fait 1.500 mcg d'aluminium qui va s'ajouter à celui d'autres vaccins scrupuleusement effectués selon le "sacro-saint" calendrier vaccinal. Ne me dites pas que le CBER ne soit pas conscient de cela – ses soit-disant responsables ont déjà emmené à l'abattoir tellement de jeunes avec d'autres vaccins tueurs... c'est simplement de la routine !

2- Le polysorbate et surtout le borate de soude (mort aux rats) sont toujours fidèles au poste.

3- Pourquoi la dénomination Gardasil 9 ? Parce que de 4 souches de HPV, on est passé à 9, ce qui fait passer la charge protéinique HPV de 120 à 240 mcg dans le vaccin. Mais il y a encore de la marge avec les souches cousines existantes, aussi pourra-t-on envisager bientôt un Gardasil 12, puis un 18, et même un 30... soyons fous ! (et surtout irresponsables puisque légalement

inattaquables).

NOTICE DU GARDASIL 9

Dans cette notice, il est spécifié que selon la FDA, un événement indésirable grave pour être reconnu doit correspondre à l'un des critères suivants :

- décès,
- mise de la vie en danger,
- hospitalisation,
- invalidité ou dommages permanents,
- anomalie congénitale/malformation congénitale,
- ou nécessité d'intervention en vue d'éviter un dommage permanent.

Or, c'est couramment le cas pour les vaccins HPV ! Mais cela n'a pas l'air de déranger beaucoup les médecins vaccinateurs qui continuent à conseiller ces vaccins... endossant par ce fait le statut de « tueurs à gages » même s'ils n'en ont pas conscience.

Sources : <http://www.initiativecitoyenne.be/article-les-vaccins-font-perdre-des-points-de-qi-aux-enfants-125184062.html>

22

MAMANS, PAPAS, RENSEIGNEZ-VOUS BIEN avant de commettre l'irréparable !

Comme vous pourrez voir plus bas, il y a eu de nombreuses morts subites de nourrissons en Allemagne suite aux **vaccins hexavalents**, puisque les médecins légistes en sont venus à se concerter sur ce sujet. Le compte rendu de l'émission d'Arte est très clair sur l'origine possible du retrait de **l'hexavac (vaccin de Sanofi)**. Le motif officiel qui a été donné était que l'immunité conférée contre l'hépatite B n'aurait pas été suffisante. Cet argument ne tient pas car **cette insuffisance aurait dû être détectée au cours des études cliniques préalables à la mise sur le marché (s'il y en a eu)**. La vraie raison est certainement qu'il y a eu beaucoup de morts subites de nourrissons et que pour éviter une enquête sur le sujet le labo Sanofi a préféré retirer son vaccin. L'ennui c'est que son concurrent (**Infanrix Hexa**) du labo **Glaxo** provoque certainement les mêmes dégâts puisque les médecins légistes n'ont pas pu spécifier quel vaccin causait les morts subites.

CONFIRMATIONS AUX JOURNEES DE VEILLE SANITAIRE

Aux journées annuelles de veille sanitaire les 29 et 30 novembre dernier, **Mme A. Castot**, représentante de l'Afssaps, après avoir rappelé que la Grande-Bretagne avait son problème avec le ROR lié à l'autisme, et la France le sien avec les SEP attribuées au vaccin hépatite B, a déclaré : « *Les vaccins hexavalents ont aussi fait du mal en Allemagne* ». Trois jours auparavant, un documentaire d'Arte présentait un véritable scoop sur ce thème : « *Presque chaque jour, des nourrissons morts d'un œdème cérébral de cause inconnue à Munich* ».

Accusés : les vaccins hexavalents dont l'un deux sera plus tard retiré du marché. L'autre poursuit tranquillement sa route.

LE SCOOP D'ARTE, « LE VACCIN, UN GESTE ANODIN ? »

Tel était le titre du documentaire tourné pour l'essentiel en Allemagne par **Valentin Thurn** et diffusé pour la première fois le 27 novembre 2007 sur Arte dans le cadre d'un *Thema* sur les virus. Quand le documentaire aborde les

vaccins hexavalents, c'est un véritable scoop, du moins pour nous en France : « *Presque chaque jour, des corps d'enfants sont transférés à l'Institut médico-légal de Munich pour y être autopsiés à la demande du ministère public.* »

Un professeur de médecine légale, **Randolf Penning**, parle calmement. En 25 ans de carrière, il a autopsié plus de 10.000 corps. Il a soudain constaté une multiplication de cas d'œdèmes cérébraux chez les nourrissons comme il n'en avait jamais vu auparavant :

« En 2002 nous avons procédé par hasard, en l'espace d'un mois, à l'examen de plusieurs corps d'enfants qui avaient été vaccinés quelque temps auparavant. Nous avons observé que le cerveau était très dur. C'est pour nous un signe d'une mort possible par asphyxie. Ni notre institut, ni la police criminelle ne pensaient qu'il pouvait s'agir d'homicides. Néanmoins, les décès étaient suspects. Sur 120 enfants examinés, 6 d'entre eux étaient décédés le jour même ou le lendemain de la vaccination. Cette multiplication des cas nous a alertés.

Il y a environ 300 médecins légistes en Allemagne, on se connaît entre nous. J'ai parlé avec certains de mes collègues qui avaient observé de tels cas. D'après eux, tout semble indiquer qu'il y a un lien entre les vaccins hexavalents et les décès survenus le jour même ou dans les 48 heures suivant la vaccination.

On s'est fait incendier par des personnes en lien étroit avec la vaccination. Il s'agissait de membres de la commission permanente aux vaccins (l'équivalent du comité technique des vaccinations en France) et de personnes qui n'acceptent pas que l'on dise quoi que ce soit sur leurs vaccins. Pourtant, à aucun moment, nous n'avons mis en cause des vaccins. Ce que nous avons pointé du doigt, c'est la combinaison de certains vaccins. C'est décourageant. Vous essayez d'engager une discussion scientifique et on vous met au rancard de la profession en vous faisant passer pour un trublion... ou pour un cinglé... »

L'HEXAVALENT DE GSK FRAPPE A SON TOUR

Le témoignage des parents du petit **Fabian** vient confirmer que **l'Hexavac de Sanofi** n'est pas le seul coupable mais que son frère jumeau, **l'Infanrix Hexa de GSK**, y participe encore :

Fabian est né en Allemagne **le 24 février 2006**, alors que l'Hexavac avait été retiré du marché **fin septembre 2005**. Selon sa maman, pendant ses 5 premiers mois, il avait toujours été en parfaite santé. Il sera vacciné un lundi de **juillet 2006** avec le seul vaccin hexavalent disponible.

Dans la soirée, il va avoir une forte fièvre qui oscillera dans les jours suivants. Il décédera une semaine après, le **lundi 24 juillet** d'un œdème du cerveau que l'autopsie classera d'origine inconnue.

Le médecin-chef dira que la vaccination remonte à trop longtemps pour être incriminée ! Mais la notice mentionne que ce type de complication peut survenir 7 jours après la vaccination...

Preuve que ce n'était pas le premier cas pour ce vaccin. Voilà donc un cas qui devrait intéresser l'enquête de l'Institut P. Ehrlich, mais elle ne semble pas avoir prévu de s'occuper des enfants vaccinés par le vaccin de GSK... Comprenne qui pourra...

Or, l'enquête décidée par le laboratoire allemand **Paul Ehrlich** sur les effets des vaccins hexavalents semble en fait dirigée uniquement contre le vaccin de Sanofi, selon ce qui ressort du documentaire d'Arte et des déclarations de **Klaus Hartmann**. Comme ce dernier l'expliquait, ce serait la perspective de cette enquête, prévue débiter en octobre 2005, qui aurait précipité le retrait du vaccin par le laboratoire, laissant seul en piste celui de GSK qui ne paraît pourtant pas moins dangereux, selon le témoignage des parents de Fabian et les constatations de médecins légistes. Soyons clairs : si la certitude de la sûreté des vaccins est acquise, inutile de faire de nouvelles études complexes et coûteuses. S'il y a des améliorations considérables à faire, c'est qu'il existe des zones d'ombre et donc une incertitude coupable !

LES VACCINS HEXAVALENTS EN FRANCE

La population française a-t-elle pu être touchée par le problème ainsi que celle d'autres pays ?

L'intérêt porté aux vaccins hexavalents en France était de relancer la vaccination hépatite B des nourrissons en l'associant aux autres. Mais notre problème avec cette vaccination a probablement contribué à limiter son utilisation, ce qui a pu sauver la vie de quelques nourrissons. On nous a dit qu'en France il y eut 150.000 vaccinations par le vaccin hexavalent, surtout dans les PMI, et que notre vaccinovigilance n'a rien observé (**Dr A. Castot**, journées de veille sanitaire).

Ce dernier point ne prouve rien, celle-ci nous ayant habitués à une forme de vigilance quelque peu assoupie... à croire qu'une mouche tsé-tsé l'aurait piquée ! Hypothèse d'ailleurs confirmée aux journées de veille sanitaire par le **Dr A. Castot** (Afssaps) qui reconnaît « une sous-notification très nette des effets indésirables des vaccins » ainsi que la nécessité « de faire de la détection de

signal » afin de dépister le plus tôt possible « un risque émergent après AMM (autorisation de mise sur le marché) ». Elle souligne la nécessité d'avoir « une démarche plus prospective » pour capter « un signal faible, pour ne pas attendre trop longtemps ». Autrement dit, gens de l'Afssaps et de l'InVS, réveillez-vous, faites votre boulot !

Source : Bernard GUENNEBAUD

COMPOSITION DU VACCIN INFANRIX HEXA

par dose de 0,5 ml :

- anatoxine diphtérique : sup. ou égal à 30 UI
- anatoxine tétanique : sup. ou égal à 40 UI
- antigènes de *Bordetella pertussis* 58 µg
- soit anatoxine de *Bordetella pertussis* 25 µg
- soit hémagglutinine filamenteuse de *Bordetella pertussis* 25 µg
- soit pertactine 8 µg
- antigène de surface recombinant du virus de l'hépatite B10 µg
- virus poliomyélitique inactivé type 1 (souche Mahoney) 40 UD
- virus poliomyélitique inactivé type 2 (souche MEF-1) 8 UD
- virus poliomyélitique inactivé type 3 (souche Saukett) 32 UD
- *Haemophilus influenzae* type b polysaccharide (phosphate de polyribosylribitol) 10 µg
- polyoside *Haemophilus influenzae* type b – protéine tétanique en tant que protéine
- vectrice : 20 à 40 µg

EXCIPIENTS : aluminium hydroxyde, aluminium phosphate, lactose anhydre, sodium chlorure, phénoxyéthanol, milieu 199, (dont acides aminés, sels minéraux, vitamines), eau ppi, néomycine, polymyxine.

Si vous ajoutez le PREVENAR (7 antigènes polysaccharidiques + 7 protéines porteuses puisque c'est un vaccin conjugué) cela fait au total 11+14 = 25 antigènes (et encore on ne compte pas le fait que chacun des 3 virus polio possède plusieurs antigènes) !

Cette bombe bactérienne et virale, avec en plus de l'aluminium, du phénoxyéthanol et 2 antibiotiques, fait penser aux inventions folles du docteur No dans les films d'horreur. Comment peut-on avoir la naïveté d'espérer un quelconque bénéfice d'un tel cocktail criminel introduit dans l'organisme des bébés. Comment peut-on imaginer que des gens qui s'appellent des médecins

acceptent aveuglément en toute irresponsabilité des consignes d'inoculer ces poisons à retardement risquant de plomber à vie la santé des enfants qu'ils prétendent protéger, et de les faire mourir prématurément ?

Non, ça n'est plus de la médecine, c'est une forme discrète d'épuration démographique à programme différé pour que le citoyen moyen (sans les options) ne fasse pas le rapport.

Oui les morts subites des nouveau-nés sont des accidents en outre nuisibles à la publicité des vaccins, mais les maladies neurologiques dégénératives, les syndromes de la fatigue chronique, les inexplicables fibromyalgies, les cancers, les allergies graves, les maladies auto-immunes et virales mortelles et toutes les maladies inguérissables dites orphelines qui risquent d'être leur lot de misère à moyen et long terme, ça, ce ne sera pas un accident.

Regardez ce qui se passe en Afrique depuis des années où les campagnes vaccinales se font dans les villages sous la pression de soldats armés pour le compte de l'OMS. Depuis, les enfants meurent comme des mouches et le sida fait des ravages parmi les populations. Hasard ? Fatalité ? Malédiction divine ? Le croyez-vous vraiment ? Et pensez-vous avoir en France plus de considération aux yeux du gouvernement de l'ombre qui dirige les nations ? Rappelez-vous que le principal problème de la planète est actuellement la surpopulation. Les guerres ne sont plus assez meurtrières. **Les moutons peureux et crédules sont les plus faciles à manipuler ; et tant pis pour leurs enfants !** Après tout, c'est une forme de sélection comme une autre.

OBLIGATION VACCINALE ?

Actuellement, seuls, le tétanos, la poliomyélite et la diphtérie sont légalement obligatoires chez le nourrisson et l'enfant ; l'obligation vaccinale pour le BCG a été abrogée.

Mais qu'en est-il exactement ? Il faut se rendre à l'évidence : en France, il ne peut exister d'obligation légale de vaccination **car toute obligation est anticonstitutionnelle.**

En effet :

- Art. 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, du 10-12-1948 :

« *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* ».

- Toute obligation serait contredite par le nouveau Code civil qui reconnaît le « *principe du respect de l'intégrité du corps humain* ».

- Toute obligation serait en contradiction avec l'article 36 du Code de Déontologie Médicale qui précise : « *tout acte médical requiert le consentement libre et éclairé des personnes* ».
- Toute obligation serait contraire aux Arrêts de la Cour, du 25-02 et 14-10 1997, expliquant : Information des Patients. « *Les praticiens doivent être en mesure de prouver qu'ils ont fourni au patient une information loyale, claire, appropriée et exhaustive, au moins sur les risques majeurs, et la plus complète possible sur les risques les plus légers. Cette information a pour but de permettre au patient de refuser la vaccination proposée en estimant que les risques sont supérieurs aux bénéfices escomptés* ».
- Toute obligation serait annulée d'office par la Loi du 4 mars 2002, n° 2 002-303, Art. 11, Chapitre 1er, modifiant l'Art. L 1111-4 du Chapitre 1er du Titre 1er du Livre 1er de la Première Partie du Code de la Santé Publique :
 - « **Aucun acte médical, ni aucun traitement, ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment** ».
 - Il appartient donc à chacun d'accepter ou refuser, librement, cet acte médical qu'est une vaccination – en outre contesté par une multitude de professionnels de la médecine.
- Toute obligation de vaccination induit, pour tout opposant à cet « empoisonnement », la notion de Résistance à l'Oppression – droit reconnu par la Constitution,
 - et celle de Légitime Défense (qui ne limite pas le choix des moyens utilisables).

23

PRESSIONS CROISSANTES, CHANTAGES, CULPABILISATIONS

L'allongement des calendriers vaccinaux s'accompagne dans tous les pays du monde de pressions croissantes, de chantages, de harcèlements, de culpabilisations en tous genres. Pourtant cette stratégie de bourrage de crâne semble porter de moins en moins ses fruits dans les pays industrialisés où les ventes de vaccins et les taux de vaccination baissent sans cesse et où les parents s'informent de plus en plus. Alors, pour justifier toutes ses initiatives, l'OMS brandit systématiquement des chiffres (invérifiables), selon lesquels 2 à 3 millions de vies seraient sauvées chaque année par la vaccination. Notez que cela fait sur 7 milliards d'individus seulement 0,04%, soit 4 pour 10.000, c'est-à-dire PEANUTS !

Cependant, des études sérieuses ont montré que la mortalité infantile est plus élevée dans les pays qui vaccinent le plus, et une étude publiée dans le British Medical Journal a montré que des bébés filles africaines même mal nourries ont trois fois plus de chance de survie que les bébés filles africaines vaccinées et bien nourries. Les enquêtes qui ont comparé des enfants vaccinés à des enfants non vaccinés (0 vaccins) ont toutes montré de façon convergente que la santé des enfants non vaccinés était globalement bien meilleure que celle des enfants vaccinés (moins d'asthme, d'autisme, de diabète, d'infections ORL, de consommation d'antibiotiques, de visites médicales).

Or l'OMS qui recommande une vaccination tout au long de la vie n'a, en réalité, AUCUNE idée des effets secondaires à court, moyen et long termes puisqu'un de ses principaux consultants, le **Dr Jean-François Saluzzo**, également Directeur de la Production des Vaccins Viraux chez Sanofi Pasteur, a avoué dans un cours aux médecins disponibles en ligne, qu' « ils ne comprennent pas comment marchent les vaccins et que si on veut développer à l'avenir de nouveaux vaccins, il faudrait d'abord commencer par étudier le système immunitaire » !!!! (Magnifique)...

De tels aveux impliquent que l'on doive appeler par son nom ce qu'est toute

vaccination depuis les débuts de cette pratique : **UNE EXPERIMENTATION PUBLIQUE PURE ET SIMPLE A GRANDE ECHELLE**, sans s'embarrasser des problèmes éthiques. Ni celui qui administre le vaccin, ni ceux qui le fabriquent ou le recommandent ne connaissent le domino morbide qui peut en découler... qui sera étiqueté comme une « coïncidence » pour ne pas ternir l'image de la vaccination.

Après quasiment cinq ans d'enquête citoyenne approfondie et totalement indépendante, il ressort que les autorités officielles se sont régulièrement rendues **coupables de publicité vaccinale trompeuse** (présentant les avantages de façon trop absolue tout en taisant les risques) :

1- que les **documents confidentiels des fabricants** de vaccins communiqués aux agences des médicaments listent des centaines d'effets secondaires dont les parents ne sont pourtant jamais informés,

2- que la co-administration de plusieurs vaccins comme **Prevenar et Infanrix Hexa**, telle qu'officiellement recommandée, multiplie par 3 le risque d'effets secondaires neurologiques,

3- que selon les données des essais cliniques des fabricants, et rien que pour le vaccin **Prevenar**, il pourrait y avoir **jusqu'à 3.800 enfants victimes d'effets graves chaque année** dans un pays comme le nôtre (même si les parents ne font pas le lien, bien sûr !),

4- ou encore par exemple, que des officiels américains ayant présidé des institutions prestigieuses estiment que **le lien entre autisme et vaccination n'est toujours pas tranché**, car la méthodologie employée pour étudier une telle question n'est pas appropriée !

L'OMS s'empêtre régulièrement dans ses contradictions. Ainsi, ses experts avouaient dans leur rapport n°747 de 1987 sur l'acceptabilité des substrats cellulaires qu'il y a un **RISQUE DE MALIGNITE, C'EST-A-DIRE : UN RISQUE DE CANCER**, lié aux vaccins produits par génie génétique qui contiennent toujours un ADN étranger/hétérogène issu du processus de fabrication (ex : vaccins contre l'hépatite B, les HPV, le rotavirus etc.). **Comment alors expliquer, au vu d'une telle incertitude et d'un tel risque possible, que l'OMS continue de recommander universellement tous ces vaccins et que ceux-ci restent mystérieusement dispensés de tests destinés à évaluer leur potentiel cancérogène, contrairement à TOUS les autres types de médicaments et cosmétiques ?**

Alors que plus de 300 nouveaux vaccins sont encore dans les tiroirs de l'industrie pharmaceutique et que l'OMS promet déjà dans son **Plan d'Action**

Mondial pour les vaccins 2011-2020, que « **le présent siècle sera celui des vaccins** », il apparaît légitime de résister avec force à ces pressions qui relèvent bien davantage d'un commerce mortifère que de la santé publique ou de la science.

NOTA : Toutes les références sont dûment vérifiables sur
<http://www.initiativecitoyenne.be>

24

LES PRODUCTEURS DE VACCINS INTENSIFIENT SANS CESSE LEURS ACTIVITES CRIMINELLES

En 2010, la Cour Suprême des Etats-Unis a confirmé une loi adoptée par le Congrès américain en 1986 empêchant les consommateurs de poursuivre en justice les compagnies pharmaceutiques pour dommages dus aux vaccins.

POURQUOI CETTE LOI ?

Avant 1986, la plupart des sociétés pharmaceutiques estimaient que la fabrication de vaccins n'était pas rentable en raison du volume considérable de poursuites découlant des dommages causés. C'est ainsi que l'industrie pharmaceutique a fait du chantage auprès du Congrès en précisant qu'elle cesserait complètement la fabrication de vaccins si elle n'obtenait pas l'immunité juridique par rapport aux poursuites en justice entamées par des personnes dont la santé avait été endommagée par les vaccins. Le Congrès s'est senti contraint, et la Cour Suprême a confirmé la loi après une vingtaine d'années de sommations.

Maintenant, avec l'entière liberté de mettre sur le marché autant de nouveaux vaccins, le nombre de vaccins aux Etats-Unis a explosé, comme ont explosé les activités criminelles des producteurs de vaccins.

Le dernier cas d'activité criminelle rapporté récemment dans les grands médias, implique un chercheur dans le domaine du vaccin contre le Sida, **Dong-Pyou Han**, de l'Université d'état d'Iowa. Han a avoué avoir injecté frauduleusement des échantillons de sang de lapin avec des anticorps humains pour faire en sorte que le vaccin expérimental contre le Sida puisse paraître très prometteur. Il aurait également perçu une subvention de 19 millions de dollars (financée par les impôts) de l'Institut National de Santé (NIH). **Donc, ce qui avait été présenté comme une recherche très prometteuse dans le développement d'un vaccin contre le sida, s'est avéré être complètement faux.** Malheureusement, ce n'est pas la première fois que la recherche sur les vaccins a été falsifiée et a débouché sur des accusations criminelles.

En 2011, le chercheur danois ***Poul Thorsen***, auteur de nombreux articles précisant qu'il n'y avait pas de lien entre les vaccins et l'autisme, a été inculpé

de 13 chefs d'accusation pour fraude et 9 chefs d'accusation pour blanchiment d'argent. Il avait reçu des millions de dollars du CDC qui ont été détournés sur ses comptes bancaires personnels pour financer des maisons, des voitures et des motos. **Il est toujours en fuite, mais le CDC s'appuie toujours sur ses recherches pour prétendre que les vaccins ne causent pas l'autisme.**

Ce sont deux exemples de cas qui ont été portés devant les tribunaux et qui ont été reconnus par les grands médias. Ne pourrait-on pas s'interroger sur le degré de fraude et d'activité criminelle qui pourraient être derrière la recherche et la production de vaccins ? La chose est difficile à déterminer depuis que ces gens ont obtenu l'immunité juridique et la protection contre des poursuites, depuis 1986.

LES ENQUETES DU Dr BRIAN HOOKER SUR LA FRAUDE VACCINALE

Le **Dr Hooker PhD**, qui est le père d'un enfant dont la santé a été endommagée par un vaccin, a trouvé des preuves solides montrant que le thiomersal (mercure) contenu dans les vaccins était un facteur causal de l'autisme. Il a également soupçonné que le CDC avait eu accès à ce type de recherche, mais ne l'a pas révélé. Se basant sur les « Freedom of Information Acts », le **Dr Hooker**, sur une période de 10 ans, a fait parvenir 100 demandes au CDC sans aucun résultat. Finalement, au début de cette année 2014, et avec l'aide de quelques membres du Congrès, il a reçu des documents montrant que le CDC avait en fait des éléments de preuve qui montraient un lien entre le mercure dans les vaccins et l'autisme. Néanmoins, le **Dr Coleen Boyle** du CDC, a témoigné sous serment devant le Congrès en novembre 2012, que l'ensemble des preuves montre qu'il n'existe aucun lien entre le mercure dans les vaccins et l'autisme. **Il fallait absolument que l'information soit cachée au public.** Depuis, des enquêtes du Congrès sont toujours en cours, mais jusqu'à présent personne n'a engagé de procès contre le CDC.

Malheureusement, la recherche frauduleuse n'est que l'arbre qui cache la forêt. Cette activité criminelle, à laquelle participent des producteurs et des distributeurs de vaccins, peut s'étendre sans limite sans aucun risque, puisque sous immunité juridique totale. Il ne se passe pas une semaine sans que soient dévoilés de nouveaux scandales – pourtant les médecins-robots continuent à imposer d'autorité des vaccins meurtriers et les parents-moutons à soumettre coupablement leurs progénitures sans chercher à comprendre... **Nous sommes dans le règne de la stupidité opportuniste !**

Extraits de [Health Impact News](#)

25

ETONNANTES RÉVÉLATIONS D'UN CHERCHEUR DU CERN

Si vous pensez que le programme de vaccination massive contre la grippe A est une ineptie à but purement lucratif, vous vous trompez. Si vous pensez que c'est pour éradiquer une partie de l'humanité, vous avez partiellement raison, mais c'est subsidiaire. L'ultime raison va bien au-delà, et vous allez comprendre que c'est très inquiétant. Aussi, je vais vous livrer la vérité que je connais et qui concerne le plan de vaccination massive.

Le CERN – Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire – qui est situé au nord de Meyrin (Suisse), est mon ancien lieu de travail où j'ai passé plus de 15 ans.

J'ai participé à l'élaboration du **projet LHC** (Large Hadron Collider), un accélérateur de particules qui avait pour but d'étudier la matière et l'antimatière pour infirmer certaines théories concernant la physique des particules. Nous avons mis le LHC en activité en 2008 et les résultats furent bien loin au-dessus de toutes nos attentes... À la suite de nos découvertes, le LHC fut détourné pour des manipulations prohibées, par des organismes top secrets.

Nos projets de recherches ont été annihilés, et notre accès au LHC interdit. En essayant de comprendre les raisons de ce changement soudain, nous avons sans le savoir mis la main sur un lourd secret d'État.

Ces organismes secrets ont manipulé le LHC pour d'autres expériences. Ils sont allés jusqu'à la réalisation d'un mini-trou noir et ainsi, ils ont généré une courbure de l'espace-temps. **Et là, ils ont vu le futur ! Ils ont vu l'homme acquérant de nouveaux sens ultra-complexes.** L'ampleur de ces nouveaux sens et leur arrivée subite ont fait perdre tout contrôle aux autorités. Ils ont vu des hommes nouveaux qui se testent et qui se cherchent, mais qui ne maîtrisent pas l'étendue de leurs pouvoirs. Ils ont vu le monde se diriger dans la paranoïa. Ils ont vu dans les rues l'hystérie collective, tout le monde devenant subitement incontrôlable.

Ils ont vu le monde retourner en guerre, une guerre ultramoderne qui implique beaucoup de dégâts ; 90 % de la surface du globe deviendra alors inexploitable. C'est ce qu'ils ont réussi à voir, grâce au LHC.

Ce bond dans le temps a permis de chercher un moyen d'éviter ce futur. Il fallait modifier notre présent en moins d'un an. Les organismes secrets ont pensé que la solution la plus simple était de stopper l'évolution neurologique de l'homme, pour cela il faut modifier la génétique de tout homme sur la planète – en moins d'un an ! La meilleure solution qui est apparue : l'injection de PLASMIDES.

***Nota :** un plasmide désigne une molécule d'ADN distincte de l'ADN chromosomique, et capable de répllication autonome. Le terme plasmide fut introduit par le biologiste moléculaire américain Joshua. Une cellule bactérienne peut en contenir une copie, pour les grands plasmides, ou des centaines pour des plasmides artificiels (construits par génie génétique à des fins de clonage de gènes). Les bactéries en comportent généralement 5 à 30 copies, les levures entre 50 et 100 exemplaires par cellule.*

En justifiant l'arrivée subite d'une maladie grave et en alertant la population par les médias, l'injection du plasmide déguisé en un soi-disant vaccin pouvait être réalisée avec une transparence parfaite. Tous les décès liés à la grippe A sont de la pure manipulation. De fait, toutes les autopsies révèlent que la plupart des personnes sont mortes d'une maladie maligne avec, à terme, une grosse poussée de fièvre. Rien d'inhabituel. Mais les médias s'obstinent à lier leur mort à la grippe A. La grippe A H1N1 n'a jamais existé. Ce n'est qu'une maladie conçue par les laboratoires afin d'inciter la population à se vacciner.

L'injection plasmique pour immobiliser la propre évolution de l'homme sera ainsi réalisée.

Notre section contenait 17 personnes, elle a été dissoute au mois de juillet 2009. Le LHC aura coûté plus de 6 milliards d'euros au CERN. Pourquoi ? Pour la recherche... Pour qui nous prennent-ils ? Ils savaient déjà pourquoi ils l'utiliseraient...

COMMENTAIRE RECAPITULATIF

J'ai édité plusieurs articles relatant en référence de divers noms prestigieux connus pour avoir accès aux archives du passé et du futur, tels **Peter Denov**, **José Triguérhino**, **Edgar Cayce**, ainsi que des auteurs documentés tels **Barbara Marciniak** ainsi que d'autres, de l'histoire globale de notre humanité. Bien que les cultures et les époques des auteurs soient totalement différentes, il en ressort un dénominateur commun :

1/ La Terre est un vaste laboratoire d'expérimentation promotionné par de très vieilles super civilisations qui sont, par rapport à nous, des demi-dieux (Adonai).

2/ La Terre a étéensemencée par ces super civilisations avec diverses souches humanoïdes venant de diverses planètes (d'où les races différentes).

3/ **Mickaël Aïvanov** a même dit que notre planète a été un centre de redressement pour les loubards de l'univers. L'histoire du jardin de l'Éden et du paradis perdu par le péché originel est un gentil conte pour enfants qui est une version fumeuse de la réalité.

4/ Parmi les super civilisations, il y a les **Reptiliens** (dont on parle beaucoup ces temps-ci) ; il y aurait 400 mille ans, ils ont lobotomisé les humains en leur enlevant 10 brins d'ADN sur les 12 existants au départ, en fait "une forme de camisole génétique". Leur but qui est encore le même de nos jours : nous utiliser comme esclaves.

5/ En raison de notre « infirmité » génétique nous ne sommes plus reliés en direct avec la source Amour Énergie du PÈRE ; ce manque explique l'existence des religions qui entretiennent un maigre reliquat des mémoires du passé.

6/ Depuis l'origine de cette aventure terrestre, il y a eu la longue élaboration de la civilisation lémurienne, puis l'explosion de la technologie atlante qui s'est soldée par un anéantissement total, puis il y a eu Sumer, **les Ayurs**, **les Védas**, **les Mayas**, et puis la nuit du Moyen Âge pour aboutir à l'examen de rattrapage actuel d'il y a douze mille ans (déluge) pour enfin nous libérer de la 3e densité et passer en 4e et 5e dimensions.

7/ Pendant tout ce temps, il a été convenu par la **Confédération Galactique** qui nous supervise, un contrat de libre arbitre complet de l'humanité. La libre expression des forces de l'Ombre et des forces de la Lumière en présence conflictuelle permanente a créé un enfer de souffrances ; mais n'est-il pas dit

dans le dicton que « c'est dans le fumier que l'on récolte les plus belles fleurs » ?

8/ Ce contrat prend fin maintenant. Nous avons donc la chance d'être les acteurs de l'époque clé de l'ascension planétaire, où nous devons récupérer nos « options génétiques » perdues.

9/ Néanmoins, il est plus qu'inquiétant de constater le décalage énorme qui s'élargit d'une façon exponentielle entre notre niveau technologique et la maturation psychique d'une grande majorité des humains actuels. Comment la conquête des grandes énergies autonomes, de l'antigravitation, des dimensions du temps, des pouvoirs intérieurs de haut niveau, pourraient-ils être utilisés par des sociétés immatures, qui ne font que semblant d'être morales, et qui génèrent une ambiance omniprésente d'agressivité et d'insécurité ?

10/ Les informations que j'ai toujours reçues ne disent pas que tous auront accès à la récupération de nos pouvoirs supérieurs. Seuls ceux qui ont le coeur pur, qui respectent la vie et les lois de la vie, auront leurs verrous internes qui s'ouvriront ; les autres, ceux qui ne veulent pas abandonner leurs habitudes néfastes et cruelles rattachées à l'obscur passé dont ils sont issus resteront en rade et devront continuer entre eux ici ou ailleurs leurs expériences selon les règles dont ils sont pour l'instant incapables de sortir.

Tout ceci pour dire que je suis dubitatif en ce qui concerne la destruction presque totale de la planète par l'ensemble des humains ayant subitement été émancipé sans distinction de niveau. Je n'arrive pas à croire que cette folie soit autorisée par un programme occulte éclairé.

On ne confie pas un avion à un enfant ! **L'INJECTION DE PLASMIDES EST DONC UN FAUX PRÉTEXTE POUR NOUS MAINTENIR EN ESCLAVAGE.** En ce qui me concerne, je me fais témoin de la protection de nos Amis les « Grands Êtres » (**Pléadiens, Vénusiens, Arcturiens, etc.**) qui nous surveillent avec bienveillance, du moins pour ceux qui le souhaitent et qui se relient par la voie énergétique de l'Amour à leurs grands vaisseaux de Lumière.

Voir mon ouvrage ***Histoires extraordinaires d'outre-espace***, Guy Trédaniel Éditeur, 370 pages. Vente en librairie, FNAC et Amazon.

26

SCANDALE ORDINAIRE AU TCHAD

L'affaire des enfants paralysés après un vaccin anti-méningite

Près d'une cinquantaine d'enfants, dont 90% seraient des filles, se sont retrouvés paralysés, suite à une vaccination contre la méningite dans la sous-préfecture de Gouro. Evacués par avion les 25 et 26 décembre 2013 à N'Djaména, le sort de ces enfants a été perdu de vue.

Selon les parents, au premier jour, trois enfants sont tombés malades et entrés dans un état tout fait critique avec convulsions, vomissements, maux de tête, diarrhée et autres effets inattendus et qui d'ailleurs ne figurent pas sur la fiche d'effets secondaires dont dispose l'équipe. Les parents surpris par la situation et ce qui arrivait aux enfants ont fait part de l'état de leur progéniture à l'équipe des vaccinateurs. Ceci n'a pas retenu l'attention de l'équipe qui continuait à vacciner (!!!).

Au troisième jour, d'autres cas se sont signalés dans plusieurs familles et le petit dispensaire de Gouro a été débordé par des enfants paralysés et parfois des agitations et des mouvements incontrôlables. « *Rien que pour stabiliser les enfants, il fallait 3 à 4 personnes pour les maintenir* ». Un parent rencontré à l'Hôpital de la Mère et de l'Enfant raconte :

« Paniquée par la tournure que prenaient les faits, l'équipe a pris la poudre d'escampette.

Malgré, l'état critique des enfants vulnérables et les cris de détresse des parents, les autorités régionales ont tardé à réagir et le seul médecin de région n'est arrivé sur place d'une semaine plus tard ».

Après plus d'un mois de calvaire de ces enfants, les cadres politiques et administratifs ressortissants du BET, ne semblent guère être concernés par cette tragédie. C'est normal, ils ont peur de réagir au risque de perdre leurs petits privilèges immérités. Mais cette nouvelle grosse bavure des lobbies pharma doit être étalée au grand jour. Il faut que ça se sache !

Sources : Journaldutchad.com

27

VACCINS CONTAMINES PAR DES RETROVIRUS

La découverte explosive du Dr Judy Mikovits

Judy Mikovits, Ph.D., est une biochimiste, spécialiste en biologie moléculaire avec plus de 33 ans d'expérience. Connue internationalement comme une véritable « Rock Star » du monde scientifique, elle a été directrice de l'Institut National du Cancer, du laboratoire qui étudie les mécanismes des médicaments antiviraux, avant de prendre la direction du programme de la biologie du cancer à l'« EpiGenX Pharmaceuticals ». C'est elle qui a fondé le premier institut de neuro-immunologie. Ses premiers travaux se sont centrés sur le cancer et le HIV. Ensuite, elle a étudié le Syndrome de la Fatigue Chronique et l'autisme. Elle a publié plus de 50 articles évalués par ses pairs.

En 2011, Judy Mikovits a fait une découverte qui a détruit sa carrière. Elle a découvert que 30% au moins de nos vaccins sont contaminés par des gammarétrovirus. Cette contamination est, non seulement associée à l'autisme et au syndrome de la fatigue chronique, mais également à la maladie de Parkinson, la maladie de Lou Gehring et à la maladie d'Alzheimer.

Quand elle a publié cette information choquante, elle fut avertie par le **Dr A. Wakefield** qu'elle risquait de devenir une cible comme ce fut le cas pour lui. Mais elle lui a assuré que tout son travail avait été dûment examiné et que, bien sûr, elle était en sécurité. Elle avait tort. Elle fut menacée et sommée de détruire ses données. Comme elle refusa, elle fut licenciée. Puis arrêtée et emprisonnée pour avoir prétendument volé ses données sur son lieu de travail. Elle a dû faire face à plusieurs accusations et fut réduite au silence par ordre d'un tribunal au cours des quatre dernières années. Il y a peu de temps, les charges ont été abandonnées et l'ordre de bâillonnage levé. Aujourd'hui, **le Dr Mikovits** est libre de parler et elle ne s'en prive pas.

Les rétrovirus qui contaminent les vaccins proviennent des souris utilisées pour la recherche. *Le Dr Mikovits pose la question : « combien de nouveaux rétrovirus avons-nous créés au cours de ces recherches avec les souris, les recherches effectuées sur les vaccins, la thérapie génique ? Plus encore : combien de nouvelles maladies avons-nous créées ? »*

« *Quand ils ont détruit tout notre travail et discrédité tout ce que **Frank Ruscetti** et moi-même avions publié et qu'ils se sont arrangés pour publier mon coup de gueule dans le **Magazine Science**, le NIH (National Institute of Health) a délibérément envoyé le message à tous les chercheurs du monde pour faire comprendre ce qui pouvait arriver à n'importe quel scientifique honnête qui s'aventurerait à poser d'importantes questions.* »

Il existe cependant aujourd'hui une nouvelle technologie qui permet de débarrasser les vaccins, de même que les échantillons de sang des rétrovirus. *Le Dr Mikovits* pense que nous gagnerons cette guerre, que finalement nous arriverons à purifier les vaccins, à cesser de vacciner les nourrissons, comme à arrêter d'injecter des vaccins multiples chez les enfants. Mais elle pense aussi que *le gouvernement continuera à couvrir sa culpabilité dans l'épidémie actuelle d'autisme et autres maladies.* Elle prend clairement position contre les vaccins et le calendrier vaccinal actuels. Les rétrovirus cependant ne sont pas sa seule préoccupation. Elle parle également des effets de l'aluminium, du mercure, du formaldéhyde et du polysorbate 80. Elle estime que ces neurotoxines jouent un rôle précis dans la contamination par rétrovirus, comme dans l'augmentation de plusieurs maladies qui touchent le pays.

En raison de la contamination des vaccins par des rétrovirus et des neurotoxines, *le Dr Mikovits* pense que personne ne devrait recevoir des vaccins avant qu'ils n'aient été purifiés. Quand cela sera fait, il ne faudra vacciner que pour une maladie à la fois, et quand ce sera nécessaire. Nous ne devrions jamais vacciner une personne qui ne dispose pas d'un système immunitaire sain ou dont certains membres de la famille ont une histoire de maladies auto-immunes, ou toute personne qui est actuellement malade.

Dans son livre **PLAGUE**, (jusqu'ici hélas en anglais) *le Dr Judy Mikovits* évoque la manière dont l'autisme est associé aux vaccins, de même que le cancer, le syndrome de la fatigue chronique, la maladie d'Alzheimer, les maladies auto-immunes, les allergies etc. Elle explique comment le cocktail de vaccins injectés à des bébés peut, des mois ou des années plus tard, muter pour ouvrir la voie au développement de nouveaux virus, de cancers et de maladies que l'on ne connaît même pas encore. *Elle explique comment des virus injectés par les vaccins déchirent notre ADN pour y injecter leur propre ADN et faire ainsi muter notre constitution génétique qui se transmettra de génération en génération.* *Judy Mikovits* a été menacée de mort par suicide camouflé (méthode de mafia). Mais elle s'en moque, elle veut que toute la vérité soit connue. Ce qu'a fait le gouvernement australien en rendant les vaccinations obligatoires est un acte de génocide.

L'avocat de l'état de Washington, **James Robert Deal-JD**, qui a été témoin de nombreux dégâts causés par des vaccins et des médicaments approuvés par la FDA, s'en prend courageusement au gouvernement fédéral lui reprochant de conspirer avec les compagnies qui ont favorisé des interventions médicales dangereuses, insuffisamment testées sur les enfants, provoquant chez beaucoup d'entre eux des maladies chroniques et des décès. En tant qu'expert juriste, *Deal* a développé toute une liste d'arguments juridiques qui, selon lui, pourront servir de modèle pour poursuivre à la fois Big Pharma et le gouvernement fédéral pour leurs malversations, qui ont trahi les citoyens américains avec des mensonges et de la désinformation sur les prétendus avantages de la vaccination.

Son plan net, précis, basé sur la jurisprudence permettrait de mettre le gouvernement fédéral en accusation pour activités criminelles au sujet des programmes de vaccinations rendues « obligatoires » par l'état. Toute tentative du gouvernement d'invoquer une vaccination obligatoire parrainée par l'état représente « une entreprise criminelle hautement dangereuse et potentiellement mortelle », déclare *Deal* qui a, d'autre part, développé des moyens infallibles pour permettre aux citoyens de chaque état de poursuivre n'importe quel fonctionnaire du gouvernement qui tenterait de faire du mal à nos enfants par le biais de vaccinations obligatoires.

Ainsi il clame haut et fort :

« Aucune entité sous le soleil ne possède ni le droit, ni l'autorité de s'arroger le pouvoir de nuire, d'endommager la santé, d'infecter, de rendre malade, de paralyser ou de tuer des citoyens ».

Source : Allene Edwards, 1^{er} décembre 2015 - Initiative citoyenne

NOTA : La France est pareillement concernée.

28

LE VACCIN ANTI-RETRAITÉS

Avant chaque hiver on agite le danger du nouvel « abominable » virus de la grippe qui va débarquer. Une aubaine pour lancer l'habituelle propagande permettant de remplir - comme chaque année - le « tiroir caisse » des marchands de poisons. Mais le résultat le plus intéressant est ailleurs...

Les pouvoirs publics, à la botte des labos, nous font croire que des milliers de personnes décèdent chaque année, suite à la grippe. En réalité, ces décès ne concernent, le plus souvent, que des personnes dont l'état général était déjà très délabré. Or s'ils meurent, c'est surtout en raison du coup fatal donné par le traitement protocolaire de la grippe. Et bing !... bon débarras – ce n'est qu'un improductif qui pompe dans les caisses de retraite, elles aussi agonisantes.

Mais le nombre de retraités affaiblis est très insuffisant pour soulager ces caisses. Alors, il faut « aider » un maximum de séniors à s'affaiblir – et ce grâce à quoi ?... à l'invention du bon Pasteur, LE VACCIN,... en l'occurrence celui de la grippe. Remarquez que ce seul mot VACCIN est magique ! On ne cherche même pas à savoir quels sont les mystères de sa composition, ni comment ça marche ; **l'essentiel, c'est qu'on soit ras-su-ré !**

Les statistiques nous apprennent que la saison dernière, 3 Français sur 10 (ce qui fait quand même près de 20 millions) ont prévu de se faire vacciner contre l'hypothétique fléau annuel. Ceci prouve que la propagande de la télé marche encore bien parmi les français moyens « sans les options ». Le tout est de savoir pour chacun, qui gagnera dans le bras de fer entre l'effet placebo de la vaccination et la toxicité induite, en valeur ajoutée. En tout état de cause, dans tous les cas où le coup de la caisse de retraite est raté, le corps médical et la pharmacie s'y retrouvent, avec chaque année un nouvel arrivage très rentable d'éclopés de la « vaccinomania ».

Et puis, pour ceux qui sont encore capables de réfléchir, comment sait-on avant l'hiver quel est parmi les milliards de virus circulants autour de la planète, quel est le Super Goldorak qui a décidé de déclarer durant la prochaine saison, la guerre au genre humain ? Dans le marc de café ? Ou par des ordinateurs ? (ça fait plus sérieux) !

Le Dr J. Anthony Morris, virologue et ancien chef du contrôle des vaccins qui travaille avec la FDA, est catégorique : « *Il n'existe aucune preuve que le vaccin contre la grippe soit utile. Ses fabricants savent bien qu'il ne sert à rien, mais ils continuent néanmoins à le vendre.* »

Le Dr William Froshaver, professeur de médecine préventive et de santé communautaire à l'École de Médecine de l'Université de l'Illinois, estime que le risque de souffrir de complications sérieuses provenant des vaccins contre la grippe est beaucoup plus grand que la grippe elle-même.

Mais ceci est en fait valable pour TOUS les vaccins.

Mon ami **le Dr Tal Schaller**, célèbre militant de la médecine holistique, explique avec beaucoup de simplicité et de pédagogie le leurre vaccinal. Il dit que les connaissances actuelles en immunologie prouvent que TOUS les vaccins sont inefficaces et dangereux.

Que font réellement les vaccins ? Ils augmentent la production d'anticorps dans le sang – on se croit alors protégés. Mais on oublie de vous dire que l'immunité humorale ne représente que 10% de l'immunité générale. Les 90% restants, c'est l'immunité cellulaire, qui est la véritable immunité ; **et il s'avère que cette immunité-là, au niveau des cellules, est systématiquement endommagée par les vaccins.** C'est pour cela que l'on constate partout dans le monde, que les gens - et surtout les enfants - sont deux fois plus malades chez les vaccinés que chez les non vaccinés. Concernant la grippe, contrairement à la croyance populaire induite, ce sont les vaccinés qui meurent le plus... Mais ce n'est pas politiquement correct de colporter cela ! Donc, pour protéger vos retraites, faut pas l'dire !

INFOS DERNIERES DES USA

(Heureusement que les rapports circulent mieux aux Etats-Unis qu'en France).

* Selon le Centre National d'Information sur les Vaccins (NVIC), le Centre officiel de pharmacovigilance VAERS a reçu 93.000 rapports d'effets secondaires suite à la vaccination contre la grippe de l'année dernière. Ces rapports comprenaient 1.080 décès et 8.888 hospitalisations.

* En tenant compte des sommes de dédommagement accordées aux familles des victimes (National Vaccine Compensation Program), on peut dire que le vaccin contre la grippe est le plus dangereux et le plus meurtrier des vaccins aux Etats-Unis.

Nota : Les membres du personnel des soins de santé aux Etats-Unis craignent d'évoquer les dommages engendrés par les vaccins, parce que s'ils parlent, ils perdent généralement leur place.

GERER UNE GRIPPE, ON SAIT FAIRE DEPUIS LONGTEMPS

En fait, la grippe est une bonne chose qui permet de faire de temps en temps le ménage de la cave au grenier. Les virus sont là pour vous aider à le faire. C'est une opération qui vous prémunit d'un futur cancer. Remarquez que les gens qui font un cancer n'ont pas eu de grippe depuis des années – ils n'en avaient plus les moyens en raison de la chute de leurs défenses... car faire une grippe, c'est un gros travail !

La pire ineptie est d'accepter l'irresponsable ordonnance d'un antibiotique qui non seulement anéantit le travail de nettoyage naturel, mais rajoute une couche à votre pollution interne. La sagesse, c'est d'aider l'organisme (et les virus) à nettoyer et détoxiner vos cellules au plus vite. Je vais une fois de plus re-répéter les bottes secrètes « artisanales » faciles pour être sur pied en 36 heures :

- **BOURRACHE** (pharm.) en décoction : 20 g de fleurs dans 1 litre d'eau. Bouillir 3 minutes, infuser 5 minutes, 4 à 5 tasses dans la journée. Déclenche une sudation, aide à l'élimination.
- **CANNELLE, THYM, GIROFLE** (épiceries) en décoction – spécifique grippe (**Dr. Belaïche**). Mettre dans 1 litre d'eau : **2 rouleaux de cannelle, 2 branches de thym, 5 clous de girofle**. Bouillir 3 minutes, 4 à 5 tasses dans la journée.
- **CUIVRE GRANION** (pharm.) : 3 ampoules dans la journée, à garder sous la langue.
- **CHLORURE DE MAGNÉSIUM** (pharm.) : dissoudre 1 sachet de 20 g dans 1 litre d'eau. Garder au réfrigérateur : c'est moins amer. **Prendre 40 ml (1/3 de verre) toutes les 2 à 3 heures pendant le temps nécessaire**. Une petite diarrhée s'ensuit. Le chlorure de magnésium augmente les défenses immunitaires et le pouvoir phagocytaire des globules blancs de 600%, et yangise le corps (plus résistant).
- **RAVINSARA H.E.** - huile essentielle mélangée à raison de 15% dans de l'huile d'amande douce – frictionner bras, cuisses et ventre 3 fois par jour.

Vous pouvez faire aussi :

- **BAIN HYPERTHERMIQUE** (contrôle au thermomètre indispensable). Démarrer à 36° et monter à 40/41° en 5 minutes. Rester à 40/41° pendant 15 minutes. En cas de palpitation cardiaque, ne pas insister. C'est rare, mais cela peut arriver. Rester ensuite enveloppé bien au chaud pendant 30 à 45 min.

En prévention :

- Arrêtez avec **Oscillo-coccinum** – la preuve c'est qu'on en fait la pub à la télé !
- Arrêtez aussi avec **Influenzinum**, qui est préparé à partir de souches de l'année dernière...
- Arrêtez aussi avec le **chlorure de magnésium**, en entretien, qui accoutume l'organisme et ne déclenchera aucune réaction quand il faudra.

Par contre, vous pouvez prendre :

- * **ECHINACEA TM** (en pharm.) – 40 gouttes, 2 fois par jour,
- * **ARGENT COLLOÏDAL** - 1 cuil. à soupe 3 ou 4 fois par jour,
- * **VITAMINE C LIPOSOMALE** - 1 cuil. à café par jour.

En cas d'épidémie, ou pour protéger les visiteurs dans une maison touchée par l'épidémie :

- * Faire brûler chaque jour, un peu de **SAUGE** pour enfumer la maison,
- * **VINAIGRE DES 4 VOLEURS** (en diététique) – friction bras et cuisses, 3 fois par jour.

UN VACCIN CONTRE LE PARKINSON ?

... et cela ne choque personne !

Un premier test sur des patients volontaires pour un vaccin dit « thérapeutique » contre la maladie de Parkinson vient d'être lancé en Autriche, une « première mondiale », a annoncé la société de biotechnologie autrichienne **Affiris**. Ce vaccin, appelé **PD01A**, doit s'attaquer à une protéine, **l'alpha-synucléine**, qui joue un rôle important dans la progression de la maladie. **Achim Schneeberger** responsable médical de cette étude pour *Affiris*, explique que le PD01A est supposé « *éduquer le système immunitaire pour qu'il génère des anticorps dirigés contre l'alpha-synucléine* », et ajoute « *Le vaccin thérapeutique offre pour la première fois la perspective d'un traitement des causes de la maladie de Parkinson, et pas seulement ses symptômes* ». Selon l'état actuel des connaissances, la maladie de Parkinson serait donc causée par des dépôts pathologiques d'alpha-synucléine dans le cerveau. Une réduction des dépôts de cette protéine pourrait avoir des effets bénéfiques sur l'évolution de la maladie. Le PDG de la société, **Walter Schmidt**, précise : « *Pour la première fois au monde, l'immunothérapie est appliquée au traitement de la maladie de Parkinson* ».

A noter que la société *Affiris* est spécialisée dans le développement des vaccins et travaille également à l'élaboration de vaccins contre la **maladie d'Alzheimer** et **l'athérosclérose** (!!!).

Il semble que le mot VACCIN ait acquis auprès d'un public crédule et naïf, grâce au bourrage de crâne incessant asséné depuis des décennies par les medias au service de l'industrie pharmaceutique, une auréole un peu magique en tant que solution suprême de tous les problèmes de la vie ; pourquoi pas un vaccin contre le stress, la dépression, l'angoisse, et... la stupidité ! Le sinistre Gardasil n'est-il pas actuellement présenté abusivement en tant que vaccin contre le cancer (du col de l'utérus) ? Et tous les innocents peureux ne demandent qu'à y croire ! Pourtant, j'ai toujours su que depuis Pasteur, les vaccins s'adressent uniquement aux bactéries et aux virus. Or à ce que je sache ni le cancer, ni le Parkinson, ni l'Alzheimer, ni l'athérosclérose ne sont des invasions bactériennes ou virales !

Remarquez que la société *Affiris* nous parle de VACCINS THERAPEUTIQUES – çà c'est nouveau ! Donc, on suppose qu'ici c'est en quelque sorte, une nouvelle race de vaccin qui soigne ! Mais alors pourquoi nommer cela vaccin, s'il est censé soigner et non éviter la maladie : la société autrichienne nous embrouille l'esprit en nous parlant d'immunothérapie : vaccin – immunologie, vous voyez...

De toutes manières, je considère que les mystères tournant communément autour des composants des vaccins les rend à juste titre suspects d'office, d'autant plus que des lois ont été votées dégageant les labos fabricants et le corps médical de toute responsabilité. Je présage que d'ici peu, le seul mot « VACCIN » deviendra, par tous les crimes qu'il a engendré sur la planète - en toute impunité sans montrer son vrai visage - un terme aussi maudit que le mot « INQUISITION ».

GENEVE : SIEGE DE LA RELIGION VACCINALE

La faculté de médecine de Genève est aujourd'hui le temple et le siège du dogme politiquement correct, la vaccination sa nouvelle religion et sa papesse, la doctoresse *Claire-Anne Siegrist*. Les sceptiques sont considérés comme membres de sectes hérétiques et les médecins dissidents comme de vulgaires charlatans.

Selon **M. Paul Moreira** (Les nouvelles censures - Ed. R.Laffont - 2007) pour comprendre la tactique permettant de museler toute information qui dérange, il faut en démonter les rouages, et l'on procède comme suit, à l'instar de l'Inquisition du Moyen-Age : *« D'abord, cacher la vérité. Si la vérité apparaît, contrôler les sources et faire pression sur les médiateurs capables de la relayer, les menacer, les terroriser, les séduire, les acheter. Si la vérité est diffusée par les médias, contrôler l'impact sur l'opinion et mettre tout en œuvre pour qu'elle ne soit pas entendue, et surtout qu'elle ne crée pas une émotion populaire ».*

En pratique, comment s'y prend-on pour appliquer partout ces aimables directives : tout d'abord, les labos pharmaceutiques se chargent de noyauter les centres médicaux. Avec l'aval des politiques libérales, qui favorisent la privatisation de secteurs entiers de la recherche scientifique, ils peuvent ensuite asservir l'Université et édicter les programmes de recherches pharmacologiques qui rapportent de l'argent. Puis, on manipule les comités des revues scientifiques, d'où l'on évacue systématiquement tous les articles qui ne plaisent pas, tout en assurant la mise en condition des médecins, sous couvert de colloques ou de congrès dans des lieux de rêve en leur offrant, par exemple, du matériel informatique alléchant.

Dans ce contexte rigide et cloisonné, il est totalement illusoire d'imaginer pouvoir y faire pénétrer un nouveau concept. Dans un récent numéro d'une revue dissidente, **Causette** (hors-série août-septembre 2015) sous le titre : **Tous manipulés ? 100 pages de désintox**, on peut lire le constat du **Pr Philippe Even** :

À la question : Comment est assurée la campagne d'un nouveau médicament ?
Il répond :

« Les lobbies peuvent compter sur leurs consultants, des médecins qu'ils payent pour ça. Ce sont des médecins expérimentés, parfois très charismatiques, qui jouissent d'une certaine notoriété. On ne finit par ne plus entendre qu'eux. Ces leaders d'opinion ont parfois l'impression d'être des missionnaires au service de cette nouvelle religion. »

On peut y lire aussi : *« Certains de nos professeurs sont le bras armé de l'industrie pharmaceutique dans les amphis, et le formatage des étudiants commence très tôt.*

Et plus loin : *« L'industrie pharmaceutique tient la plume du médecin qui rédige l'ordonnance ! »*

Pourtant, aujourd'hui, la foi en la vaccination commence à s'émousser : une grande pétition anti-vaccinale, dénonçant les effets nocifs des adjuvants, a vivement enflammé la Toile depuis sa publication. Face à cette polémique, **Marisol Touraine**, la ministre de la santé française, pour qui *« sans vaccination point de salut »*, est passée à l'attaque, en décrédibilisant l'initiative de son auteur, le Professeur **Henri Joyeux**. Mais ce dernier lui a rétorqué - à juste titre - *qu'en tant qu'économiste, elle ne connaît rien à la santé !*

Pour les pharmas, c'était nécessaire de réagir, il était urgent de stopper dans les plus brefs délais la suspicion naissante à l'égard des vaccins, en ne lésinant pas sur les moyens : le coup d'envoi publicitaire fut donné ce 15 septembre à Genève avec 3 conférences offertes au grand public. C'est à la grande prêtresse des vaccins, **Anne-Claire Siegrist** que fut confié le soin d'inaugurer en grande pompe ce cycle de promotion avec sa conférence : *« Avec ou sans vaccins, un choix de société »*.

Rappelons les liens qui unissent la Faculté de médecine genevoise aux pharmas. La doctoresse **A.C. Siegrist** - experte attirée des médias - est titulaire de la chaire de vaccinologie de la faculté de Médecine à Genève, (unique en Europe), *créée et subventionnée par le laboratoire Aventis-Pasteur*, l'un des plus grands fabricants de vaccins et fournisseur de l'OMS. Par ce lien financier, **Mme Siegrist** s'engage à défendre bec et ongles la cause de son sponsor et à faire relayer le message par une presse, plus que docile.

La Tribune de Genève, de son côté, semble avoir signé un pacte d'allégeance, vu l'espace qu'elle réserve en permanence aux propos tranchés et aux affirmations outrancières de la doctoresse. Sa présentation magistralement orchestrée, organisée en collaboration avec la ville de Genève, lui donna l'occasion de promouvoir l'importance de la vaccination sur les maladies mortelles, et de ses multiples vertus, *en occultant délibérément leurs effets*

secondaires et en traitant les sceptiques « d'ignorants dangereux » et les collègues dissidents de « mauvais médecins ».

RESUME DE LA CONFERENCE DU 15 SEPTEMBRE A L'UNIVERSITE DE GENEVE

La conférencière *Mme Siegrist* confie ses deux priorités :

- Assurer la relève en formant des étudiants,
- Développer le carnet de vaccination électronique (INFALSIFIABLE !).

Puis elle a parlé de 4 virus qui l'interpellent en tant qu'épidémiologiste :

1. La polio, non éradiquée à cause des intégristes de tout bord, (pas à l'insalubrité des eaux et aux guerres).

2. Le virus Ebola et la mise au point réussie du vaccin grâce à son staff. (Ah bon ???).

3. Les méfaits de la rougeole, à cause des irresponsables qui refusent des vacciner leurs enfants, etc., (on connaît sa rengaine). Elle a quand même dit que la rougeole n'était dangereuse que pour les enfants en mauvaise santé, alors, malgré les soins de la vaccination, nos enfants seraient-ils majoritairement en mauvaise santé ?

4. Le virus de l'hésitation vaccinale (aïe!), le plus important, car pour l'instant, on n'a pas encore trouvé d'antidote. Il est très contagieux, représente 2 à 5% de la population et il se répand un peu partout, et il affecte toutes les catégories sociales, ce sont des gens sincèrement convaincus. Ce virus est le plus dangereux, et ceux qu'il contamine sont aussi de dangereux adversaires, car ils se croient bien informés, ce qui n'est pas le cas, ils sont très actifs et font de la propagande sur internet.

La conférencière a proclamé :

« C'est très important d'avoir une chaire de vaccination, car il faut éduquer les gens. Il faut tenter de comprendre pourquoi les parents refusent de vacciner leur enfant et font courir des risques à leurs proches ; la coqueluche, la grippe, la rougeole, ce n'est pas banal !!!

La perception des risques n'a rien de rationnel. Le fait que grâce aux vaccins, les maladies disparaissent semble jouer un rôle, les gens minimisant la dangerosité de la maladie. Quant à l'Internet, son rôle est très néfaste, car cela diffuse de

fausses informations, et colporte des faits sans références scientifiques crédibles sur les vaccins et provoque la défiance et la peur. »

ENORME !!! Pour elle, il n’y a aucune corrélation entre :

- Les vaccins et l’autisme.
- Les vaccins et la sclérose en plaques.
- Les vaccins et les effets secondaires dus au Gardasil.
- Les vaccins et l’aluminium ou autre.
- Les vaccins et la mort subite du nourrisson.
- Les vaccins et l’émergence du cancer chez les enfants et adolescents.

(Question « carton rouge » : Cette dame peut-elle prouver que ses enfants sont bien vaccinés ?)

QUELLES PARADES PROPOSE-T-ELLE POUR CONTRECARRER L’OPPOSITION VACCINALE ?

Il faut donner une formation de base à des professionnels, et former des conseillers en santé. Nos étudiants en médecine par leur haute compétence, seront le nerf de la guerre, la courroie de transmission de notre message. Par exemple, les pédiatres sont de très efficaces relais et montrent l’exemple en vaccinant massivement leurs enfants ! Il faut cibler la population dans son ensemble, les enseignants, les journalistes, les autorités, les biologistes ! Utiliser les compétences des professionnels de la communication. Le virus de l’incrédibilité vaccinale augmente le coût de la santé, comme ce fut le cas dans la dernière épidémie de rougeole, mais il s’agit malheureusement d’une évolution sociétale inéluctable. Afin d’améliorer la perception du choix vaccinal pour les citoyens, il faut fournir une information éclairée, créer des centres d’information (formatage) participatifs de Santé collective.

Mme Siegrist enchaîne :

« Prenons exemple sur la stratégie efficace mise en place par les services de santé britanniques pour imposer la vaccination contre le cancer de l’utérus au plus grand nombre. Grâce à des moyens publicitaire énormes, qui ont ciblé les cabinets médicaux, les pharmacies, les journaux, les écoles, et aussi parce que les représentants de la santé publique sont allés à la rencontre des parents et des adolescentes pour les convaincre du bien fondé de ce vaccin, le résultat a été

obtenu : 93,5% de couverture vaccinale » (**Elle ignore l'hécatombe qui s'en est suivie !**).

A l'issue de cette conférence, l'éloquence de la conférencière a porté ses fruits, l'auditoire était majoritairement convaincu que *Mme Siegrist* va sauver l'humanité du désastre.

(On est en droit de supposer que ses bons et loyaux services au trust vaccinal sont largement récompensés par un compte en banque bien garni !)

CONCLUSION

- Il faut se rendre à l'évidence : les vaccins restent à l'heure actuelle, un sujet totalement tabou.
- Pour les « vaccinopathes », tous les effets secondaires décrits, et potentiellement liés à une vaccination ne sont que coïncidences fortuites, aucune évidence scientifique, le déni est constant, c'est la faute à "pas de chance" !
- Les patients qui prétendent être victimes des effets secondaires des vaccins sont des affabulateurs hypocondriaques et que les médecins qui les cautionnent sont de dangereux illuminés et que tout ceci est du ressort de la psychiatrie (même s'ils sont en chaise roulante ?).
- Face aux chantres inconditionnels de la théorie vaccinale qui défendent aveuglément des théories controversées, aucune place n'est offerte pour un débat technique loyal. Pour l'instant, pas moyen de se faire entendre dans ce cadre universitaire figé.
- La plupart des médecins subissent un tel endoctrinement qu'ils en deviennent totalement incapables de discernement ou alors ils manquent de courage pour se manifester, par peur de représailles et de mise au ban.
- Remarquer qu'aucun argument technique n'est jamais avancé - *Mme Siegrist* ne joue que sur des arguments subjectifs, culpabilisants, comme on ferait pour manipuler des enfants ; c'est du grand art !
- A savoir en outre que les associations de patients sont majoritairement financées et contrôlées par les labos pharmaceutiques.

On nous dit que la Suisse figure parmi les pays les plus performants en matière de santé. **Pourtant la santé des adolescents est alarmante** : allergies, asthme, dépression, anorexie, boulimie, hyperactivité, suicide, etc. Les statistiques sont inquiétantes : un article émanant du Fonds National de la

recherche scientifique nous alerte, « *le cancer est l'une des principales causes de décès chez les enfants et chez les adolescents !* » Alors, vaccination et cancer, simple coïncidence ?

LES BREBIS GALEUSES DU CORPS MEDICAL

La liste noire des sommités : *Pr Montagnier, Pr Belpomme, Pr Even, Pr Debré, Dr Emmanuelli, Dr Frachon, Dr Spinosa, Dr Curtay, etc...* Quant aux 420 médecins qui lancent une pétition contre le Gardasil, vaccin dévastateur hautement controversé, va-t-on employer les grands moyens pour faire taire ces dissidents, leur retirer leur diplôme, comme tente de le faire - chaque fois qu'il en a la possibilité l'Ordre des médecins français, représentant de ces nouveaux inquisiteurs, garants de l'ordre établi ?

Source : *Edith Gallay*, Présidente de l'association Spasmophilie Entraide
www.spasmo-aide.ch

Edith Gallay est titulaire d'une licence en chimie-biologique, avec une mention spéciale en endocrinologie, obtenue en mars 1964 à l'Université de Genève. Elle a poursuivi sa formation aux USA dans le domaine des sciences de la nutrition, puis dans la détection de traces de pesticides et encore dans l'étude les enzymes de la digestion. De retour en Europe, elle a fait partie d'une équipe de recherche de pointe à la Faculté des Sciences de l'Université de Genève dans le domaine de la biologie moléculaire.

31

LA RÉVOLTE MONDIALE S'ÉTEND *contre les vaccins mortels*

Les cas de maladies débilitantes, d'effets secondaires de morts lentes et même de morts instantanées à la suite des vaccinations dans le monde entier montent en flèche, pendant que le secret des inoculations mortelles implose et que de plus en plus de gens deviennent soupçonneux au sujet de ce que les autorités de la santé leur injectent.

Un récent sondage Rasmussen a révélé que 52% des Américains sont préoccupés par la sécurité des vaccins à l'approche du début de la nouvelle année scolaire où de nombreux enfants et adolescents devront « obligatoirement » accepter les vaccins avant de pouvoir débiter l'année scolaire. *Une révolte mondiale contre les vaccins dangereux se prépare à la suite d'une série de cas où des enfants ont été tués en conséquence directe avec les vaccinations.*

Un programme de vaccination contre la rougeole en Inde a été interrompu après la mort de 4 enfants presque immédiatement après avoir reçu les vaccins. Les journaux indiens rapportent des témoignages visuels de ce qui s'est passé. « Les quatre enfants ont été signalés en évanouissement peu après avoir été vaccinés et des témoins ont signalé avoir vu le roulement des yeux des enfants lorsqu'ils ont commencé à avoir des convulsions », rapporte Blitz.

Les villageois furieux ont réagi à la tragédie en saccageant et en attaquant les agents de la santé et en tenant en otage les médecins du gouvernement.

Les professionnels de la santé et les médecins ayant des liens avec le gouvernement ont également été mis en cause en **Finlande et en Suède** après qu'un programme de vaccination H1N1 ait été interrompu suite à une augmentation de 300 % des cas de troubles neurologiques de narcolepsie chez les enfants et les jeunes qui avaient reçu le vaccin au cours des six derniers mois. Selon **Kari Lankinen**, médecin-chef de l'Agence finlandaise des médicaments, les médecins ont été complices pour camoufler le lien entre le vaccin contre la grippe porcine et la narcolepsie, et ils l'ont fait pour faire avancer leur carrière.

Le camouflage mondial du vaccin a reçu un coup de massue après qu'il ait été confirmé que l'épidémie de grippe porcine de 2009, comme nous l'avions prévu dès le départ, n'était qu'une escroquerie artificielle autour des profits immenses pour les entreprises pharmaceutiques en mettant en danger la santé du public. Pendant ce temps, les mères préoccupées dont les filles ont été victimes ou tuées par le vaccin **Gardasil**, ont mis en place un site web qui documente la vérité sur la façon dont le vaccin a tué et blessé des milliers de jeunes filles depuis qu'il a été introduit en 2006.

STERILISER L'HUMANITE

Compte tenu de l'objectif régulièrement déclaré au nom des très riches fondations *qui* financent les programmes de vaccination à travers le monde, comme la **Fondation Bill et Melinda Gates** et la **Fondation Rockefeller**, afin d'utiliser les vaccins comme un moyen de stériliser la population de la planète dans le cadre d'une attaque mondiale d'eugénisme pour une mort lente de l'humanité, il n'est pas surprenant que plus les gens prennent conscience de ce programme, les taux d'acceptation des nouveaux vaccins aussi bien que les vaccins contre la grippe saisonnière continuent à baisser.

Dans son rapport annuel de 1968, la Fondation Rockefeller avait reconnu son financement du développement de (soi-disant) vaccins « anti-fertilité » et leur mise en œuvre à l'échelle mondiale. Ce programme a ensuite été lancé par un groupe qui a été créé sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la Banque Mondiale et du Fonds de la Population des Nations Unies intitulé, « Groupe de travail sur les vaccins pour la régulation de la fécondité ». Dans les années 1990, l'OMS a été entachée par une polémique après avoir distribué un « vaccin contre le tétanos » pour les filles et les femmes pauvres du tiers monde qui était contaminé par la gonadotrophine chorionique humaine (HCG), une hormone qui provoque involontairement l'avortement.

Lors d'une conférence TED, **Bill Gates** a ouvertement déclaré que les vaccins seraient utilisés pour diminuer la population de la Terre afin de lutter contre les changements climatiques. La *Fondation Bill et Melinda Gates* est un des principaux bailleurs de fonds pour les recherches et la production des vaccins dans le tiers monde.

En avertissant que la population mondiale se dirigeait vers les 9 milliards d'habitants, **Gates** a dit : « *Si nous faisons un très bon travail sur les nouveaux*

vaccins, les soins de santé, les services de santé de la reproduction (avortements), nous pourrions peut-être baisser la population de 10 ou 15 %. »

Avec la population mondiale devenant de plus en plus consciente du rôle des vaccins dans l'agenda pour réduire la population mondiale, le camouflage des maladies débilitantes, les effets secondaires pour une mort lente et les décès instantanés à la suite des vaccinations continueront d'imploser, jusqu'à ce que les autorités soient forcées par la loi de mettre en œuvre des procédures de contrôle beaucoup plus rigoureuses et de supprimer les additifs toxiques des vaccins qui sont à l'origine de ces décès et de ces maladies.

Source : <http://artdevivresain.over-blog.com/article-toujours-plus-de-gens-prennent-conscience-de-la-vraie-raison-d-etre-des-vaccins-61791129.html>

40 ENFANTS BRITANNIQUES TUES PAR LE VACCIN ROR

En réalité, cela pourrait être 10 fois pire.

40 enfants sont morts après une vaccination de routine comme le ROR (= rougeole-oreillons-rubéole) et 2.100 enfants supplémentaires ont souffert d'une réaction post-vaccinale sévère.

C'est ce que les autorités de santé britanniques ont été forcées de dévoiler récemment – et ce tableau ne représente que la pointe de l'iceberg.

Deux des enfants vaccinés se retrouvent à présent avec des dommages cérébraux irréversibles et 1.500 autres souffrent d'effets neurologiques dont 11 cas d'encéphalite (inflammation du cerveau) et 13 cas d'épilepsie et de coma. Globalement, *il y a eu plus de 2.100 réactions secondaires consécutives à un vaccin infantile au Royaume Uni durant ces 7 dernières années.*

L'agence britannique de régulation des produits de santé (MHRA) a été forcée de révéler ces données suite à la requête d'un journaliste sur base de la législation sur la liberté d'information.

En réalité, le tableau est probablement bien pire. Les cas évoqués par le MHRA sont seulement ceux qui lui ont été rapportés par les médecins ; donc si le médecin ne croit pas que le vaccin puisse être en cause, il ne rapporte pas ce cas à l'agence. On suppose que seuls 10% des décès et effets secondaires graves des vaccins sont réellement rapportés et, dans ce cas, *cela signifie que 400 enfants sont morts à cause d'un vaccin et 21.000 autres ont souffert d'un effet secondaire* post-vaccinal, pour le seul Royaume-Uni. La situation pourrait être aussi encore bien pire dans d'autres pays comme les États-Unis où la vaccination des enfants est obligatoire.

Récemment, le gouvernement britannique a été forcé par un tribunal de payer des dommages à une maman dont le fils s'est retrouvé avec de sévères dommages cérébraux après vaccination par le ROR. Et 500 autres cas similaires sont en cours devant les tribunaux britanniques. La plupart des parents avaient accepté les assurances récurrentes des médecins et des autorités de santé selon lesquelles les vaccins sont sûrs et qu'en faisant vacciner leurs enfants, ils faisaient ce qu'il y a de mieux pour eux et pour la communauté. Ces « bavures » itératives endommagent à juste titre la relation de confiance entre parents et médecins.

VACCIN GARDASIL : L'HECATOMBE

Les données de la FDA montrent que 16 nouveaux décès (incluant 4 suicides) et 3589 effets secondaires liés au Gardasil ont été rapportés sur les 16 mois qui séparent Mai 2009 et Septembre 2010. Les effets secondaires incluent 213 cas d'invalidité définitive. La FDA a aussi reçu 25 rapports de paralysie de Guillain-Barré chez des jeunes filles qui avaient reçu le vaccin.

▫ - **Une jeune fille de 13 ans** est morte 37 jours après avoir reçu une injection de Gardasil. « *J'ai tout d'abord refusé qu'elle reçoive cette vaccination mais son médecin m'a assuré que ce vaccin était sûr* » a dit sa maman à la FDA.

▫ - **En mars**, j'ai parlé à deux familles du Maryland et de New-York dont les filles, des collégiennes, en pleine santé et athlétiques sont mortes de façon très soudaine après avoir reçu leur injection.

▫ - **Une autre fille du Maryland** a souffert d'une attaque particulièrement invalidante dans les jours qui ont suivi sa seconde injection par Gardasil en 2008.

▫ - **Emily Tarsell, dont la fille de 21 ans, Christina**, est morte 18 jours après avoir reçu sa première dose de Gardasil, a accusé Merck de dissimuler le cas de sa fille dans le rapport que la compagnie pharmaceutique, et l'a envoyé au Système de pharmacovigilance vaccinale VAERS.

Cette année, **Tarsell** a envoyé un questionnaire de 10 pages à 39 patients (ou à leurs familles) qui ont souffert d'effets secondaires après vaccination par Gardasil. Les réponses ont montré que « *dans chaque cas, il y avait un surplus de symptômes non préexistants au départ et qui allaient en empirant après chaque dose supplémentaire de vaccin Gardasil.* » Six des 39 répondants au questionnaire sont mortes. Toutes les six se plaignaient de fatigue chronique

associée à différentes combinaisons de vertiges, maux de tête, troubles cutanés et autres symptômes.

Source : Washington Examiner

Nota MD : *En fait, méfiez-vous de tous les vaccins : aucun n'est anodin car tous contiennent des produits terriblement toxiques et leur efficacité n'est prouvée par aucun organisme indépendant des trusts pharmaceutiques. Là comme ailleurs, on cherche à vous faire peur et/ou à vous culpabiliser. Devant la défaillance de la pharmaco-vigilance sous tutelle des labos, c'est à chacun de penser de façon AUTONOME et de jouer avec l'instinct de conservation en toute responsabilité.*

32

COMPARAISON VACCINES – NON VACCINES : *Un parlementaire étasunien met la pagaille !*

Enfin, un parlementaire américain, **Bill POSEY**, a osé réclamer la vraie Science vaccinale, celle qui consiste à comparer des vaccinés à des non vaccinés (0 vaccins), en particulier au sujet de l'autisme. C'est ce que l'on a pu lire sur plusieurs sites anglophones dont celui d'*Health Impact News*. C'est ainsi que le Congressman republicain a demandé au **Dr Boyle** du Centre de Contrôle des Maladies (CDC) s'ils avaient déjà fait effectuer la moindre étude comparative entre enfants vaccinés et enfants non vaccinés. *La réponse du Dr Boyle a été que NON*, ils n'ont jamais procédé a pareille étude (bien sûr, ils n'ont pas intérêt a y avoir pensé !!!).

Cela signifie donc en clair que les autorités américaines (comme toutes les autres autorités vassales dans le monde) recommandent depuis bientôt un siècle de façon non scientifique et non éthique la vaccination aveugle des enfants avec des vaccins par définition expérimentaux !

Nota : Le CDC américain est une institution qui fait malheureusement « la pluie et le beau temps » partout dans le monde en matière d'épidémiologies, de vaccination, etc. Les fausses assurances des autorités et autres pseudos experts, selon lesquelles les vaccins ne causent pas l'autisme, risquent de se retrouver privées de leur voile de virginité, annulant toute valeur scientifique basique à leurs irresponsables allégations ! La Vraie Science, ce n'est pas de présenter des études se contentant de cultiver la peur (et de ce qui pourrait être en défaveur de gros intérêts partisans), c'est d'observer honnêtement des faits comparatifs et oser en tirer les conclusions en toute indépendance.

Bien sur, comme les études honnêtes de la vraie Science effraient autant Big Pharma et les officiels que l'ail effraie un vampire, il leur faut trouver des prétextes pour « noyer le poisson », *et c'est ainsi qu'ils invoquent « l'éthique » pour tenter de cacher leur pitoyable machination* ! Ils prétendent en effet qu'il ne serait soi-disant « pas éthique » de comparer des enfants vaccinés à des enfants vierges de tout vaccin, ce qui revient donc à considérer de façon

purement dogmatique et idéologique, que les vaccins font de toute évidence plus de bien que de tort.

Cette dictature de menteurs qui brandit a tout bout de champ pour casser la contestation, le magique « **scientifiquement prouvé** » se trouve donc prise d'une façon incontournable en flagrant délit de fonctionnement vraiment ANTI-SCIENTIFIQUE. Suite a cela, *Bill POSEY* a donc eu la bonne initiative d'introduire une proposition de loi imposant au Ministère de la Santé la responsabilité de mener des études réellement comparatives, dans le but d'étudier notamment la prévalence de l'autisme mais aussi d'autres paramètres et d'autres maladies dans les deux types de groupes (vaccinés et non vaccinés).

Aïe, ca fait très mal ! Le Secrétaire des Services de Santé devra chercher a inclure dans l'étude visée les populations qui traditionnellement sont restées non vaccinées pour des raisons religieuses ou autres. Ces populations comprennent l'ancien Ordre des Amish et des membres de pratiques cliniques telles que la pratique « Home-first » a Chicago qui choisissent des pratiques médicales alternatives, les adeptes des modes de vie anthroposophiques et d'autres qui refusent la vaccination.

Or, *Le Dr Mayer Eisenstein*, médecin dans *la communauté Home-first* à Chicago, qui a eu l'occasion de suivre plus de 30.000 enfants, n'a pas le souvenir d'avoir vu le moindre cas d'autisme chez les enfants non vaccinés qu'il a accouchés et suivis. Pour lui, il est donc vraiment nécessaire et légitime qu'une telle proposition de loi puisse aboutir, et c'est pourquoi il apporte tout son soutien et tous ses encouragements au député *Bill Posey* (Bravo *Dr Mayer Eisenstein* !).

En France, faisant suite au vaccin ROR (rougeole oreillons rubéole) communément incriminé, il y a plus de 600.000 cas d'autisme dont une majorité de cas d'autisme régressif, c'est-à-dire la forme d'autisme qui se manifeste après une période de développement tout à fait normale de l'enfant. Combien de ces plus de 600.000 autistes doivent la destruction de leur vie et de leur avenir aux vaccins que leurs parents leur ont fait faire par ignorance, en croyant bien faire, sur la chaude recommandation des médias, des médecins et l'ignorante bénédiction des politiciens ?

Mais cette écrasante responsabilité criminelle du trust Big Pharma n'entame en aucune façon son moral puisqu'il rebondit déjà sur l'étude d'un futur vaccin... **contre l'autisme !!!** Un horrible cercle vicieux absurde... mais tellement lucratif

!

33

VIOLENCE SOCIALE ET CRIMINALITÉ

Par Harris Coulter, historien de la médecine
(Ouvrage disponible sur Amazone uniquement en anglais)

Aujourd'hui, la société paie un lourd tribut en maladies et décès pour le monopole qui fut accordé à la profession médicale dans les années 1920. En fait, la situation ressemble singulièrement à celle de 1830, époque à laquelle les médecins avaient recours à la saignée, aux médicaments mercuriels et à la quinine, bien qu'ils en connaissent le caractère intrinsèquement nocif. Ce sont précisément les mêmes arguments (inacceptables) - qui furent employés pour défendre ces thérapies - qui sont repris aujourd'hui : LES BENEFICES L'EMPORTENT SUR LES RISQUES ! Harris L. Coulter

VOICI QUELQUES EXTRAITS CONVAINCANTS DE L'OUVRAGE

[...] « L'orgueil démesuré de la médecine est à comparer à celui des compagnies pétrolières et chimiques qui ont également cru pouvoir violer la nature sans en payer le prix... »

[...] « **Nous estimons qu'aux USA, 1.000 bébés au minimum meurent chaque année de ce vaccin (DTC), alors que 12.000 enfants deviennent des handicapés à vie.** (En France, il n'y a pas de statistiques ; comme ça on est tranquilles !) »

[...] « Ce programme se poursuit tous les jours, des centaines de bébés en parfaite santé sont ainsi transformés en êtres déficients : retardés mentaux, aveugles, sourds, épileptiques, infirmes, instables, futurs délinquants, criminels avérés. Toute vaccination est susceptible de provoquer une encéphalite légère ou grave. »

[...] « Si quelque ennemi étranger avait infligé pareils dégâts au pays, une déclaration de guerre s'en serait immédiatement suivie... Que faut-il penser d'une « science » qui inflige des dommages neurologiques à plusieurs centaines de milliers d'enfants chaque année ? »

[...] « Le monopole qui fut réclamé par la profession sur la « science » médicale, la pratique et les soins de santé et qui lui fut accordé constitue la première étape du triomphe du complexe médico-industriel que nous connaissons aujourd'hui. C'est de cette manière que la profession médicale fut amenée à assumer un rôle pour lequel elle n'était pas faite - celui de juge et d'arbitre pour tout ce qui avait trait à la santé. »

[...] « Cette transformation bureaucratique de la médecine en renforçant le pouvoir des organisations professionnelles et en réduisant celui du praticien a fini par isoler la médecine de toute critique interne comme externe. Les praticiens perdirent ainsi pratiquement la possibilité de tirer le signal d'alarme. Le médecin qui constate les conséquences désastreuses des vaccinations peut rarement faire entendre sa voix et ne peut en fait jamais se faire entendre des bureaucrates... Les bureaucraties médicales sont en fait profondément coupées de toute critique extérieure. »

[...] « La médecine possède également de puissants alliés dans le monde des affaires et de la politique. »

[...] « Le pouvoir corrompt en médecine comme ailleurs. En accordant le pouvoir absolu aux organisations médicales, nous en avons fait des candidats à la corruption absolue. »

[...] « Les décisions qui concernent la santé et la vie de l'individu ne devraient pas être prises par des groupes d'experts autoproclamés, incapables d'assumer la responsabilité de leurs propres erreurs. »

[...] « L'une des raisons principales du déclin de l'Empire romain, après six siècles de domination mondiale, fut liée au remplacement, pour le transport de l'eau potable, des aqueducs en pierre par des tuyaux de plomb. Les ingénieurs romains, qui étaient les meilleurs du monde, firent de leurs concitoyens des handicapés neurologiques, victimes du saturnisme. »

De nos jours, nos scientifiques de pointe, animés par les meilleures intentions du monde, sont en train d'obtenir le même résultat par des programmes de vaccinations infantiles qui débouchent sur les fléaux modernes de l'hyperactivité, de l'autisme, de désordres neurologiques et de troubles du comportement marqués par le sceau de la violence.

L'AVIS DE SPÉCIALISTES (indépendants !)

« Cet ouvrage parfaitement documenté sur les dangers des vaccinations infantiles va choquer notre société satisfaite d'elle-même. Si le Dr Coulter a raison – et les preuves qu'il avance sont aussi irréfutables qu'alarmantes – les parents, les enfants et la civilisation elle-même sont en train de payer chèrement une acceptation dépourvue d'esprit critique d'« avancées » médicales insuffisamment vérifiées. Ce livre va sans doute lancer un vigoureux débat sur les bénéfices connus et les coûts cachés des programmes de vaccination des enfants. »

Dr Bernard Rimland, PhD

« ... Un chef d'œuvre ! L'un des ouvrages les plus importants de ces dernières décennies. Il met en accusation les programmes de vaccination des enfants comme représentant un facteur majeur des troubles neurologiques et immunologiques des enfants d'aujourd'hui. Les preuves présentées dans ces pages ne peuvent désormais plus être ignorées. »

Dr Harold E. Buttram, M.D.

*« Les générations futures pourront nous considérer comme un groupe d'apprentis sorciers irresponsables qui ont mis en marche des processus qu'il sera difficile d'inverser. Que les vaccinations infantiles soient vraiment sans danger constitue un acte de foi en médecine qui est accepté par les médecins comme par le public. L'historien de la médecine, **Harris Coulter**, nous montre que cette hypothèse n'est nullement confirmée par des preuves, comme le montrent les données de la littérature spécialisée, ainsi que les interviews de nombreux parents.*

Coulter étudie la relation entre vaccination, autisme, hyperactivité, allergies, maladies auto-immunes et difficultés d'apprentissage. Dans le domaine social, il suggère une relation entre les dommages neurologiques et le taux élevé de criminalité. »

Dr Russel Jaffe, M.D., PhD

« Avec les vaccinations, c'est lentement, mais sûrement que nous détruisons la santé et l'intelligence de nos futures générations... la vaccination des enfants relève de la maltraitance ; elle est un crime contre l'humanité. »

Dr Gerhard Buchwald, République Fédérale d'Allemagne, reconnu comme expert en matière de vaccination par un tribunal ordinal canadien (lors du procès du **Dr Ghislaine Lanctôt** devant le Collège des Médecins du Québec).

NOTA :

Le fils du *Dr Buchwald*, à l'âge d'un an et demi, fut amené chez le médecin par sa mère pour y être vacciné contre la variole. Huit jours plus tard, il ne pouvait plus se tenir debout dans son berceau. Avant d'être vacciné, son enfant se développait tout à fait normalement. « *Depuis ce temps, dit le Dr Buchwald, j'ai un être humain complètement détruit à la maison.* » - Extrait du « Procès de la Mafia Médicale », *Joachim Schafer*

34

L'IMPOSTURE CRIMINELLE DEMASQUEE

30 ans de camouflages et de mensonges

Le « **Freedom of Information Act** » (Acte donnant libre accès à des documents secrets) au Royaume-Uni auquel a eu recours un médecin, a permis de révéler le contenu de 30 années de documents officiels secrets montrant que les experts gouvernementaux :

1. savaient que les vaccins ne fonctionnaient pas,
2. savaient que les vaccins pouvaient provoquer les maladies qu'ils étaient sensés prévenir,
3. savaient que les vaccins présentaient des dangers pour les enfants,
4. se sont entendus pour mentir au public,
5. se sont attelés à empêcher les études de sécurité.

Ce sont ces mêmes vaccins qui sont rendus obligatoires pour les enfants américains.

Les parents peuvent soit épargner tout ce mal à leurs enfants, soit continuer à s'incliner devant l'un des plus affreux mensonges de l'histoire, ce mensonge qui veut faire croire que des vaccins – *remplis de métaux lourds, de maladies virales, de mycoplasme, de matières fécales, de fragments d'ADN d'autres espèces, de formaldéhyde, de polysorbate 80 (Agent stérilisant)* – sont un miracle de la médecine moderne.

Un médecin américain dont le fils est autiste a eu recours au « Freedom of Information Act » pour obtenir des documents du CDC (Centres Américains de Contrôle des Maladies). Il voulait avoir accès à l'information que possédait le CDC au sujet des dangers que présentent les vaccinations. Selon la loi, il devait recevoir une réponse dans les 20 jours. Pratiquement 7 ans plus tard, le médecin s'adressa finalement à la justice, et c'est là que le CDC a fait valoir qu'il n'était pas obligé de remettre ces documents. Finalement, un juge a

ordonné au CDC de remettre ces documents au médecin pour le 30 septembre 2011.

Le 26 octobre 2011, l'éditorialiste du « Denver Post » s'est dit choqué que l'administration *Obama*, après avoir promis d'être particulièrement transparente, proposait des modifications au Freedom of Information Act, permettant d'entraver la révélation de documents secrets en autorisant les agences gouvernementales (comme le CDC) à déclarer certains documents « inexistant » [...]

Donc, le CDC agit manifestement à l'encontre de la santé de la population américaine. Mais la menace que présente le comportement du CDC sur la vie des Américains ne s'arrête malheureusement pas là. Il a participé à l'élaboration des lois concernant les pandémies qui permettent au gouvernement d'utiliser l'armée, en cas d'urgence pandémique déclarée, pour contraindre toutes les personnes du pays à subir des vaccins non testés, des médicaments, des produits chimiques et d'autres traitements « médicaux ».

En se basant sur le **Freedom of Information Act**, on peut dire que le CDC perdrait toute crédibilité s'il devait déclarer pareille urgence pandémique. Après avoir déclaré la pandémie du H1N1 en 2009, le CDC a refusé de répondre à la requête d'information de CBS qui s'en référait au « Freedom of Information Act (FOIA) ». A cette époque, le CDC a tenté de bloquer toute leur enquête. Ce que voulait cacher le CDC, c'était son propre rôle dans un des plus grands scandales médicaux de l'histoire, en s'en référant à des données follement exagérées sur les cas de grippe H1N1 en vue de créer une fausse impression de « pandémie » aux Etats-Unis.

Le CDC a aussi dissimulé un scandale financier concernant la fausse pandémie qui a coûté des milliards de dollars. Il y a pire, **le CDC n'a pas hésité à mettre les femmes enceintes en première ligne pour un vaccin non testé qui comprenait un agent stérilisant, le polysorbate 80**. Grâce au CDC, le nombre de rapports de morts fœtales a augmenté de 2.440% en 2009 comparativement aux années précédentes ; situation qui est encore plus choquante que les statistiques de fausses couches qui avaient augmenté de 700% [...]

En tentant de sauver les derniers vestiges du secret qui concerne les vaccins et en déclarant que les documents de l'Agence sont inexistant, l'Administration Obama a réduit à néant toutes ses prétentions à la transparence. Mais les lois prévues pour rendre obligatoires des vaccins pandémiques peu connus sont toujours en place et toute responsabilité a été dissoute. Il n'empêche qu'une étude canadienne vient de montrer que le vaccin contre la grippe qui contient

le H1N1 et qui a tué des bébés in utero, contribue en fait à augmenter le risque de pandémie.

Les américains qui ont été dupés en soumettant leurs enfants aux vaccins meurtriers du CDC possèdent aujourd'hui des moyens de riposte. Les personnes de tous horizons, de chaque organisation doivent :

1. Prendre connaissance des textes révélés grâce au Freedom of Information Act du Royaume Uni et qui ont trait aux mensonges sur les vaccins. Ces personnes doivent prendre connaissance du refus du CDC de fournir quelque information que ce soit sur ce qu'ils savent au sujet de ces mensonges ; elles doivent aussi prendre connaissance des efforts déployés par l'administration Obama pour camoufler ce que sait le CDC au sujet de ces mensonges. Ces personnes doivent contacter leurs représentants et exiger l'annulation immédiate du calendrier vaccinal du CDC et des lois concernant les pandémies.

2. Informer chaque vétérinaire, personnel militaire, policiers, agents du DHS, ainsi que le personnel médical de toute la mystification vaccinale. Expliquer à ces personnes que leurs familles sont aussi gravement menacées. Ces personnes ne pouvaient probablement pas savoir qu'elles avaient été manipulées à l'intérieur même de leurs structures par l'industrie pharmaceutique qui les ont transformées en agents meurtriers grâce à la déclaration de « pandémie » ou « d'attaque bioterroriste ». Il est tout à fait clair aujourd'hui que les structures terroristes/bioterroristes ne sont que des escroqueries. Ainsi tous les projets qui sont envisagés pour « protéger » le pays sur la base de ces mêmes lois ne feraient que menacer l'existence et la liberté des américains.

Grâce au Freedom of Information Act (FOIA), nous savons que le calendrier des vaccinations relève du canular. Ce sont les vaccins qui constituent un danger pour la santé des enfants et des adultes Américains (et des autres).

Ce sont aujourd'hui des vaccins obligatoires, mal testés avec des adjuvants dangereux qui menacent le pays et qui pourraient provoquer quantité de morts. A l'extérieur d'Atlanta, le CDC a stocké quelque 500.000 cercueils géants, construits pour être incinérés. Il commence à devenir clair que le CDC ne devrait en aucune façon être mêlé de quelque manière que ce soit aux problèmes de santé publique.

Grâce au Freedom of Information Act, nous savons aujourd'hui que les vaccins ne constituent nullement le miracle de la médecine moderne que l'on a voulu nous faire croire. Toute autorité médicale ou gouvernementale qui prétendrait que les vaccins préviennent les maladies, ignore les documents

gouvernementaux comme les innombrables études qui révèlent l'exact opposé, mais ignore également les tentatives du CDC de cacher au public la vérité sur les vaccins.

Source : Réseau International.net

35

LES VACCINS QUI REPANDENT LA MALADIE !

Les preuves avouées

Les récents articles de presse impressionnants (1) de ces dernières semaines reconnaissent enfin ce que les épidémiologistes et les officiels de la Santé savaient depuis un bon bout de temps : les personnes qui sont vaccinées contre **la coqueluche** sont porteuses des bactéries et les répandent (2).

Par ailleurs, si l'on consulte les articles scientifiques qui ont porté sur les dernières flambées de **rougeole**, on trouve des documents universitaires qui traitent du « paradoxe de la rougeole » (3) parce qu'il s'avère que ce sont surtout ceux qui ont été vaccinés qui ont contracté la maladie alors que la plupart des non vaccinés sont restés indemnes.

Autre corrélation significative avec le **vaccin contre la varicelle**, la forte hausse des cas de zona qui se sont produits au cours de la dernière décennie (4, 5). Ce lien n'est pas contesté dans la littérature académique et a même été prédit par des épidémiologistes et biologistes mathématiciens (6). Ce lien a également été confirmé par une autre étude (7).

Conclusion, la logique pure serait d'imposer la « non vaccination » pour fréquenter l'école publique. Etant donné qu'il n'y a pas moyen de revenir en arrière après la vaccination, il conviendrait de séparer les établissements d'élèves vaccinés de ceux des non vaccinés. Ces arguments ne sont pas plus absurdes que ceux de *Art Caplan* expert en bioéthique, qui affirme que les parents d'enfants non vaccinés devraient être tenus légalement responsables des foyers de la maladie. Pas étonnant lorsque l'on apprend que ce monsieur a reçu des sommes importantes des principales firmes pharmaceutiques et que le département de bioéthique de l'université de Pennsylvanie (son employeur) a été massivement financé par les grands producteurs de vaccins.

Il est aussi intéressant de prendre en compte les quelques points suivants qui ne sont que des exemples :

- a) Les enfants récemment vaccinés doivent être tenus à l'écart des gens atteints de cancer de peur qu'ils ne propagent le virus du vaccin.

- b) Le vaccin oral contre la polio a été la cause de tous les cas de polio aux Etats-Unis depuis plusieurs décennies (8) jusqu'à ce que l'industrie trouve un autre vaccin pour le remplacer.
- c) Les personnes qui reçoivent le vaccin nasal contre la grippe répandent le virus pendant plusieurs jours.
- d) Le vaccin contre le rotavirus (9) est excrété dans les selles et peut provoquer la diarrhée chez d'autres enfants.

Source : Dr Toni Bark, MD, décembre 2013

Références :

1. <http://thetimes-tribune.com/news/health-science/despite-vaccine-pertussis-spreads-1.1591349>
2. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20200027>
3. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/8053748>
4. <http://www.greenmedinfo.com/blog/shingles-goes-epidemic-chicken-pox-vax-blame>
5. <http://www.greenmedinfo.com/search/gmi/blog%20pox%20cdc%20s%20vaccination%20agenda%20rise%20herpes%20zoster%20shingles>
6. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/17879870>
7. <http://www.whale.to/vaccines/goldman.pdf>
8. <http://www.greenmedinfo.com/blog/polio-vaccines-now-1-cause-polio-paralysis>
9. <http://www.greenmedinfo.com/anti-therapeutic-action/vaccination-rotavirus>

36

L'ARNAQUE ILLEGALE DES VACCINATIONS

Aujourd'hui, les parents qui souhaitent faire sur leur enfant uniquement les trois vaccins obligatoires en France, à savoir diphtérie, tétanos et poliomyélite, ne le peuvent plus. Le DTP "classique" est devenu introuvable en pharmacie, car plus commercialisé. Pour la primo-vaccination des nourrissons, les parents ne peuvent plus faire autrement que de recourir à un vaccin "hexavalent", c'est-à-dire qui contient en plus trois vaccins non obligatoires, (coqueluche, haemophilus influenzae et l'hépatite B). Les gens se rappellent-ils les dégâts gravissimes qui ont été générés il y a quelques années par le vaccin Hépatite B ? Cette démarche de vente forcée et de désinformation est pour le moins scandaleuse et même criminelle.

De plus, tous les vaccins contiennent de l'aluminium en tant qu'adjuvant. En multipliant le nombre de maladies desquelles on souhaite protéger les enfants, on augmente la quantité d'aluminium dans la dose injectée. Des études ont montré que l'aluminium peut passer au niveau du cerveau.

On peut parler de tromperie. Et à qui profite le crime ? Aux laboratoires pharmaceutiques, évidemment ! L'ancien DTP valait 10 euros. Aujourd'hui, la nouvelle formulation est facturée 40 euros. Par ailleurs, le principe du mélange de vaccins est extrêmement vicieux en plus d'être un choc dangereux pour l'organisme, car il n'y a pas de recours en cas d'accident post vaccinal concernant les vaccins non obligatoires – or là, on navigue dans la semoule car on ne sait plus qui fait quoi, et c'est bien pratique pour les marchands de poisons.

ALORS QUE FAIRE?

Chacun est légalement en droit de refuser ces cocktails pentavalents et exiger les seuls vaccins strictement obligatoires. Comme ils ne sont plus sur le marché, l'affaire ne peut juridiquement que s'enliser, ou vous donner raison...

37

MERCK A RECONNU INTRODUIRE DES SOUPES DANGEREUSES

Dans le livre “**The Health Century**”, l’interview menée avec la division vaccin de Merck, par un médecin historien **Edward Shorter** pour la télévision publique de **Boston WGBH et Blackwell Science**, a été supprimée en raison de sa teneur : **Merck** admet qu’il a régulièrement introduit des virus dans ses vaccins. Ce passage contenu dans le documentaire « *In Lies We Trust : The CIA, Hollywood & Bioterrorism* », produit par l’expert de santé publique - le **Dr Leonard Horowitz** - raconte l’entrevue avec le plus grand expert en vaccins du monde, le **Dr Maurice Hilleman**, qui explique comment et pourquoi **Merck** a propagé le Sida, la leucémie et d’autres fléaux horribles à travers le monde.

RECETTE SECRETE D’ELABORATION DES VACCINS

Toute bactérie toxique ou virus devant être injecté chez l’humain, doit passer par des cultures intermédiaires répétitives sur des tissus d’animaux afin de réduire leur potentialité pathogène.

Exemple : les vaccins associés à la rougeole, à la grippe et aux oreillons sont préparés dans de l’embryon de poussin, le virus de la poliomyélite à travers des reins de singe vert africain, le virus de la rubéole à travers des cellules diploïdes humaines ou des organes disséqués de fœtus avortés.

La manière incroyable dont les vaccins sont élaborés est en partie dévoilée par le **Dr Alain Scohl** dans un article paru sur le n. 4/97 de **Kairos** où il affirme : « *L’injection de vaccins est pratiquée en dépit de toutes les règles de sécurité habituelles recommandées pour les traitements médicaux* ». Les techniques de préparation des vaccins sont tenues secrètes. Normalement, même les grands professeurs ne les connaissent pas.

Aujourd’hui, les vaccins viraux modernes sont préparés essentiellement sur des cultures de cellules humaines, fœtales ou animales, cancérisées artificiellement, pour les rendre immortelles (elles se reproduisent toujours dans les corps vivants), et avoir une certaine « stabilité du produit », quand il ne s’agit pas de cellules déjà cancéreuses (lymphomes).

Pour accroître le rendement de la production, ces cellules « immortelles » sont nourries avec du sérum sanguin de vache, qui possède un facteur de croissance particulièrement actif. C'est juste le liquide de culture de ces cellules cancérisées qui est inoculé, après filtration et traitement pour atténuer ou éliminer le virus. MAIS il est absolument impossible d'obtenir un produit pur. L'OMS parle pudiquement d'une pureté de 90%.

LES TERRIBLES DANGERS DES VACCINS INOCULES

Il s'agit de :

- 1 - Substances probablement cancérigènes dans d'énormes quantités.
- 2 - Certains outils (sur une échelle cellulaire) ayant servi à la manipulation génétique (dans le cas des vaccins génétiquement modifiés), telles que les enzymes et les portions d'ADN. Ces matériaux peuvent déclencher à tout moment des altérations du message génétique chez les vaccinés, aussi bien qu'avec le virus connu.

Ainsi ont été utilisées des cultures de cellules de rein de singe vert africain (vaccin polio) – du sérum de veau et de l'embryon de poussin, etc., qui sont des protéines totalement étrangères à l'humain. Les virus sont désignés improprement « tués ». En effet, un virus ne peut pas être tué puisqu'il n'est pas un être vivant, mais seulement une protéine toxique transportant de l'ADN – il est rendu « inactif » - en réalité affaibli avec de la chaleur, des radiations ou des produits chimiques, mais dans certains cas, un simple état fébrile peut le réactiver. Puis le virus « affaibli » doit ensuite être stabilisé avec des adjuvants hypertoxiques dans les préparations vaccinales telles que : **néomycine, streptomycine, chlorure de sodium, hydroxyde de sodium, hydroxyde d'aluminium, chlorhydrate d'aluminium, sorbitol, gélatine hydrolysée, formaldéhyde (produit très cancérigène) et le fameux thiomersal (au mercure).**

Etant donné que cette « matière toxique organique » est injectée directement dans la circulation sanguine, en ne s'occupant pas des mécanismes de défense immunitaire naturelle, elle peut endommager gravement notre structure génétique, ou immuno-déprimer les sujets vaccinés. Plusieurs chercheurs ont constaté que les vaccins « trompent » le corps en le stimulant pour se focaliser seulement sur un aspect (à savoir la production massive d'anticorps) pouvant entraîner à vie des allergies (réactions inadaptées) ou des maladies auto immunes (autodestruction).

De plus, ce qui est grave, c'est que les virus (protéines toxiques) des animaux utilisés dans les cultures de préparation des vaccins, et inoculés avec eux, peuvent « sauter » la barrière de l'espèce de manière occulte et inobservable, au prix de conséquences gravissimes à vie.

- Selon le **Dr David Kessler**, ex fonctionnaire de la Food and Drug Administration, « *seulement environ 1% des événements graves (réactions indésirables aux vaccins) est signalé à la FDA. Par conséquent, il est tout à fait possible que chaque année des millions de personnes ont des réactions indésirables aux vaccins obligatoires sans en faire le rapprochement.* »
- Le **Dr Richard Moskowitz** affirme : « *Les vaccins sont devenus les sacrements de notre foi dans la biotechnologie. Leur efficacité et leur sécurité sont largement vues comme allant de soi et ne nécessitent pas d'autres preuves.* »

Chaque année, la FDA reçoit des milliers de rapports de réactions indésirables dues aux vaccins. Ces données incluent des lésions cérébrales et des décès. Ces informations sont stockées dans une base de données secrète du gouvernement (États-Unis) à laquelle les citoyens américains peuvent accéder (avec certaines restrictions) en utilisant le *Freedom of Information Act* (Loi sur la liberté d'information). Elle est divisée en catégories qui incluent les vaccins administrés, les types de réactions, des informations sur les admissions et les décès.

En France, rien de tout cela – tout est secret... (inavouable). Si vous n'êtes pas d'accord – car lucides et informés - vous êtes passibles d'être catalogués « secte » par **Miviludes**, avec tous les tracassés afférents... Comme on dit à l'armée : réfléchir, c'est déjà commencer à désobéir.

38

DU SQUALENE MF 59 DANS DES NOUVEAUX VACCINS ANTIGRIPPE

L'adjuvant vaccinal MF 59, qui a provoqué le syndrome de la Guerre du Golfe chez des militaires, est aujourd'hui ajouté à des vaccins contre la grippe.

Il est bien connu que la plupart des vaccins administrés aux militaires étasuniens ont été de nature expérimentale, avec des additifs plus que douteux. Au cours du Rallye Américain de 2010 à Chicago pour les Droits des Personnes, une infirmière à la retraite, ainsi que le Capitaine de la Force Aérienne, **Richard Rovet** ont voulu avertir le public des dangers du squalène MF59, des dommages et des horreurs dont ils ont été les témoins directs. L'adjuvant expérimental MF 59 qui a été obligatoirement administré depuis 1999 dans le vaccin contre l'anthrax, a provoqué des effets secondaires graves et permanents chez de nombreux camarades du **Capitaine Rovet**, dont l'un de ses proches amis qui est mort...

Le **Capitaine Rovet** a expliqué qu'au cours des 64 dernières années, les services militaires et autres organismes gouvernementaux ont utilisé des hommes et des femmes comme sujets de tests (cobayes), souvent en secret et sans consentement éclairé. Avant de fondre en larmes en se rappelant les atrocités dont il avait été témoin à la suite de ces vaccinations expérimentales, il a exhorté les personnes présentes à cette réunion d'être particulièrement vigilantes par rapport au MF59, car, comme il le croyait déjà à l'époque, ce produit allait bientôt être ajouté aux vaccins destinés aux civils.

Il a ajouté : « *Environ 1 vétéran sur 4 parmi les presque 700.000 combattants, mes frères et mes sœurs qui ont servi dans la première Guerre du Golfe, sont touchés par cette maladie de la Guerre du Golfe. On contraint les militaires à prendre des médicaments et à subir des vaccinations contre leur volonté, ou alors être emprisonnés ou expulsés de l'armée avec un casier judiciaire pour le restant de leur vie, tout comme s'ils avaient été les auteurs de viols.* »

NOTA : Novartis utilise maintenant le MF59 dans le vaccin Fluvad contre la grippe, ainsi que dans les vaccins expérimentaux contre la grippe porcine et aviaire. Ce vaccin est aussi utilisé en Italie. Alors dites aux adeptes de la vaccinomania antigrippale de l'hiver qu'ils fassent maintenant gaffe...

Source : expovaccins

39

DES REVELATIONS ACCABLANTES !

Des documents secrets du ministère de la santé Britannique démontrent les pratiques systématiques de fraude, de mensonge, de dissimulation et d'incompétence scientifique.

*Tout ce qui suit est valable pour les 180 pays
sous l'égide de l'OMS.*

LUCIJA TOMLJENOVIC, chercheuse de l'Université de Colombie Britannique au Canada s'est Spécialisée dans l'étude des vaccins et de leurs effets secondaires. Elle a obtenu les transcriptions de réunions confidentielles du comité sur la vaccination et l'immunisation (JVCI) du ministère de la santé au Royaume-Uni, cela grâce à la loi sur la liberté d'accès à l'information (Freedom of Information Act). Elle a passé au peigne fin les minutes des réunions de 1986 à 2010. *Ces documents accablants montrent comment une politique vaccinale peut être définie au mépris de la vérité scientifique et de l'éthique la plus élémentaire.*

En effet, des documents secrets du Ministère de la Santé britannique, **récemment déclassifiés**, démontrent les pratiques systématiques de fraude, de mensonge, de dissimulation et d'incompétence scientifique du comité gouvernemental chargé de réglementer les pratiques vaccinales ces trente dernières années. Cette information est d'autant plus choquante que ce comité gouvernemental est censé veiller à la santé des citoyens. L'ensemble de ses pratiques est pourtant axé sur une propagande vaccinale, basées sur la peur de la maladie davantage que sur les preuves scientifiques, au mépris de la santé et de la sécurité des citoyens, adultes comme enfants.

SES CONCLUSIONS SONT ON NE PEUT PLUS CLAIRES !

1. Au lieu de prendre des dispositions appropriées lorsque des problèmes de sécurité de certains vaccins étaient identifiés par ses propres enquêteurs, le comité s'abstenait d'agir ou éliminait des rapports publics les données défavorables aux vaccins. Par ailleurs, il déployait de gros efforts pour rassurer le public et les autorités sanitaires à propos des vaccins concernés.

2. Le comité gouvernemental a significativement restreint les contre-indications vaccinales afin d'augmenter les taux de vaccination en dépit des failles dans la sécurité sanitaire.
3. Il a même poussé le zèle jusqu'à demander aux fabricants des vaccins de modifier leurs notices lorsqu'elles contredisaient les recommandations du JCVI.
4. Il s'est continuellement appuyé sur des études à la méthodologie douteuse, écartant les études indépendantes afin de promouvoir les politiques vaccinales.
5. Il a systématiquement minimisé les problèmes de sécurité des vaccins et en a exagérément amplifié les bénéfices.
6. Il a élaboré et promu des stratégies pour introduire des vaccins à l'efficacité douteuse dans les calendriers pédiatriques de routine, en supposant que les autorisations de mise sur le marché seraient accordées ultérieurement.
7. Il a activement découragé les recherches sur la sécurité des vaccins.
8. Il a délibérément profité de la confiance des parents et de l'ignorance en matière vaccinale pour promouvoir des programmes de vaccination sans fondement scientifique qui pouvaient exposer certains enfants à des troubles neurologiques sérieux et persistants.

En agissant de la sorte pendant les 30 dernières années, les autorités sanitaires gouvernementales britanniques violent non seulement leur propre code d'éthique, mais contreviennent également aux directives internationales en éthique médicale, notamment la déclaration d'Helsinki. Dans son enquête, *LUCIJA TOMLJENOVIC* révèle que les efforts du comité sont concentrés sur la manipulation du public et des intervenants en santé dans le but d'obtenir une adhésion maximale au calendrier vaccinal.

Or il s'avère que de nombreux membres du comité avaient des liens commerciaux avec les compagnies pharmaceutiques et le JCVI coopérait fréquemment avec les fabricants des vaccins pour élaborer des stratégies visant à dynamiser la consommation de vaccins. Une de ces stratégies était très simple : restreindre les contre-indications, réécrire le mémorandum et demander aux compagnies pharmaceutiques de modifier la notice du vaccin afin d'éviter les incohérences et les poursuites judiciaires.

DENI SYSTEMATIQUE DES EFFETS SECONDAIRES

Le rapport de *Lucija Tomljenovic* montre que le JCVI a sciemment ignoré des études qui mentionnaient des effets secondaires graves, même s'il s'agissait de symptômes neurologiques chez de jeunes enfants. Par exemple, à la suite d'une discussion sur une proposition de surveillance de troubles neurologiques sévères en lien avec le vaccin de la coqueluche chez les jeunes enfants, le comité a considéré qu'il serait déraisonnable de demander aux pédiatres d'en faire état pour une période de six ans (période de recul). Aussi, des cas de convulsions fébriles de plus de dix minutes, répétées sur une période de 24h et pouvant entraîner de sérieux handicaps dans 10% des cas, n'ont pas été considérés comme problématiques pour les membres du comité !!!

Ils ont préféré retirer la mention « convulsion fébrile » de la liste des effets secondaires sous prétexte que le public n'en comprendrait pas la signification. Pour des cas encore plus sérieux, tels que des morts subites de nourrissons à la suite de vaccinations, les rapports font état de causes de décès inexplicables. Cependant, aucun examen pathologique sérieux n'a jamais été réalisé pour vérifier si la cause du décès pouvait être liée au vaccin.

Au fil des années, les autorités sanitaires ont affiné leur propagande. Insuffler la peur de la maladie, exagérer les avantages des vaccins et minimiser les risques d'effets indésirables : trois ingrédients dont le savant dosage permet d'influencer le patient à accepter la vaccination... Nous sommes bien loin du consentement libre et éclairé !

40

TETANOS :

Un bel exemple d'obscurantisme médical

En France, un mort par département et par an, c'était le chiffre avant le vaccin – un mort par département et par an, c'est le chiffre depuis le vaccin....Dans certains pays tels l'Afrique, le chiffre est beaucoup plus important en raison des conditions d'hygiène et de climat.

Dans son ouvrage AROMATHERAPIE, le docteur **Jean Valnet** premier vulgarisateur public des huiles essentielles en France, raconte qu'étant chirurgien à la guerre 14/18 dans un régiment de cavalerie, sur tous les grands blessés qu'il récupérait dans la boue, le fumier et le purin, il n'a jamais vu un seul cas de tétanos.

Personnellement, j'ai vu deux cas d'enfants qui ont contracté le tétanos alors qu'ils étaient dûment vaccinés, et un cas d'une gamine qui a eu le tétanos suite à son vaccin (!). Or, j'ai souvent entendu des médecins se disant « ouverts », dire : « *Bon vous êtes contre les vaccinations, mais le tétanos, faut pas rigoler avec ça!* » ; encore une rumeur de la fac., basée sur la peur et la désinformation par carence de documentation – et l'on sait que tout ce qui ne vient pas de la fac. (qui est pilotée par les grands labos) n'est pas crédible..... Combien de fois m'a-t-on dit pour me convaincre :

- « *Avez-vous mourir quelqu'un du tétanos ? **C'est terrrrrible !!!*** »
- « *Non, un mouton, mais c'est pareil, et alors ça prouve quoi votre raisonnement d'épouvante ?* »

Vous arrivez à l'hôpital avec une blessure souillée ou profonde à la main ou au pied, la première chose que l'on vous demande : « Etes-vous vacciné du tétanos ? Non ? » Alors on vous fait un vaccin immédiatement (C'est le protocole). Mais depuis quand un vaccin qui est censé être préventif soi disant pour préparer l'organisme est-il devenu subitement curatif ? Il est trop tard !!!

L'on peut aussi se demander quelle logique prédomine à une vaccination généralisée et obligatoire puisque l'on sait que le tétanos n'est pas transmissible. Et ceci n'empêche pas les autorités médicales de nous parler d'épidémies ! On se demande si les grands professeurs sont des ignares incompetents ou des menteurs professionnels qui nous prennent pour des truffes.

Mais rappelez-vous, chers concitoyens, de la jolie formule de notre ancienne ministre de la santé Marisol Touraine : « **La vaccination, ça ne se discute pas !** » - Oui c'est sûr, entre des gens qui n'ont pour tout argument que des slogans propagandistes fanatiques dénués de la moindre logique, et des gens qui mettent sur la table des preuves scientifiques et statistiques irréfutables , la discussion n'est pas envisageable – et comme disait un certain Jean de la Fontaine en conclusion de sa fable « Le loup et l'agneau » : ***La raison du plus fort est toujours la meilleure*** »

IMMUNOGLOBULINES ÉQUINES TÉTANIQUES PASTEUR

C'est ce que l'on appelait avant « sérum antitétanique. Ce n'est pas un vaccin, mais une anatoxine qui apporte une protection durant quelques semaines puis disparaît ensuite. Ce médicament renferme des immunoglobulines extraites du sang de chevaux spécialement immunisés contre le tétanos. Or, comment immunise t-on les chevaux en question ? En leur inoculant tout simplement le bacille de Nicolaïer (*clostridium tetani*) ; mais ce que l'on ne dit pas, c'est que curieusement il arrive qu'un cheval donneur meure du tétanos...on va dire que c'est un loupé...

COMMENT SE DEVELOPPE LA MALADIE ?

Il faut souligner que le bacille tétanique ne se développe qu'en milieu anaérobie c'est-à-dire sans oxygène. Il secrète une toxine appelée Tétanospasmine qui va mettre entre 1 et 2 semaines pour attaquer le système nerveux, ceci en fonction de son éloignement du tronc cérébral. A noter que ce bacille ne peut pas progresser par le sang qui est oxygéné, et c'est pour cela qu'il utilise les voies nerveuses

Le premier symptôme est souvent un problème de déglutition, puis arrivent des spasmes de plus en plus incontrôlables et violents pouvant aller jusqu'à provoquer des fractures osseuses, un trismus des mâchoires s'installe puis une tétanie du dos bloquant le malade en position dite de « lame de ressort » où

juste la tête et les pieds touchent le sol. Cela se termine par un arrêt respiratoire et un arrêt cardiaque.

QUE FAIRE AU DEPART D'UNE BLESSURE SOUILLEE ET PROFONDE (ex : clou rouillé.....) ?

- Il faut d'abord nettoyer la plaie et essayer de la faire saigner pour évacuer le sang souillé
- Préparer du CHORURE DE MAGNESIUM (à toujours avoir en réserve chez soi Se vent en pharmacie)- 1sachet de 20 g dans 1L d'eau)-
- Laver la plaie avec cette solution et mettre en place un pansement qui en est imbibé. Ne pas laisser sécher le pansement, pendant 2 ou 3 jours. Nota : je ne suis pas trop partisan de l'eau oxygénée qui coagule le sang et referme la plaie trop vite (à l'abri de l'oxygène qui est un ami)
- Boire ½ verre de la solution (40 ml) toutes les 3 h pendant une journée

***Anecdote** : un jour j'ai marché sur un grand clou rouillé qui à traversé ma chaussure et s'est enfoncé dans le pied. J'ai simplement procédé comme plus haut – il n'y a même pas eu d'inflammation au pied.*

CE QUE LA MEDECINE VEUT IGNORER

Entre les deux guerres, l'illustre **docteur Chavannon** était médecin chef aux hôpitaux de Paris ; il collaborait on avec deux autres médecins devenus depuis célèbres par leurs études sur le magnésium : le **Dr Delbet** dont est issue la formule DELBIASE toujours en cours en pharmacie, et le **Dr Neveu** qui a rédigé une abondante littérature sur la catastrophe des carences magnésiennes au niveau agricole, ainsi qu'au niveau de la fragilisation du bétail d'élevage et de l'humain qui est en bout de chaîne.

La philosophie de ces médecins a été toute simple, la méthode la plus simple, la plus logique pour détruire un anaérobie, c'est de lui envoyer plein d'oxygène, en particulier avec un oxygénant puissant : le magnésium. Or, voici le résumé d'un rapport du Dr Chavannon parmi d'autres cas identiques :

« *L'homme en phase terminale était révolté en lame de ressort sur une table avec le trismus de la mâchoire, et la respiration courte. Je lui fis une endoveineuse avec **5 g de chlorure de magnésium dissout dans 20 ml de sérum*** »

physiologique ; l'injection fut effectuée en 20 minutes (1 ml par minute).
Quelques minutes après que l'injection fut terminée, l'homme se relâcha et s'assit tranquillement ; il me demanda une cigarette et se leva... »

Ce procédé a été maintes fois reproduit avec toujours le même succès. Voici plus de 30 ans que je donne la formule dans mes ouvrages et mes journaux. Mais entre ceux qui ne veulent pas y croire et ceux qui ont peur, rien ne bouge. Un vaccin bidon qui rassure tout le monde et rapporte des milliards.... ON NE TOUCHE PAS ! Mieux, un médecin du Finistère qui, il y a quelques années, avait appliqué avec succès la formule Chavannon a été suspendu 6 mois pour infraction au protocole (exercice illégal de la guérison.... !)

DES EXPERIENCES QUI DONNENT A REFLECHIR

Des études qui m'ont été rapportées il y a une quinzaine d'année auraient montré que le bacille tétanique une fois oxygéné ne serait pas détruit, mais muté en..... (devinez).... Colibacille intestinal, ce qui a fait soulever la question si réciproquement le tétanos ne serait pas d'origine endogène, c'est-à-dire provenant de colibacilles personnels qui dans un terrain initial d'hypoxie auraient muté.

Ceci soulève une autre question : si cela est vrai, les colibacilles des chevaux n'ayant rien à voir avec ceux des humains génèrent-ils les mêmes souches de tétanos ? Et quelle est donc le taux d'efficacité de l'immunoglobuline équine.

N'oublions pas que le chiffre officiel des échecs mortels par ce traitement protocolaire est de 30% ! Pas terrible, çà !

Chavannon avait lui 100% de réussite en phase terminale.

La médecine officielle étatique est vraiment une secte étanche dont les malades sont les victimes ignorantes et dociles!

41

DES NANOMÉTAUX CONFIRMÉS dans les nouveaux vaccins

Des nanoparticules ont été trouvées dans les vaccins homologués par les autorités gouvernementales responsables de la vaccination contre le présumé virus H1N1 de la grippe porcine.

Depuis plusieurs années, les fabricants de vaccins expérimentent l'utilisation de nanoparticules comme moyen de « doper la charge » vaccinale. Il s'avère à présent que des vaccins, dont l'usage est homologué en Allemagne et dans d'autres pays européens, contiennent des nanoparticules sous une forme qui attaquerait les cellules saines et pourrait être mortelle ou du moins provoquer de graves problèmes de santé irrémédiables.

Ces particules de taille nanométrique (nm = 0,000 000 001 mètre) s'amalgament avec les membranes cellulaires de notre organisme et, selon des études récentes en Chine et au Japon, une fois introduites dans l'organisme, elles ne cessent de détruire les cellules.

Dès qu'elles interagissent avec la structure cellulaire de l'organisme, elles ne peuvent plus être éliminées. Les examens de Beijing confirment les effets mortels chez l'homme.

Ceci n'a pas empêché l'OMS d'autoriser cette nouvelle technologie. Le numéro de septembre 2009 du respecté *European Respiratory Journal*, a exposé le 19 août, un article évalué par les pairs intitulé, « L'exposition aux nanoparticules est rattachée à l'épanchement pleural, à la fibrose pulmonaire et au granulome ».

L'étude de *l'hôpital Chaoyang de Beijing* a confirmé de façon concluante que les nanoparticules provoquent aussi bien chez l'homme des dommages pulmonaires et d'autres malignités.

La défaillance des responsables compétents de la santé publique et des fonctionnaires épidémiologistes à ordonner d'urgence le gel immédiat de la distribution de tels vaccins ne peut être assimilée qu'à de la négligence criminelle. Des chercheurs chinois ont attiré l'attention en particulier sur les dangers de la nanoparticule de **dioxyde de titane**, soulignant que cet agent de blanchiment couramment utilisé est capable d'induire des tumeurs dans les cellules humaines. Parallèlement, une étude du MIT et de la Harvard School of

Public Health (HSPH) confirme que certaines nanoparticules peuvent **endommager directement l'ADN humain**, ce qui devrait interdire immédiatement l'utilisation de nanoparticules par les industriels dans les produits industriels de grande consommation.

Comme je le suspectais sans preuves réelles depuis longtemps, non seulement quelques nanoparticules allongent maintenant la liste macabre des adjuvants vaccinaux (que j'ai citées de multiples fois), mais **nous avons maintenant les preuves qu'une longue liste de nanométaux dont on connaît peu ou pas du tout les dangers y est discrètement incorporée, échappant à toute réglementation.**

C'est pour cela que lorsque l'on me demande ce qu'on peut faire pour effacer les miasmes toxiques après des vaccinations, je dis maintenant que je n'en sais **rien**. En l'occurrence la méthode **Elmiger** - bien connue - ne traite que le bouillon de culture vaccinal par voie homéopathique, mais ne peut avoir aucun effet probable sur les nanoadditifs qui s'infiltreront partout au travers des tissus organiques, y compris au travers de la barrière encéphalique, donc dans le cerveau.

LA PREUVE HIGH TECH QUI AGGRAVE LE DELIT VACCINAL

Une étude visant à rechercher des nano-particules dans les vaccins a été réalisée par les docteurs **Antonietta M. Gatti et Stefano Montanari** pour le Conseil National de Recherche d'Italie. Les résultats de leurs nano-diagnostics ont été publiés dans l'International Journal of Vaccines le 23 Janvier 2017. 44 types de vaccins venant de France et d'Italie ont été analysés afin d'approfondir les études sur leurs effets secondaires. Pour ce faire, une méthode d'investigation par microscopie électronique à balayage avec microsonde à rayons X a été appliquée sur les 44 types de vaccins.

Les résultats de cette nouvelle étude montrent la présence de particules micro et nanométriques composées d'éléments inorganiques dans des échantillons de vaccins. La présence de ces contaminants particuliers reste à ce jour inexplicée. **Ils ne sont par ailleurs jamais signalés par les fabricants de vaccins.**

Voici les particules nano retrouvées dans les vaccins :

L'étude a révélé la présence de métaux nanométriques ou combinés nano de : **tungstène, titane, zirconium, hafnium, strontium, aluminium, nickel, fer, antimoine, chrome, or, zinc, platine, argent, bismuth, cérium, cuivre, plomb, étain, baryum, vanadium, magnésium, soufre, silicium, calcium, sodium, manganèse... (rien que cela !)**

EFFETS NEFASTES DES PRINCIPAUX NANOMETEAUX

Le tungstène

L'injection (intramusculaire) de microparticules d'un alliage de tungstène (contenant 91,1 % de tungstène, 6 % de cobalt et 2,9 % nickel) chez des rats de laboratoire a rapidement causé l'apparition de cancers avec tumeurs métastatiques agressives sur le site d'implantation.

On trouve cependant du nano tungstène combiné ou non, dans les vaccins Infanrix Hexa, Typhérix, Priorix du laboratoire GlaxoSmithKline, dans le vaccin Menjugate de Novartis, dans les vaccins Prevenar et Meningitec du laboratoire Pfizer, dans le vaccin Meningitec de Wyeth Pharmaceutical (UK).

Le strontium

Le strontium non radioactif est toxique pour l'animal et l'humain. En synergie avec d'autres produits tel le chrome, il provoque des cancers du poumon. Le strontium sous forme de carbonate (SrCO_3) ingéré peut provoquer des crampes, la contraction douloureuse de différents muscles. Le nitrate de strontium (SrNO_3) engendre des problèmes cardiaques, pulmonaires, hépatiques et rénaux.

On retrouve un combiné nano de strontium/aluminium dans le vaccin anti-typhoïde Vivotif Berna du laboratoire Berna Biotech.

Le chrome

L'ingestion de sels de chrome entraîne inflammation du tube digestif, nécrose, diarrhées hémorragiques, puis coma.

Il est cependant présent en combinaisons nanométriques dans les vaccins : Typhim de Adventis Pasteur ; Mencevax, Infanrix Hexa, Typherix, Fluarix, Cervarix du laboratoire GlaxoSmithKline ; Anatetal, Dif-Tet-All, Focetria, Agrippal, Menveo du laboratoire Novartis ; Prevenar 13 et Meningitec du laboratoire Pfizer ; Vaxigrip, Stamaril, Repevax, MMR Vaxpro du laboratoire Sanofi-Pasteur.

L'hafnium

L'hafnium sous la forme de métal ne pose normalement pas de problème. Il y a très peu d'études dessus. Par contre, tous les composés du hafnium sont considérés comme toxiques.

Le composé ZrAlHaf (zirconium aluminium hafnium) retrouvé dans le vaccin anti-typhoïde du laboratoire Berna Biotech a toutes les chances d'être un toxique aux effets totalement inconnus sur la santé.

L'antimoine

Vu la grande toxicité de l'antimoine, Santé Canada a émis une norme provisoire pour la concentration maximale acceptable pour l'eau potable qui est de 6 µg/L.

Par contre, l'antimoine semble toléré dans les vaccins. On en retrouve dans le vaccin Menjugate de Novartis.

Le bismuth

Le bismuth est très toxique engendrant des dégâts sur le foie, les reins. C'est un neurotoxique affectant l'ensemble du système nerveux central. Ses effets sur l'embryon ou le fœtus n'ont jamais été étudiés.

On en retrouve cependant dans les vaccins : Varilix et Fluarix du laboratoire Glaxo ; Agrippal de Novartis ; Gardasil, Repevax, MMR-Vaxpro de Sanofi Pasteur.

Le baryum

L'intoxication aiguë au baryum chez l'homme se manifeste par plusieurs signes et symptômes tels que des douleurs abdominales intenses, des diarrhées sanglantes, des troubles cardio-vasculaires. L'intoxication aiguë peut aussi se solder par la mort, soit à cause d'une insuffisance respiratoire, soit en provoquant un problème cardiaque.

On en retrouve dans le vaccin Tetabulin du laboratoire Baxter, le vaccin Anatetal du laboratoire Chiron, dans les vaccins Infanrix Hexa, Typherix, Fluarix du laboratoire GlaxoSmithKline ; dans les vaccins Anatetal, Dif-Tet-All, Agrippal, Fluad, Menveo du laboratoire Novartis, dans Prevenar 13 de Pfizer, dans Gardasil, Repevax, MMR-Vaxpro du laboratoire Sanofi Pasteur...

Outre la toxicité avérée de certains métaux, il est à noter qu'à l'échelle nanométrique les effets nocifs sont surmultipliés. Tous ces éléments en effet, peuvent passer la barrière hémato-encéphalique, coloniser le cerveau et en règle générale, pénétrer toute cellule du corps humain. Ils ont un effet mutagène sans limite à leur échelle.

L'on peut se poser la question si ces éléments sont dans les vaccins de manière fortuite ou si leur insertion est intentionnelle. Si c'est fortuit, il est inconcevable que des vaccins différents disposent d'exactly les mêmes structures nano-métalliques. Or, c'est le cas. En effet, la formule AlSiTi (aluminium, silicium, titane) par exemple, se retrouve dans les vaccins des laboratoires **Berna Biotech, Novartis et Glaxo-SmithKline**. Ces éléments nanométriques vaccinaux ne sont jamais signalés par ces laboratoires. Que font-ils là ? Quelle est leur fonction ?

Les vaccins ne seraient-ils qu'un prétexte pour des expérimentations d'ingénierie nano-biologiques sur les populations ?

Avec ces nouvelles révélations, tout reste à faire pour évaluer scientifiquement les risques de ces soupes vaccinales truffées de nano-composants et de combinaisons nano-métalliques dont on ne connaît à peu près rien. Comment évaluer les effets sur la santé humaine d'une combinaison de zirconium, d'aluminium et de hafnium (ZrAlHf) ? Le ZrAlHf a-t-il fait l'objet d'une étude toxicologique ? Bien sûr que NON !

De fait, pour toutes ces formules de métalloïdes, il n'y a à notre connaissance aucune publication scientifique, aucune étude toxicologique et encore moins lorsqu'ils sont combinés à du calcium, du carbone, du silicium, du soufre ou du phosphore. De plus, certaines combinaisons nano-métalliques nous semblent physiquement impossibles. Pourtant elles existent bien !

En particulier, la présence dans les vaccins de ces nanoparticules qui sont considérées non biodégradables et non biocompatibles, ouvre un nouveau champ d'investigation quant aux multiples accidents post-vaccinaux et certaines maladies qui en découlent, tels **l'autisme, la sclérose en plaque, les désordres immunitaires, les maladies neuro-dégénératives, voire la mort subite du nourrisson...**

Un large débat entre les autorités de santé et les laboratoires devrait s'ouvrir. Sans intégrer ces nouvelles données, il est aujourd'hui impossible d'évaluer les nouveaux risques vaccinaux.

Références : [International Journal of Vaccines du 23 Janvier 2017](#)

VACCINS PENTAVALENTS ET HEXAVALENTS POUR LES ENFANTS DE 0 A 6 ANS *Comment y échapper légalement*

Je n'évoquerai pas ici l'aspect sécuritaire des vaccins multivalents et de la déflagration organique qu'ils induisent, mais seulement le problème de leurs contradictions légales parfaitement illogiques qui représentent une brèche à exploiter juridiquement.

L'ambiguïté vient de ce cocktail encore et toujours OBLIGATOIRE, le DTP qui comprend 3 vaccins : Anti Diphtérie (depuis 15 juin 1938), Anti Tétanos (depuis le 24 novembre 1940), Anti Polio (depuis le 1er juillet 1964). C'est ce que l'on appelle un vaccin « trivalent ». OBLIGATOIRE signifie OBLIGÉS par la loi de le faire.

En contre partie, le gouvernement a prévu dans le Code de Santé Publique :

- **d'un côté** une loi (article R 3111-9 du CSP) déresponsabilisant totalement le médecin qui a pratiqué la vaccination si celle-ci est suivie de complications, qu'elles soient légères, graves ou mortelles.
- **d'un autre côté** une loi vous autorisant à porter plainte contre le ministère de la santé publique qui possède à cet effet un « Office national d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales ». (A condition que l'on puisse faire admettre qu'il y a un lien direct de cause à effet... et ce n'est pas gagné face à la mauvaise foi en face presque systématique pour ne pas avoir à payer).

Or, ce cocktail DTP OBLIGATOIRE est retiré du marché depuis juin 2008 par Sanofi Pasteur lui-même, suite à de nombreux problèmes, pour être remplacé par un pentavalent, le PENTAVAC qui lui porte la mention « RECOMMANDÉ » (donc logiquement « NON OBLIGATOIRE »). Voilà donc en clair un cocktail vaccinal avec 3 vaccins obligatoires, qui en ajoutant 2 autres vaccins non obligatoires (Coqueluche et Haemophilus) est devenu du coup globalement non obligatoire, puisque seulement recommandé.

Nota : il y a aussi maintenant – on n'arrête pas le progrès – un hexavalent auquel on a encore ajouté une souche Hépatite B qui s'appelle l'INFANRIX HEXA avec la même mention (chaudement) RECOMMANDE.

Moi je n'ai pas le titre de professeur en médecine ou en droit, mais je me suis toujours proclamé professeur de logique. On se demande si d'avoir fait Bac + 10 ne transforme pas le cerveau en purée de pommes de terre pour certains... On nous a ainsi accoutumé à des théories fumeuses dites scientifiques - reprises en chœur par les perroquets de service - qui affirment sans rire que la couverture vaccinale ne peut prendre effet qu'à partir du moment où 90% des individus sont vaccinés, ce qui veut dire en clair qu'à 85% de vaccinés personne n'est protégé, et que pile le cota de 90% atteint, on se trouve subitement protégés. Une stupidité dogmatique très utile puisqu'elle tend à culpabiliser les réfractaires face aux dociles vaccinés.

CONSEQUENCES DE LA PIROUETTE PENTA ET HEXA

Concernant les vaccinés

Vous ne pouvez plus vous retourner contre l'Etat ni le ministère de la Santé pour vous faire indemniser puisque ces cocktails ne sont pas « obligatoires » - bien que le médecin vous ait harcelé pour faire vacciner votre bébé ou votre enfant - **c'est donc à vos risques et périls** ! Avec en prime la possibilité de récolter un enfant handicapé, diminué ou malade à vie dont vous serez le seul responsable.

Concernant les médecins

Le médecin qui pratique ce genre de vaccins n'est plus du tout protégé par la loi en cas de problème post-vaccinal puisqu'il pratique un acte « non obligatoire ». Le client peut de fait se retourner contre lui, ce qui est légitime, surtout s'il a fortement conseillé le vaccin, prétendant qu'il est sans risque. C'est pour cela que les médecins prennent maintenant une assurance contre ce risque – Mais dans le meilleur des cas l'argent ne rend pas la santé !

Alors direz-vous : pourquoi les médecins acceptent –ils de continuer à vacciner dans ce contexte pourri ? Et bien parce qu'ils sont pris en étau par ce maudit « l'ordre ». Un médecin, même un professeur, qui s'afficherait anti vaccination risque la mise à pied voire la radiation avec en prime l'étiquette « secte ». On se demande à quoi servent leurs multiples syndicats.

PROCEDURE

Mesdames, résistez à votre entourage peureux et à votre médecin traitant aux ordres qui veulent absolument vacciner votre bébé, surtout si vous l'allaitez puisqu'il profite de vos défenses personnelles, alors qu'il y a une loi permettant d'attendre au moins 1 an pour voir si l'enfant n'est pas allergique. Evidemment, vous ne pourrez pas mettre votre enfant en crèche ; vous le faites garder à la maison ou bien vous vous organisez entre voisins. Le choix de l'instinct de survie a un prix à payer.

Si vous ne pouvez plus faire autrement, dès l'âge de 3 ans ou à la prochaine rentrée scolaire, allez voir votre médecin traitant et donnez une copie de cette décharge d'attente à garder pour son info personnelle, et faites lui signer un double que vous insérerez dans le carnet de santé face aux vaccinations non effectuées.

En signant ce papier, il signifie clairement sa volonté de respecter la loi, comme vous, et d'attendre qu'un nouveau vaccin « obligatoire » et non « recommandé », soit sur le marché et possède toutes les qualités requises pour être administré sans que sa responsabilité personnelle ne soit mise en jeu.

DECHARGE PROVISOIRE D'ATTENTE

▫ L'endos de la responsabilité civile et pénale des effets indésirables dus aux vaccinations s'impose à toute personne exigeant ou pratiquant un vaccin qui comporte, en plus du DTP (seule vaccination obligatoire), une ou plusieurs valences supplémentaires, ou des rappels non obligatoires ; ceci entraîne de facto l'impossibilité d'utiliser la procédure simplifiée induite par l'article L 3111-9 du code de Santé Publique.

▫ Etant donné que les valences non obligatoires ne sont pas couvertes pour leurs effets indésirables éventuels par la responsabilité de l'État, celui-ci ne les exige pas.

▫ L'enfant ne peut donc pas, dans l'état actuel des choses recevoir le DTP obligatoire, parce que ce dernier a été retiré du marché. Les autres vaccins ne répondent pas au caractère légal de l'obligation vaccinale en France. Cette situation sera à réexaminer lorsque ce vaccin sera de nouveau disponible.

▫ Compte tenu de cette situation en conformité avec l'article R 3111-17 du CSP, je soussigné docteur déclare surseoir à la vaccination de l'enfant par le DTP en attendant le retour de ce dernier dans les pharmacies.

Fait à le

Tampon et Signature

Ensuite avec ce papier signé, vous allez voir le responsable de la crèche ou maternelle où vous souhaitez inscrire votre enfant. Mais n'oubliez pas que le directeur d'un tel établissement n'est pas obligé de prendre votre enfant puisque la loi l'exige uniquement à partir de 6 ans. N'oubliez pas que cette loi est européenne, et que la loi sur la vaccination obligatoire n'est que Française. Aussi, les chefs d'établissement obtus qui ne voulaient pas accepter des enfants en « âge scolaire obligatoire » non vaccinés se sont vus obligés par la justice Française même de les accepter, car les juges savent que si cela va devant le tribunal Européen, ils seront déboutés de toute façon de leur jugement !

Lorsque le directeur ou la directrice va vous demander le carnet de vaccination, vous lui expliquez simplement que votre enfant a des problèmes médicaux (attention elle se doit de préserver votre secret médical). S'il y a une réticence de sa part, vous faites comprendre que dans l'état actuel des choses, il y a impossibilité temporaire de vacciner ; que cette décision a été prise par le corps médical et qu'il n'est pas du ressort d'un chef d'établissement de juger la décision d'un médecin.

MASSACRE VACCINAL : PLAN 2017

11 vaccins obligatoires en France

Nous assistons à une avancée aussi spontanée que spectaculaire de la réglementation dictatoriale de la vaccination passant sans transition de 3 à 11 vaccins obligatoires pour les enfants (à quand pour les adultes et les gens âgés ?). Cela ressemble fort à un programme de dépopulation progressive, partant du principe que les jeunes ainsi vaccinés (et plombés à vie) auront peu de chances d'atteindre les âges avancés de beaucoup de nos contemporains. Et je vais expliquer pourquoi.

RECAPITULATION

Depuis l'année 2008, on a vu que le vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) n'était plus disponible dans les pharmacies Françaises. Ce triple vaccin combiné était le seul obligatoire. Il avait été utilisé depuis des décennies « dit-on, avec succès », alors que ces maladies étaient pratiquement disparues depuis longtemps... Il s'agissait d'un vaccin qui avait l'avantage de ne pas contenir d'aluminium et qui de plus était bon marché (6,54€).

Or depuis 2008, les labos pharmaceutiques ont retiré le DTP du marché et l'ont remplacé par un vaccin multiple appelé *Infanrix-Hexa* comprenant **trois maladies non-obligatoires dont le très controversé vaccin contre l'hépatite B** dangereux et aussi parfaitement inutile, particulièrement pour les nourrissons allaités puisqu'ils bénéficient des défenses de la mère. A savoir que **l'aluminium** y a été réintroduit, ainsi que divers adjuvants « secrets » dont le célèbre **dioxyde de titane** TiO_2 dont je vais parler plus bas. Enfin - intéressant - il coûte 7 fois plus cher ! **Les parents sont obligés de l'acheter et de le faire injecter pour se conformer à la loi vaccinale.** Cette situation est scandaleuse et inacceptable.

« *L'Institut pour la Protection de la Santé Naturelle* » a lancé avec *le Pr Henri Joyeux*, en mai 2015, une grande pétition pour le retour du classique DTP sans aluminium. Cette action a eu le mérite de déclencher une immense prise de conscience de la population puisque plus d'un million de citoyens ont participé à la pétition. Suite à cela, la ministre de la Santé, *Marisol Touraine*, a lancé une consultation nationale sur les vaccins. Cette consultation était

censée être démocratique et **répondre aux inquiétudes légitimes** des parents et des grands-parents.

Elle devait tenir compte des risques associés au vaccin, du problème de l'incertitude, des dangers, et des accidents parfois gravissimes, voire mortels, qui ont eu lieu dans l'histoire de la vaccination.

Mais le « **Comité pour la Vaccination** », qui a rendu son rapport public le 30 novembre 2016, plutôt que de rappeler à l'ordre les labos pharmaceutiques en exigeant à nouveau le simple DTP,

- A non seulement entériné comme obligatoires tous les vaccins de l'**Infanrix-Hexa**, mais recommandé d'y ajouter 5 nouveaux vaccins obligatoires.
- Il parle même de rendre obligatoire le sinistre **Gardasil**, (vaccin anti-papillomavirus), abusivement indiqué contre le cancer du col de l'utérus, et éventuellement **d'étendre l'obligation à tous les petits garçons !**
- Il recommande de priver les enfants d'accès aux crèches, écoles et toute autre collectivité **si les parents refusent une seule de ces vaccinations.**
- Il va jusqu'à conseiller **d'engager des poursuites judiciaires contre les parents récalcitrants.**
- Il veut **mettre à la charge de la collectivité** (c'est-à-dire vous et moi) **les inévitables accidents** qui découleront de la généralisation des vaccins, par un « régime d'indemnisation pris en charge par la solidarité nationale », plutôt qu'à celle de l'industrie pharmaceutique (page 32 du rapport).
- Enfin, il recommande « **la mise en œuvre sans délai de l'ensemble des recommandations** ».

Jamais une offensive criminelle aussi directe n'avait été menée contre la santé publique et particulièrement contre celle de nos enfants. Les français vont-ils se soumettre ? Devant un refus en masse, il n'y aurait pas assez de places en prison, les écoles publiques se videraient... etc.

LE DIOXYDE DE TITANE NANO AUTORISÉ BIEN QUE DANGEREUX

Les enfants, comme le précise l'enquête, sont évidemment en première ligne face aux risques induits par la molécule du dioxyde de titane. Du fait de leur consommation élevée de sucreries qui en contiennent pour la plupart, ils ingéreraient jusqu'à quatre fois plus de titane nano que les adultes. Les nanoparticules, qui relèvent de l'extrêmement petit (un milliardième de mètre, soit 50 000 fois plus petites qu'un cheveu), ont la capacité de franchir des barrières physiologiques de type intestins, cerveau ou reins. S'agissant du dioxyde de titane, cela engendre des effets toxiques documentés, tels que :

- Dysfonctionnement de l'ADN.
- Réactions inflammatoires diverses.
- Mort de certaines cellules.
- Stress oxydatif, qui génère à degré élevé certaines maladies chroniques comme la cataracte, le cancer ou le diabète.

Le corps des enfants étant en pleine croissance et donc particulièrement fragile, ils seront singulièrement exposés à tous ces risques. « Agir pour l'environnement » réclame un moratoire sur les nanoparticules. Une demande corroborée par le « Centre international de recherche sur le cancer » (CIRC), qui a classé le dioxyde de titane "**cancérogène 2B** probable par inhalation" dès 2006. En 2014, « l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation » (ANSES) a fait le même constat, classant le dioxyde de titane comme substance dangereuse.

Ceci n'a pas empêché « l'Autorité européenne de sécurité des aliments » (AESA) de renouveler en septembre dernier son autorisation en tant qu'additif possible pour tous produits, prétendant que les données disponibles n'indiquent pas de problème pour la santé des consommateurs. Elle reconnaît néanmoins que des "lacunes" devraient être comblées à travers de nouvelles études... Ben voyons !

MASSACRE COCKTAIL 11 VACCINS

voté en force pour plaire aux grands labos

CA Y EST ! L'Assemblée nationale a voté l'extension de 3 à 11 le nombre de vaccins obligatoires pour les jeunes enfants **à partir du 1er janvier 2018**. Ces 11 vaccins seront indispensables aux enfants pour être admis en collectivité (crèche, école...), ainsi que le prévoit l'article du projet de budget de la Sécu, qui a été adopté en première lecture par 63 voix contre 3, **sous les applaudissements de la majorité (!)**.

Ils défendent qui ces députés ?... le peuple qui les a élus ?

La ministre de la Santé, **Agnès Buzyn** a défendu le principe de la vaccination, "médicament qui a sauvé le plus de vies au monde"... **Hou la menteuse !** Or, depuis vingt ans selon elle, "nous avons baissé la garde" et "oublié ce qu'étaient ces maladies" qui ressurgissent, telle la rougeole qui a fait **"une dizaine de morts ces quatre dernières années"**. (Cela nous fait moins de 3 morts par an sur des millions d'enfants en France, et qui devaient déjà être en très mauvais état au départ !) – Et c'est un tel argument qui a convaincu nos députés d'opérette ???...

"La concertation a eu lieu" en 2016 sous l'égide du précédent gouvernement et "il est temps d'agir", a lancé la ministre, **elle-même professeur de médecine** (Houla !... No comment). Oui il est temps d'agir, c'est bien ce que je pense, mais qui, si ce n'est le peuple ?

Outre la quasi-totalité des élus de la majorité, la droite, les socialistes et les Constructifs ont approuvé l'extension de l'obligation vaccinale, certains insistant cependant sur la nécessité de l'accompagner par de la pédagogie. **BLA BLA BLA...** Une députée LREM "KAMIKAZE" isolée a osé se manifester gentiment : **Blandine Brocard** (LREM) a demandé vainement la suppression de l'article, déplorant que "l'on contraint mais on ne convainc pas" et

demandant un délai de "quelques mois pour rétablir la confiance".

CONFIANCE ? Quelle confiance ? En la corruption ?

Pour leur part, les communistes et les Insoumis, "défenseurs de la vaccination" en général, se sont interrogés notamment sur une "précipitation" du gouvernement à légiférer en la matière. Ils ont aussi prôné un "pôle public de production des vaccins", au lieu des laboratoires pharmaceutiques privés.

Là, on chipote !... le problème c'est L'OBLIGATION !!!

Evoquant une visite non publique du Premier ministre Édouard Philippe chez Sanofi, le président de Debout la France et député de l'Essonne Nicolas Dupont-Aignan a demandé avec véhémence : "Est-ce l'autorité politique qui gouverne ou les multinationales ?" **Devinez !** La ministre a aussitôt accusé l'ancien candidat à la présidentielle de chercher à se "refaire une santé sur le dos de nos enfants" et de vivre "à l'ère de la post-vérité". **Quel culot !!!**

COMMENTAIRE MD

On est abasourdi devant tant de mauvaise foi, d'allégations stupides et mensongères qui écrasent avec mépris tous les rapports sérieux plus ou moins catastrophiques dûment chiffrés depuis un siècle par des scientifiques de renom dans des milliers d'articles de presse, des centaines de livres en anglais, en français, en allemand, en espagnol, etc. On ne prend même pas la peine d'argumenter quoi que ce soit, et comme le vitupérait notre ancienne ministre "de la maladie" Marisol Touraine : LA VACCINATION, CA NE SE DICUTE PAS ! Ben voyons !

Et bien si ! Ça se discute ailleurs ! Si bien qu'Angela Meckel a refusé l'obligation ainsi que la Suède, et que le Japon a stoppé la vaccination des bébés en raison des dégâts trop courants constatés sur leur développement neurologique et leur santé générale, enfin la Russie où il n'y pas d'obligation vaccinale ainsi que divers pays de l'Europe de l'Est. C'est une grande malchance de vivre en France et en Italie, les deux pays les plus corrompus par les lobbies pharmaceutiques.

Les dirigeants avouent que les français ont maintenant des doutes – il y a de quoi suite aux gigantesques mensonges qu'ils ont essuyés, ne serait-ce qu'avec l'hépatite B. Mieux, de plus en plus ont perdu confiance dans la médecine générale, dans les grands labos, dans les politiques et les institutions, et ils ont bien raison. Il ne restera bientôt plus que les peureux, les conformistes et les abrutis volontairement ignorants pour réclamer les sévices de leurs bourreaux.

LE MYTHE DE L'IMMUNITÉ DE GROUPE

Les taux de vaccinations étant en baisse chaque année, en raison que de plus en plus de parents retardent les vaccinations de leurs enfants ou tout simplement les refusent, les autorités de santé ont imaginé une parade. Ainsi ont-ils lancé la théorie de "l'immunité de groupe" **en vue de faire se dresser les parents aux enfants vaccinés contre ceux aux enfants non vaccinés**. L'allégation est basée sur l'idée que 95% de la population doit être vaccinée contre une maladie pour éviter que des épidémies se produisent.

Des campagnes de blâme émanant des médias et des bureaux médicaux, prétendant que les enfants non vaccinés font courir des risques à toute la population ou pire, seraient responsables d'épidémies, ont induit la peur chez les parents simples d'enfants vaccinés. Certains de ces parents n'ont même pas hésité à exprimer leur rage vis-à-vis des parents qui choisissent de ne pas vacciner...

Réponse du Dr Russel Blaylock neurochirurgien

"Quand j'ai fait mes études de médecine, on nous a appris que l'immunité induite par les vaccins de l'enfance durait une vie entière. On a continué de penser de cette manière pendant 70 ans. Il n'y a pas si longtemps que « l'on a découvert » que la plupart des vaccins perdaient leur efficacité de 2 à 10 ans après avoir été administrés. Cela signifie qu'au moins la moitié de la population, soit celle des "baby-boomers", n'a pas bénéficié d'une immunité induite par les vaccins pour toutes les maladies contre lesquelles ils avaient été vaccinés dans leur première enfance.

Donc en fait, au moins 50% ou plus de la population n'ont pu être protégés pendant des dizaines d'années. Si nous nous fions à la sagesse officielle, nous sommes tous à risque de voir réapparaître de grosses épidémies si les taux de vaccination n'atteignent pas les 95%.

Pourtant, nous avons tous vécu pendant 30 ou 40 ans dans une population dont les taux de protection vaccinale atteignaient à peine 50% ou moins. Ceci signifie que l'immunité de groupe a été inexistante dans ce pays pendant plusieurs dizaines d'années alors qu'aucune épidémie ne s'est produite. L'immunité de groupe induite par les vaccins est tout simplement un mensonge destiné à effrayer les médecins, les officiels de Santé publique, le personnel médical, ainsi que le public pour les amener à tous accepter les vaccinations."

Toute obligation Vaccinale est illégale

AU MOMENT DE L'ÉDITION

14 pays sur 29 en Europe (dont le Royaume-Uni, l'Irlande, la Norvège, le Danemark, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Islande, l'Espagne), n'ont pas décrété l'obligation vaccinale, ils se contentent de recommander les vaccins....

GROSSE NUANCE !

NE VACCINEZ PAS VOS ENFANTS

28 Octobre 2017

Maité Pauly **En France, il ne peut exister d'obligation légale de vaccination !**

Toute obligation serait contredite par le nouveau **Code civil** qui reconnaît le «**principe du respect de l'intégrité du corps humain**».

Toute obligation serait en contradiction avec l'**art. 36 du Code de Déontologie Médicale** qui précise : «**tout acte médical requiert le consentement libre et éclairé des personnes** ».

Toute obligation serait contraire aux **Arrêts de la Cour, du 25-02 et 14-10 1997**, expliquant : **Information des Patients**.

Les praticiens doivent être en mesure de prouver qu'ils ont fourni au patient une information loyale, claire, appropriée et exhaustive, au moins sur les risques majeurs, et la plus complète possible sur les risques les plus légers.

Cette information a pour but de **permettre au patient de refuser la vaccination proposée en estimant que les risques sont supérieurs aux bénéfices escomptés**».

Toute obligation serait annulée d'office par la Loi du 04 mars 2 002, n° 2 002-303, Art. 11, Chapitre 1er, modifiant l'Art. L 1 111-4 du Chapitre 1er du Titre 1er du Livre 1er de la Première Partie du Code de la Santé Publique :

Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment .

Il appartient donc à chacun d'accepter ou refuser, librement, cet acte médical - contesté par une multitude de professionnels de la médecine - qu'est une vaccination.

Toute obligation de vaccination induit, pour tout opposant à cet empoisonnement, la notion de Résistance à l'Oppression – Droit reconnu par la Constitution – et celle de Légitime Défense – qui ne limite pas le choix des moyens utilisables !

• **A DIFFUSER PARTOUT !**

40 OUVRAGES SÉRIEUX EN FRANÇAIS

Remettant en cause les dogmes vaccinaux

1. *Vaccinations : l'overdose*, (Sylvie SIMON), Éd. Déjà
2. *Vaccination erreur médicale du siècle*, (Dr L. De BROUWER), Éd. Louise Courteau
3. *Vaccinations, les vérités indésirables*, (Pr GEORGET), Éd. Dangles
4. *Autisme et vaccins*, (Pr GEORGET), Éd. Dangles
5. *12 balles pour un veto*, (Dr QUIQUANDON), Éd. Agriculture et Vie, 1978
6. *Pour en finir avec Pasteur*, (Dr Eric ANCELET), Éd. Marco Pietteur
7. *On peut tuer ton enfant*, (Dr P. CHAVANON), Éd. Medicis
8. *Les Vérités indésirables, le cas Pasteur* (Archives Internationales Claude BERNARD), Éd. La Vieille Taupe, 1989
9. *La mafia médicale*, (Dr G. LANCTOT), Éd. Voici la clé
10. *La dictature médico-scientifique*, (Sylvie SIMON), Éd. Filipacchi
11. *Le malade déchaîné*, (R. BICKEL)
12. *Les chemins de la souveraineté individuelle*, (R. BICKEL), Médicis
13. *L'intox, quelques vérités sur vos médicaments*, (Dr Bruno DONATINI), Éd. MIF
14. *Prenez en main votre santé*, tomes 1 -2 - 3 MICHEL DOGNA), Guy Trédaniel Éditeur, 2007
15. *La rançon des vaccinations*, (Simone DELARUE), Éd. LNPLV, 1988
16. *L'intoxication vaccinale*, (F. DELARUE), Éd. Le Seuil, 1977
17. *La médecine retrouvée*, (Dr ELMIGER), Éd. Léa

18. *Des lobbies contre la santé*, (Roger LENGLET), Éd. Syros
19. *Vaccinations : prévention ou agression ?* (M. Th. QUENTIN), Éd. Vivez Soleil
20. *Dossiers sur le gouvernement mondial*, (A. MEUROIS- GIVAUDAN), Éd. Amrita
21. *La catastrophe des vaccins obligatoires*, (Pr TOSSOT), Éd. de l'Ouest, 1950
22. *La faillite du B.C.G.*, (Dr Marcel FERRU), Éd. Princeps
23. *La guerre des virus*, (L. HOROWITZ), Éd. Félix
24. *La santé publique en otage*, (Éric GIACOMETTI), Éd. Albin Michel
25. *La santé confisquée*, (Mirko et Monique BELJANSKI), Guy Trédaniel Éditeur
26. *Nous te protégerons*, (Dr Jean PILETTE), Éd. Daxhelt
27. *Tétanos, le mirage de la vaccination*, (F. JOET), Éd. Alis
28. *Tuberculose et vaccin B.C.G.*, (Pr GRIGORAKI)
29. *Vaccin Hépatite B : les coulisses d'un scandale*, (Sylvie SIMON et Dr Marc VERCOUTERE), Éd. Marco Pietteur
30. *Vaccinations : le droit de choisir*, (Dr F. CHOFFAT), Éd. Jouvence
31. *Danse avec le diable* (G. SCHWAB), Éd. Courrier du livre, réédition 2010
32. *Des enfants sains même sans médecin*, (Dr R. MENDELSON), Éd. Soleil 1987
33. *Déjà vacciné ? Comment s'en sortir ?* (Dr A. BANOS et Sylvie SIMON)
34. *Le tabou des vaccinations. Danger des vaccins, thérapies naturelles de prévention des maladies infectieuses*, (Miller Schär MANZOLI)
35. *Les dessous des vaccinations*, (Dr SCOHY), Éd. Cheminements
36. *Le réveil de la conscience*, (J. BOUSQUET et S. SIMON), Guy Trédaniel Éditeur
37. *Vaccin, un génocide planétaire* (TAL SCHALLER)

38. *La poliomyélite, quel vaccin ? Quel risque ?* (Dr Jean PILETTE), Éd. de l'Aronde, 1997

39. *Les radis de la colère*, (J.-P. JOSEPH, avocat à Grenoble), Éd. Louise Courteau

40. *Mon enfant et les vaccins*, (Dr F. BERTHOUD), Éd. Vivez Soleil

Aucun de ces ouvrages, largement diffusés tant en France qu'à l'étranger n'a fait l'objet du moindre procès, ni même du moindre démenti.

***Donnez cette liste à tous ceux
qui croient encore au Père Noël.***

Autres ouvrages

de Michel Dogna et Anne Françoise L'Hôte

IRELIA éditions

CANCERS guérir hors protocoles – ebook gratuit - 152 pages – (2016)
téléchargeable sur www.micheldogna.fr

IMPOSTURES LEGALES CONTRE LA VIE – e-book -394 pages – (2017)

Vente en ligne sur www.irelia-editions.com

aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaa

Editions Guy Trédaniel éditeur

Rubrique "Découvertes"

HYDROTHERAPIE CHEZ SOI – 174 pages (2012)

27 REMEDES MAJEURS ignorés ou boycottés – 300 pages (2015)

Rubrique "Révélations"

ALERTES EN VRAC – Santé publique – Tome 1 – 370 pages (2013)

Rubrique "Thérapeutique générale"

PRENEZ EN MAIN VOTRE SANTÉ – Tome 1 (Nouvelle édition actualisée) –
541 pages (2017)

PRENEZ EN MAIN VOTRE SANTÉ – Tome 2 (4^{ième} édition) – 595 pages
(2005)

PRENEZ EN MAIN VOTRE SANTÉ – Tome 3 (2^{ième} édition) – 480 pages
(2010)

MANUEL DU NOUVEAU THÉRAPEUTE – 980 pages – (1988)

ELIXIRS DE FLEURS HOMEOPATHIQUES – 250 pages (1996)

Rubrique "Petits répertoires"

N° 1 – SE SOIGNER SANS CHIMIE – 176 pages – (2006 - 2008 - 2012)

N° 2 - REMÈDES PEU CONNUS EN HOMÉOPATHIE – 219 pages – (2006)

N° 3 - SELS SCHÜSSLER ET MÉTAUX ALCHIMIQUES – 115 pages –
(2007)

N° 4 - GEMMOTHÉRAPIE ET ALCOOLATURES-MÈRES – 135 pages –
(2007)

N° 5 – 100 ELIXIRS DE CRISTAUX - 85 pages (2009)

N° 6 – 280 HUILES ESSENTIELLES – Nouvelle édition – 172 pages - (2009)

N° 7 – HOMEOPATHIE COURANTE - *par vous-même* - 200 pages – (2010)

N° 8 – LA PHARMACIE DES CHAMPS – *Efficacités oubliées* – 150 pages
- (2010)

Rubrique "Philosophie"

L'INTELLIGENCE DU CŒUR EN 70 LEÇONS – 283 pages (2014)

Rubrique "Exo-civilisations"

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES D'OUTRE-ESPACE – 367 pages – (2007)

Rubrique "Détente"

RIGOLOTHÉRAPIE 1 – 200 pages – (2008)

300 prescriptions magistrales contre la sinistrose

RIGOLOTHERAPIE 2 – 245 pages – (2011)

250 prescriptions magistrales contre la sinistrose

Vente en librairie, Amazon et FNAC

INDEX ALPHABETIQUE

Allégations : vaccins sûrs et efficaces ?	5	46
Arnaque illégale de la vaccination	36	158
Attaques micro-vasculaires des vaccins	16	90
Autisme et mercure : corrélation	11	62
Coctail de 11 vaccins obligatoire voté	44	184
Comparaison vaccinés/non vaccinés	32	146
Composition des vaccins	3	40
Contamination aux rétrovirus	27	126
Destruction du cerveau des enfants	13	71
Ebola tentative de dépopulation	17	93
Formaldéhyde interdit sauf dans vaccins	12	68
Gardasil : révélations de la créatrice	20	103
Gardasil 9 : homologué en pire	21	107
Gardasil avec de la mort aux rats	18	96
Genève : siège de la religion vaccinale	30	135
Histoire des vaccins	1	35
L'imposture illégale démasquée	34	152
Lobotomisation spirituelle des enfants	14	77
Maman-Papa : ne risquez pas l'irréparable	22	110
Massacre vaccinal : plan 2017	43	181
Merck introduit des soupes dangereuses	37	159

Mort subite du nourrisson	9	58
Nano métaux confirmés dans les vaccins	41	171
Nouvel adjuvant vaccinal	10	61
Obligation vaccinale illégale	45	188
Pressions, chantages, culpabilisations	23	116
Procédure contre le penta et l'hexavalent	42	176
Producteurs vaccinaux sans scrupules	24	119
Quelques chiffres clés	2	38
Révélation sur l'arnaque vaccinale	6	50
Révélations accablantes	39	164
Révélations d'un chercheur du CERN	25	121
Révolte mondiale contre les vaccins mortels	31	141
Scandale ordinaire au Tchad	26	125
Squalène dans les vaccins antigrippe	38	162
Tétanos et obscurantisme médical	40	167
Vaccin anti-retraités	28	129
Vaccin contre le Parkinson	29	133
Vaccin HPV : statistiques de l'hécatombe	19	101
Vaccination multiple des nourrissons	8	56
Vacciner un enfant, raisonnable ?	7	52
Vaccinés qui répandent la maladie	35	156
Vaccinologue repentir	15	80
Vaccins tous expérimentaux	4	42
Violence sociale et criminalité	33	148

